



PA2. NOTICE

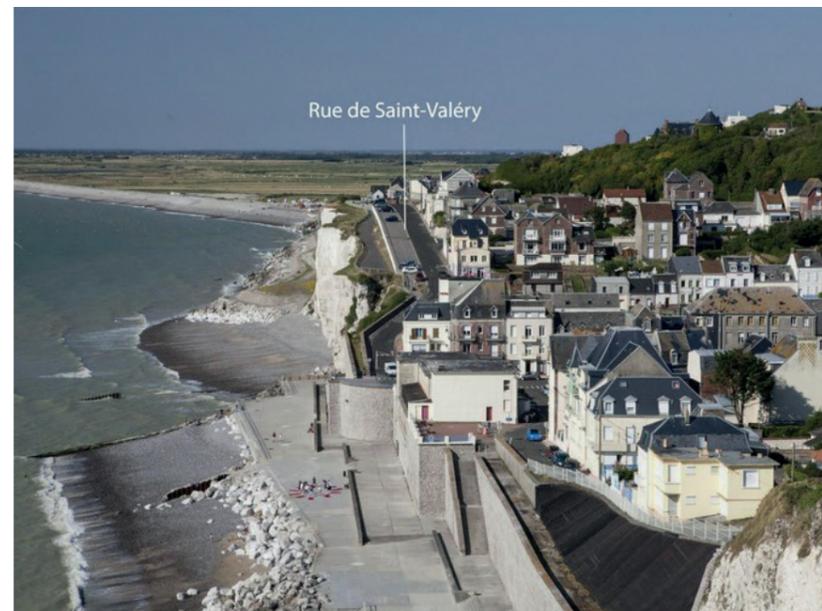
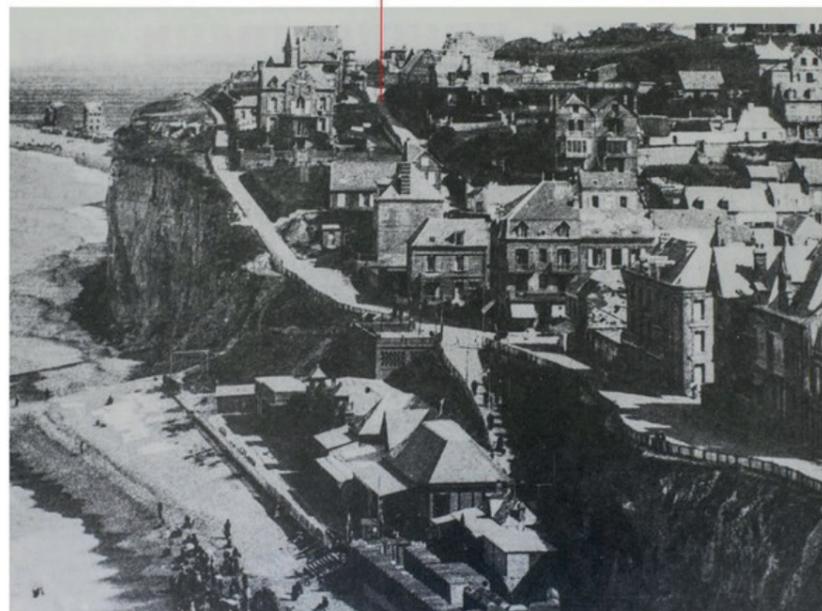
Projet d'aménagement et de valorisation d'Ault

Front de mer et centre bourg (80)
PERMIS D'AMENAGER | 21 mars 2020 |



↑ Photographie aérienne de 2006 (source : ville d'Ault)

Rue de Saint-Valéry



↑ Photographies illustrant l'évolution du trait de côte en un siècle (source : DR et François Lepage)



↑ Photographie aérienne de 2006 (source : Altimage pour la ville d'Ault)

PRÉAMBULE

INTRODUCTION

Ville balnéaire de la côte Picarde, Ault, est dans une situation singulière. Elle est installée au fond d'une vallée, perchée en haut de falaises crayeuses juste avant leur effacement à l'approche de l'estuaire de la Somme. Cette position en belvédère si elle offre des points de vue spectaculaires est aussi la cause des maux de la ville. En effet, le caractère friable de la falaise, la topographie qui ramène les eaux de pluies du plateau, les assauts répétés de la Manche déstructurent peu à peu le trait de côte qui ne cesse de reculer depuis des décennies. Cette situation n'est pas récente puisque Victor Hugo s'en inquiétait déjà lors de son passage dans le village, mais le réchauffement climatique en cours va accroître le phénomène.

Face au recul inéluctable du littoral, la ville d'Ault s'est engagée depuis plus de 4 décennies dans des investissements importants pour sécuriser la falaise grévant fortement sa capacité d'investissement. Pendant plusieurs décennies, Ault n'a pu rénover ses espaces publics. L'effet conjugué de l'instabilité littorale, du vieillissement des espaces publics, de la disparition du tissu industriel local ont entraîné une certaine désaffection pour la ville qui s'est peu à peu endormie ...

Désignée, site pilote par le Ministère de l'Environnement concernant les problématiques de recul côtier, la ville assistée par le Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard s'est lancée depuis une décennie dans une stratégie de réactivation reposant le principe de résilience fondé sur l'acceptation du phénomène de recul, le réaménagement de la façade littorale et la requalification urbaine et paysagère de l'ensemble de la ville. Plusieurs réflexions ont alors été initiées pour répondre aux différentes problématiques :

1 / Techniques en engagement des études pour connaître la situation et suivre son évolution,

2 / De mobilité en modifiant le plan de déplacement pour limiter les flux sur le front de mer,

3 / De développement en créant une ZAC sur les hauteurs pour :

- offrir des perspectives de développement urbain en développant un nouveau quartier sur le secteur

dit du « Moulinet » ;

- donner à comprendre la situation singulière de la ville en mettant en place un Centre d'interprétation du paysage et d'Observation des Falaises (CIPOF) ;
- développer l'offre hôtelière et de services associées dans un bâtiment à forte valeur patrimoniale ;

4 / Hydraulique en engageant un programme global visant à réduire les phénomènes de ruissellement amont, ruissellement qui ont pour effet de provoquer la désagrégation de la craie constitutive de la falaise ;

5 / Continuité de la desserte en réseaux en anticipant le replis des réseaux et leur rénovation, et en particulier pour le réseau d'assainissement ;

6 / D'image et de réenchantement en programmant une rénovation ambitieuse des espaces publics du front de mer et du centre bourg afin de redonner vie à Ault.

Le présent projet d'aménagement s'inscrit donc dans cette démarche globale de résilience en intégrant les conclusions des différentes études amont en termes de circulation, de gestion des eaux de ruissellement, de restructuration des réseaux tout en proposant des investissements qui soient mesurés au regard de la fragilité côtière, mais suffisants pour rénover de manière ambitieuse les principaux lieux de vie d'Ault.

Périmètre opérationnel

Le présent projet de revalorisation d'Ault s'inscrit dans une réflexion à l'échelle de l'ensemble de la commune et correspond à l'une des actions engagées sur son territoire. L'ensemble des actions envisagées a pour but de donner de nouvelles perspectives de développement durable.

Le projet détaillé dans ce document correspondant à la requalification des espaces publics du front de mer et du centre historique.

Dans le centre historique, le projet intègre la requalification de :

- la Grande Rue,
- les Places Foch et De Gaulle,
- le Square Dalhausen,
- l'entrée de la Rue du 11 Novembre 1918.

Sur le front de mer :

- le front de mer au Sud depuis la rue de la République jusqu'à la Place du Casino y compris la rue Jamart,
- le front de mer correspondant à la rue de St Valéry depuis la Place du Casino jusqu'à l'intersection avec la rue du Moulin,
- la rue du Moulin jusqu'à la rue Dalhausen

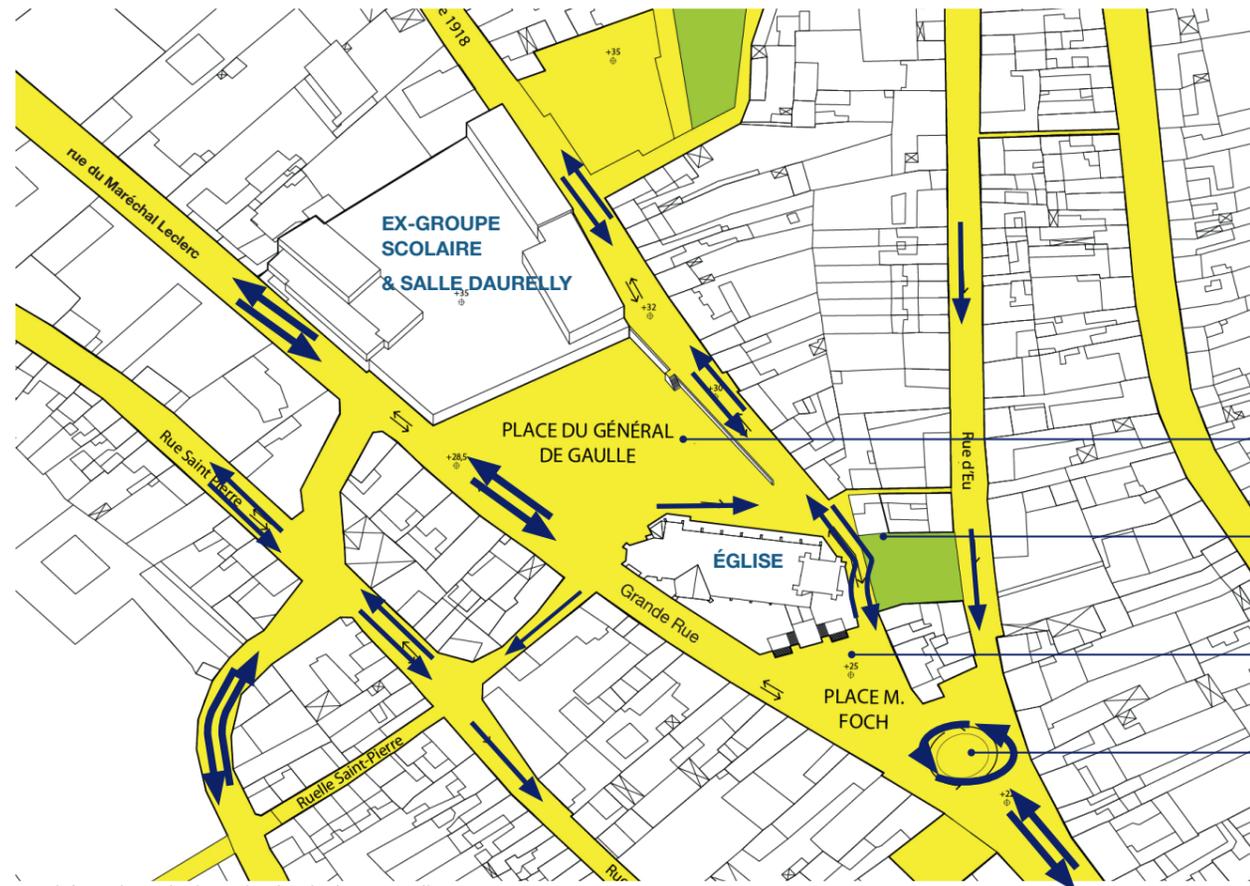


↑ Plan périmétral

le cœur historique autour de St Pierre



Principes de fonctionnement



↑ Schéma des principes de circulation actuelle

- Place de Gaulle : vaste parking
- Passage en pied de l'église exigu et peu sécurisant
- Place Foch : un parking
- Intersection avec la rue d'Eu sur-dimensionnée

Situation actuelle

- Les Places De Gaulle et Foch sont des espaces exclusivement dédiés au stationnement faisant des abords directs de l'église une vaste nappe d'enrobé, dédiée au stationnement.
- Les abords immédiats de l'église sont des espaces circulés accentuant l'inconfort lié à l'absence de trottoir et à l'exiguïté de la voie au pied du clocher (beffroi).

Evolution du fonctionnement

La restauration de l'attractivité touristique d'Ault nécessite une requalification ambitieuse et suppose de retrouver des espaces de déambulation confortables, de proposer des parcours continus reliant le cœur de ville au front de mer. Ceci implique de penser autrement le partage de l'espace public au profit des piétons en rationalisant le stationnement et en simplifiant les circulations.

Le projet prévoit

- de redéfinir le tracé de la rue du 11 novembre 1918 qui vient se connecter directement sur l'avenue Leclerc à distance de l'église, redessinant la Place De Gaulle,
- de libérer la Place Foch du stationnement pour en faire une véritable place - parvis de l'église,
- de compenser les pertes en places de stationnement par l'ouverture estivale de la cours de l'ex groupe scolaire,
- d'aménager des continuités piétonnes depuis les places et l'église jusqu'au front de mer pour proposer aux résidents et aux visiteurs des parcours agréables, confortables et sécurisés, favorisant l'activité et l'animation des rives.



↑ Schéma des principes de circulation envisagée

- Place de Gaulle : nouvelle géométrie
- Rue du 11 novembre connectée directement sur l'avenue du Général Leclerc
- Passage en pied de l'église réservé aux seuls piétons
- Place Foch : reconvertie en une esplanade en léger surplomb offrant une vue dégagée vers la Grande Rue et au-delà
- Intersection avec la rue d'Eu simplifiée

Principes de la ré-organisation

Situation actuelle

Le centre historique d'Ault ne propose pas d'espaces publics clairement identifiables. Chacun des espaces du centre ne présente aucune limite claire, donnant l'impression que le centre ville est un vaste parking en enrobé, abandonné au stationnement et à la circulation automobile.

Enjeux

Afin de mettre en valeur l'église et les autres éléments patrimoniaux, et plus généralement de faire émerger une véritable ambiance dans le cœur historique d'Ault, il est nécessaire de redéfinir la nature et la fonction des espaces en proposant de nouvelles configurations spatiales, supports de nouveaux usages.

Le projet prévoit

- de redéfinir les limites de la Place De Gaulle par la création d'un écran végétal autour de cette dernière tout en conservant sa fonction de stationnement privilégié et d'accueil de manifestations.
- faire revivre l'enclos ecclésiastique autour de l'église Saint Pierre par l'amplification des plantations, et l'aménagement d'un jardin en façade Sud,
- de faire émerger un véritable socle constitué de la Place Foch et du Square Dalhausen qui met en valeur l'église et propose des lieux de convivialité, de représentation en cœur de ville, offrant également des points de vue privilégiés vers St Pierre,

A terme, le cœur historique d'Ault sera organisé autour de 3 espaces publics majeurs installés chacun sur une plateforme, dessinant une succession de terrasses.

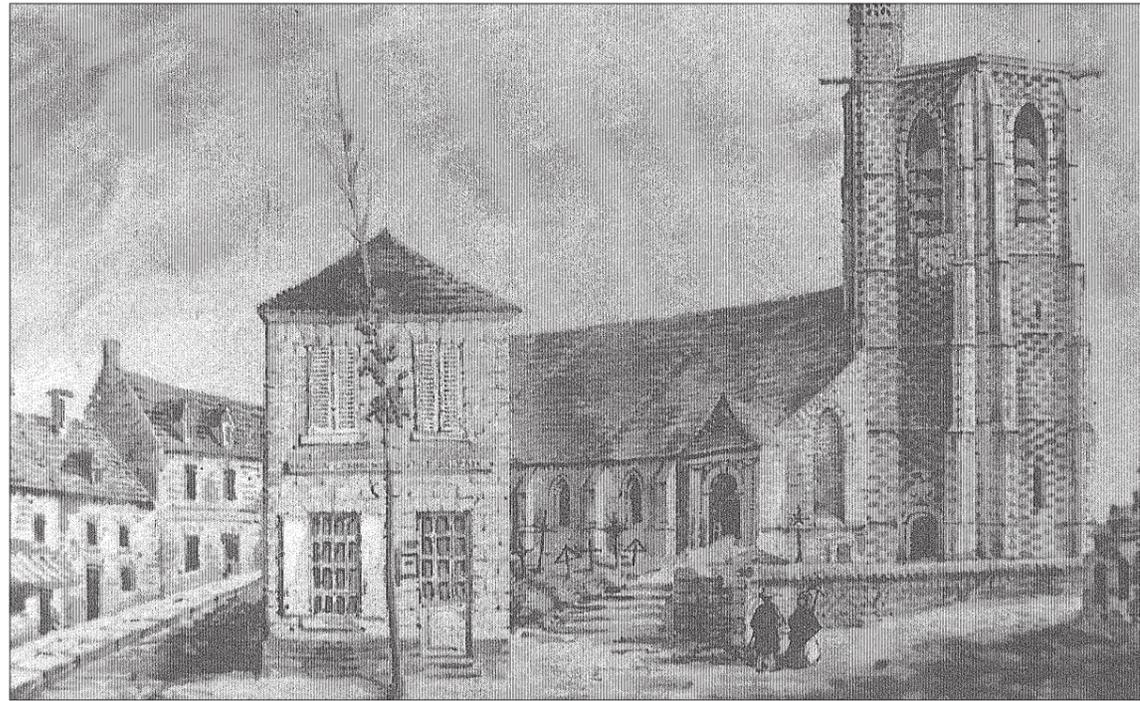
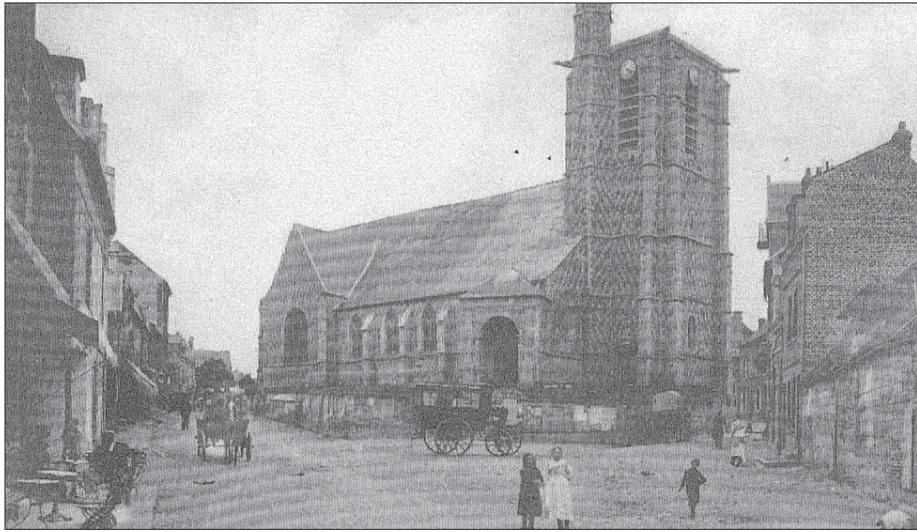
Ces espaces seront connectés par des parcours PMR dans la mesure du possible (voir tracé en pointillés).



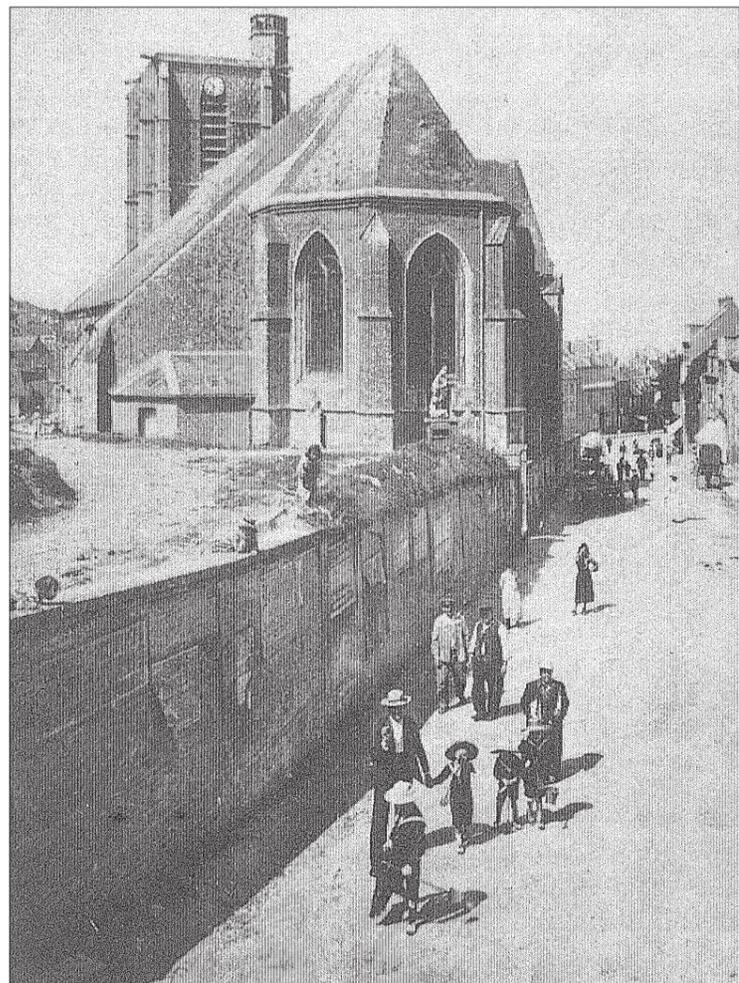
L'église par le passé

Situation passée

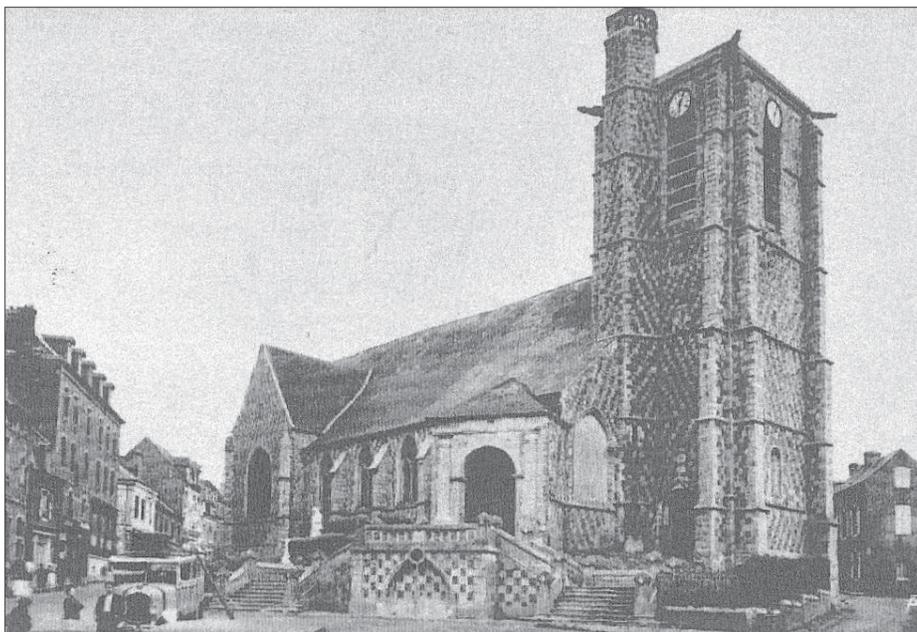
D'après les représentations et clichés ci-contre, l'église d'Ault a depuis longtemps été entourée de murets. Ces éléments de maçonneries parfois surmontés de serrurerie sont donc des éléments identitaires des abords de l'édifice.



↑ Représentation de l'église St Pierre d'Ault - aquarelle de O. Macqueron - 1850 (actuelle place Foch)
source : Histoire du bourg d'Ault



↑ Cliché ancien de l'église St Pierre d'Ault - emplacement de l'ancien cimetière (actuelle place De Gaulle)
source : Histoire du bourg d'Ault



↑ Clichés anciens de la façade Nord de l'église St Pierre d'Ault (actuelle place Foch et Grande Rue)
source : Histoire du bourg d'Ault

L'église aujourd'hui

Situation actuelle

Aujourd'hui isolée au milieu d'une nappe d'enrobé dévolue au stationnement et réfugiée sur un promontoire fait de murs de diverses natures, l'église St Pierre n'est que peu mise en valeur.

Le parvis haut est organisé en deux paliers successifs desservis chacun par une double volée de marche. Ce dernier est fonctionnel mais présente de nombreux signes de fragilité. En effet, les éléments décoratifs, le béton des rambarde sont fissurés voire plus, les marches en béton lavé datant de la dernière rénovation rompent avec le caractère historique et patrimonial de l'édifice.



↑ Cliché des abords de l'église St Pierre d'Ault - la façade Sud et ses plantations



↑ Cliché des abords de l'église St Pierre d'Ault - la façade du chevet



↑ Cliché des abords de l'église St Pierre d'Ault - la façade Nord et l'escalier



↑ Cliché des abords de l'église St Pierre d'Ault - l'escalier

Principes de la «la restauration»

Améliorer l'accessibilité de l'église

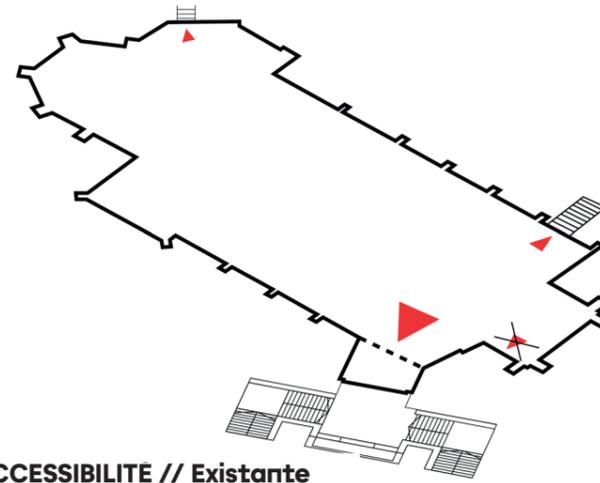
- Rénovation à l'identique (excepté les marches et paliers qui seraient remplacés par du grès gris) de l'escalier envisagé mais non financé et dépendant du résultat des consultations,
- Création d'un accès PMR coté Sud de l'église supposant la suppression des marches existantes face à l'accès considéré,
- Maintien de l'accès de service au niveau du Chevet.

Renforcer la singularité du rapport au sol de l'église

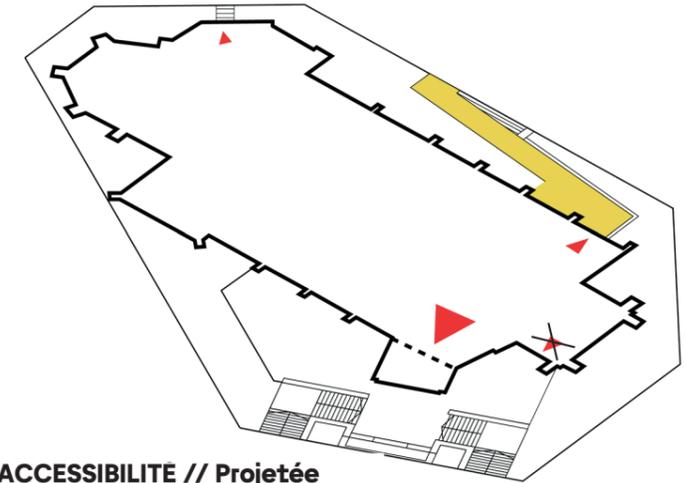
- conservation de l'ensemble des murets, seuls les blocs béton préfabriqués retenant la terre au niveau du chevet seront supprimés,
- mise en place d'une couche drainante de périphérie de l'église,
- reprise de l'ensemble des massifs plantés existants.

Amplifier le socle planté de l'église

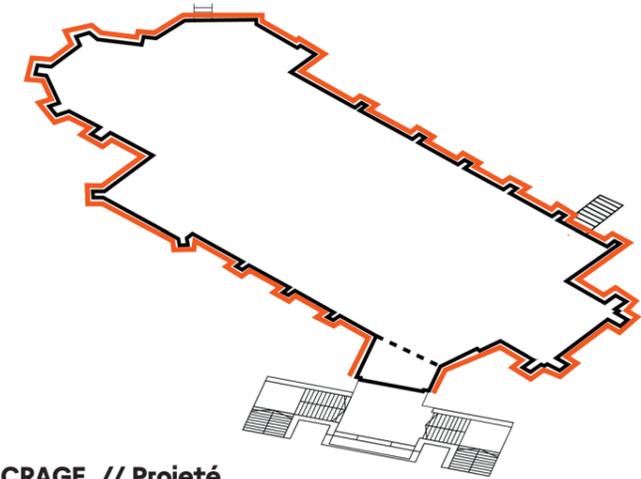
- Elargir les massifs afin qu'ils constituent un véritable socle élégant duquel émerge l'édifice.



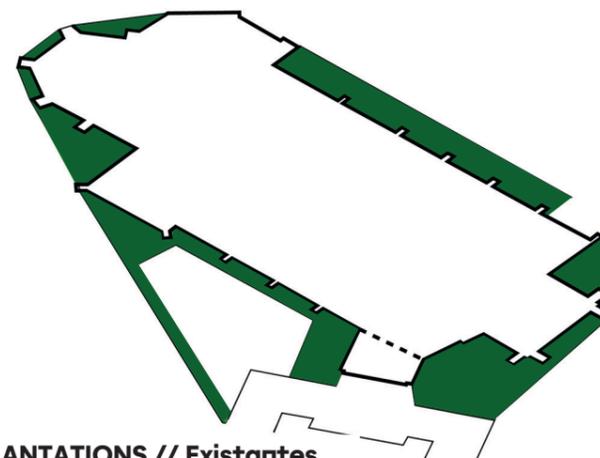
ACCESSIBILITE // Existante
des accès desservis uniquement par escaliers



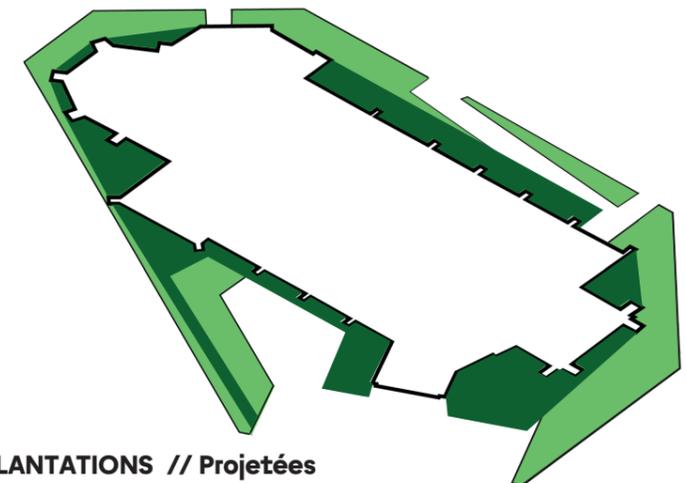
ACCESSIBILITE // Projetée
mise en accessibilité de l'édifice et maintien de la scénographie de «l'entrée principale»



ANCRAGE // Projeté
mise en place d'un drainage périphérique



PLANTATIONS // Existantes
de maigres plantations en ceinture de l'édifice

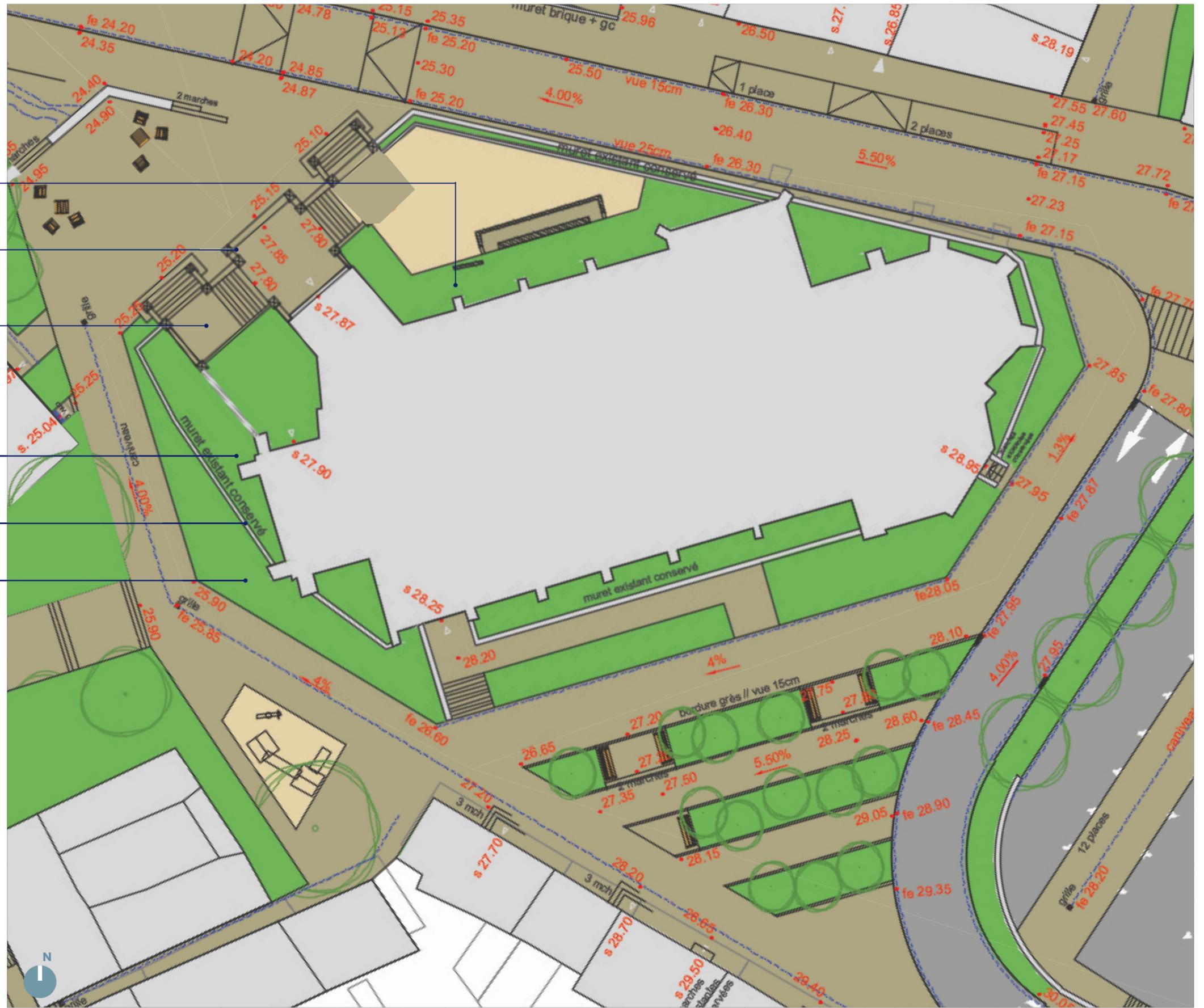


PLANTATIONS // Projetées
un socle végétal bas amplifié constituant un écran végétal

↑ Schémas thématiques diagnostic / objectifs du réaménagement des abords de l'église

Les abords de l'église

-
- FAÇADE NORD
 - Renouvellement des plantations existantes
 - Conservation ou restauration des murets et des rambardes (travaux optionnels)
 - Mise en œuvre de pavage grès gris sur les paliers + remplacement des marches (travaux optionnels)
- FAÇADE OUEST
 - Renouvellement des plantations existantes
 - Conservation du muret existant
 - Création d'un massif fleuri en pied du muret



↑ Vue en plan des aménagements projetés // échelle : 1/250ème

Les abords de l'église



- muret existant conservé
 - Renouvellement des plantations existantes
 - Création d'une épaisseur végétale au pied du mur
 - Renouvellement des plantations existantes
 - Conservation de l'escalier
 - Renouvellement des plantations existantes
 - Conservation du muret existant
 - Création d'un massif fleuri de 4 mètres de largeur
 - Création d'une rampe d'accès (PMR + Cercueils) en grès gris
 - Suppression de l'escalier existant + Création d'un escalier avec marches en grès gris
- FAÇADES EST ET NORD
- FAÇADES SUD

↑ Vue en plan des aménagements projetés // échelle : 1/250ème

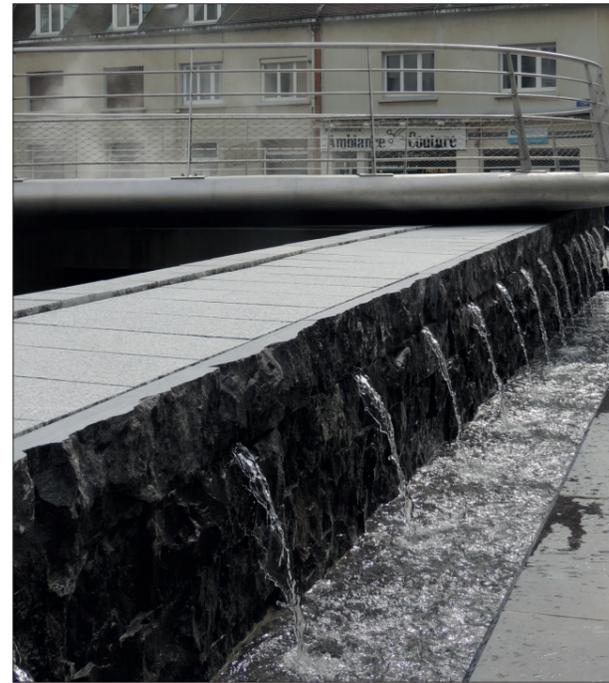
Le parcours de l'eau

Enjeux

L'eau est aujourd'hui problématique à Ault, mais c'est aussi un élément qui présente de fortes potentialités en termes d'animation et de valorisation. Il est ainsi proposé de ré-utiliser une partie des eaux de pluies collectées pour la faire cheminer de manière maîtrisée (travaux en option).

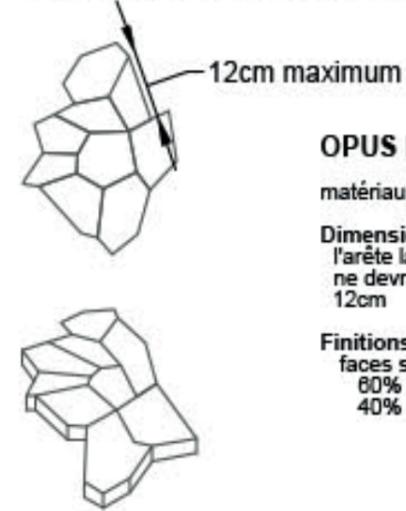
Le projet prévoit (en option)

- la création d'un stockage de quelques mètres cubes sous la place De Gaulle, alimenté par les eaux collectées sur la place et ses abords, permettant d'alimenter le dispositif via une pompe de relevage,
- de faire jaillir l'eau sur la place de manière temporaire (quelques heures choisies),
- d'accompagner son parcours naturel sur la place en profitant de la déclivité naturelle du lieu et des emmarchements selon les principes d'une fontaine sèche, permettant en dehors des périodes de fonctionnement de restituer l'espace aux circulations piétonnes,
- de faire disparaître l'eau qui rejoindra alors le réseau d'assainissement enterré.



↑ Images de référence de la «résurgence» de l'eau à l'occasion d'une fontaine

Détail calepinage *opus incertum*



OPUS INCERTUM

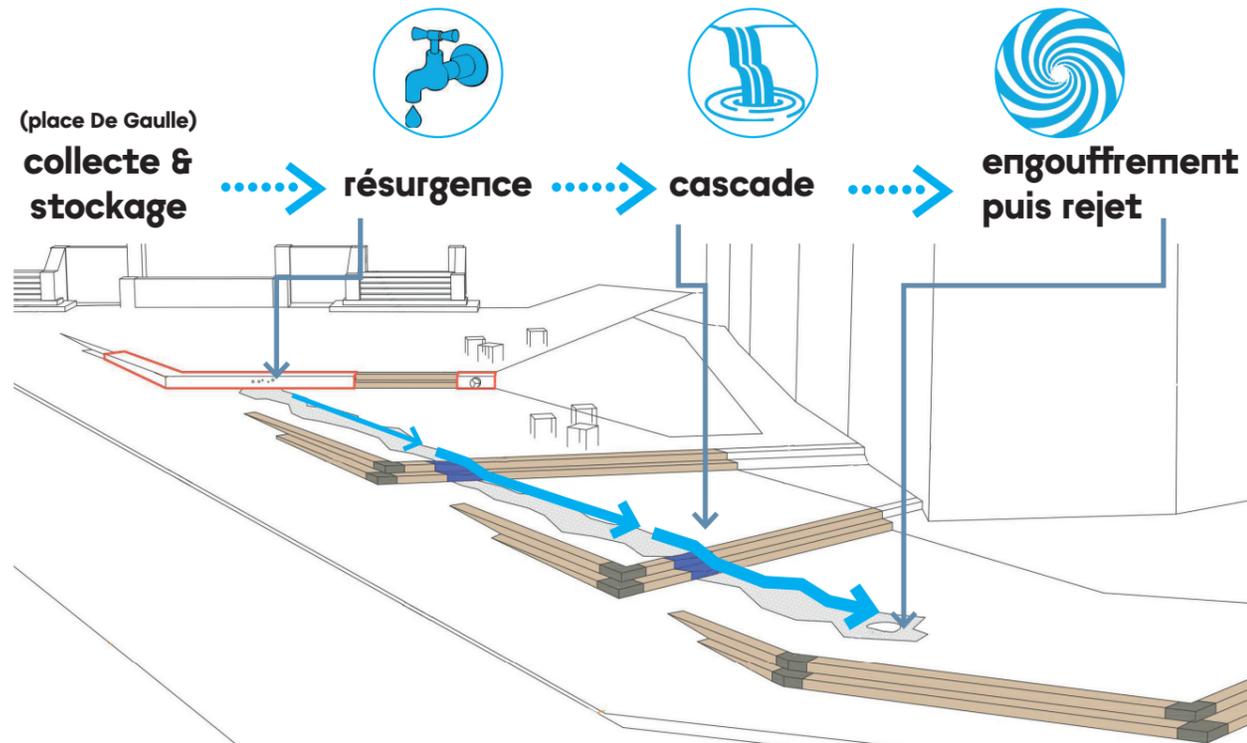
matériau : pierre bleue

Dimensions
l'arête la plus grande
ne devra pas excéder
12cm

Finitions
faces supérieures vues
80% éclatée
40% polie

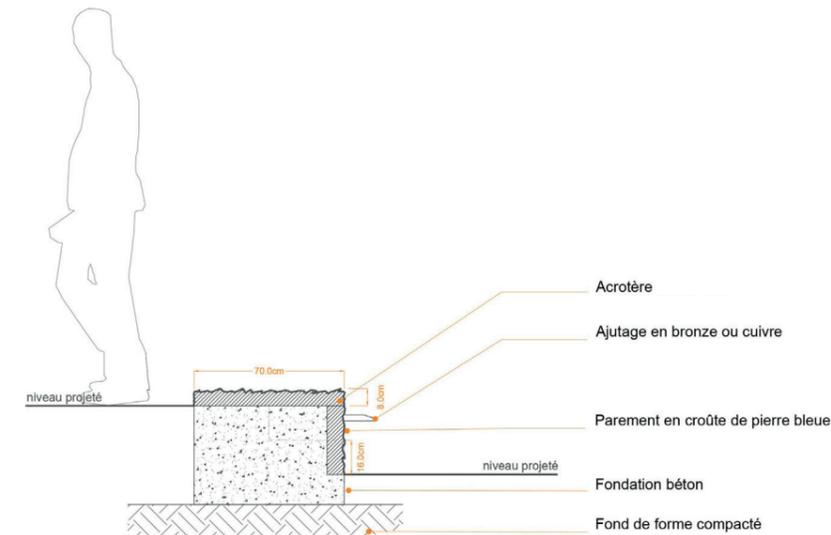
Deux marches entre
deux terrasses

Dalles 40x60 en grès

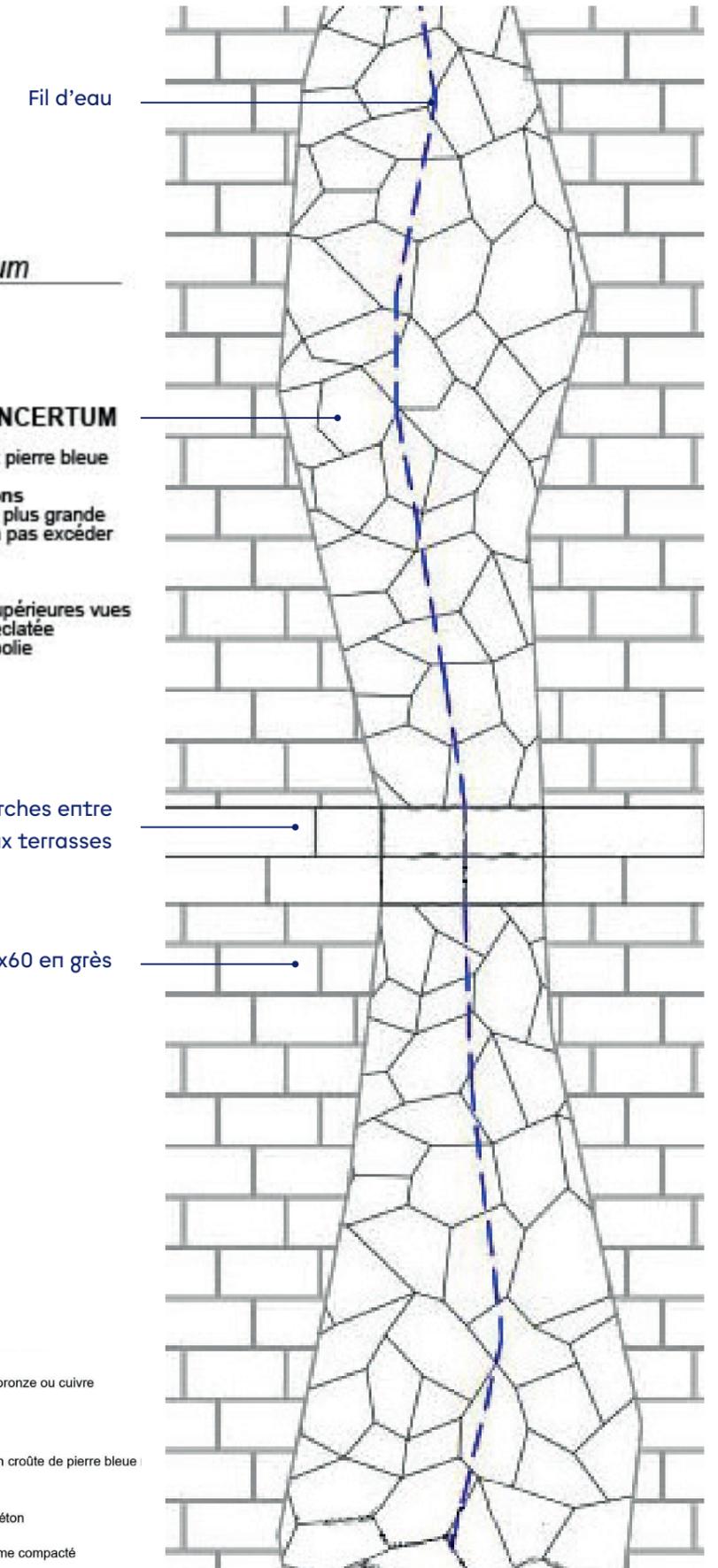


↑ Principes du parcours visible de l'eau sur la place Foch

↑ Canalisation de l'eau de la résurgence via un dallage en *opus incertum*



↑ Coupe de détail du muret en pierre bleue // sans échelle



↑ Permanence du cheminement de l'eau grâce à l'*opus incertum* // sans échelle

La place Foch

Situation actuelle

La place Foch est utilisée comme aire de stationnement. Il n'existe pas d'espace dédié aux piétons. L'église en fond de scène n'est pas valorisée bien que sa position surélevée lui permet de rester en vue.

Enjeux

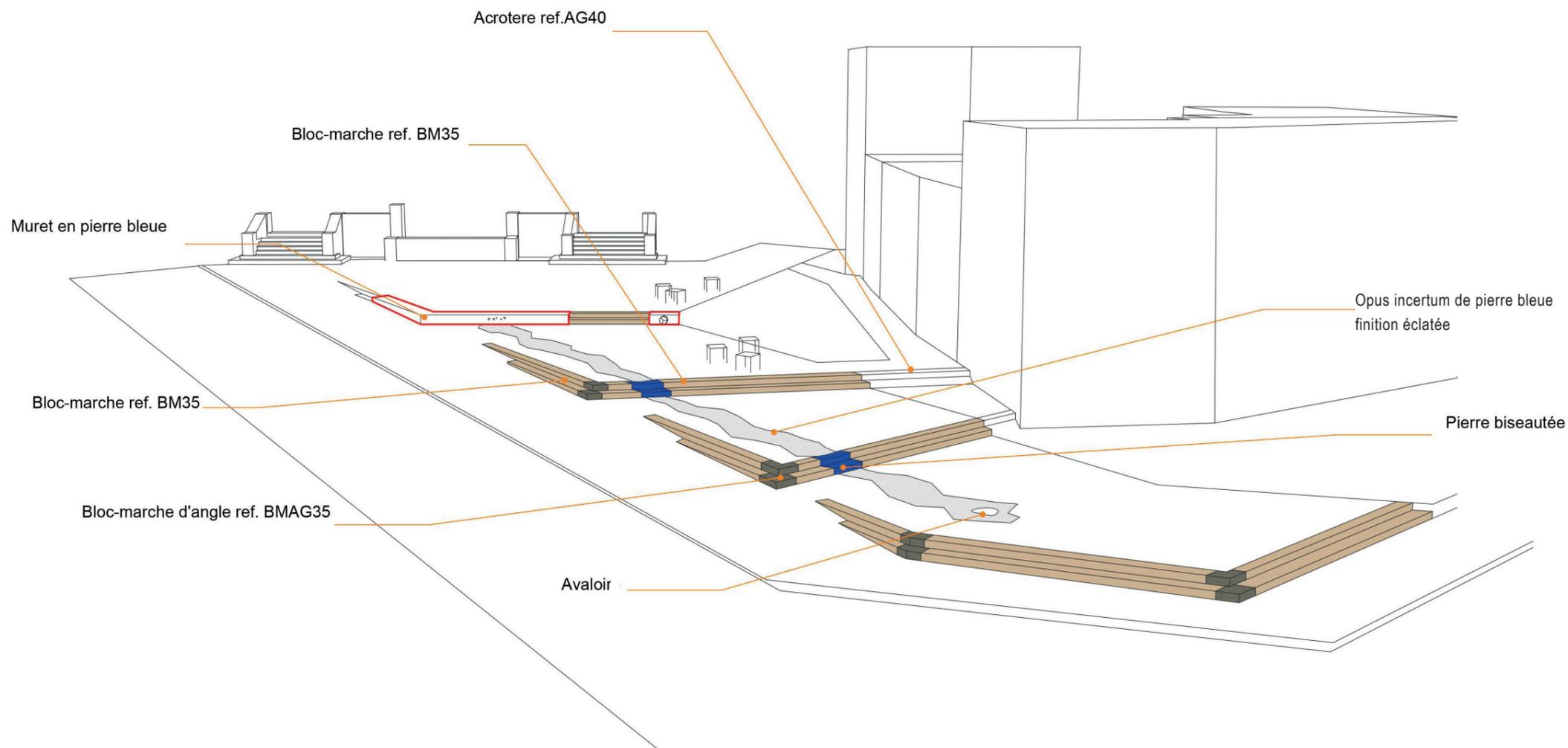
La place Foch devient le parvis bas de l'église St Pierre qui se trouve ainsi libérée des véhicules et des circulations à immédiate proximité.

Installée sur un sol présentant une forte déclivité, il est proposé de l'organiser en une succession de quatre terrasses enchassées et séparées de deux marches.

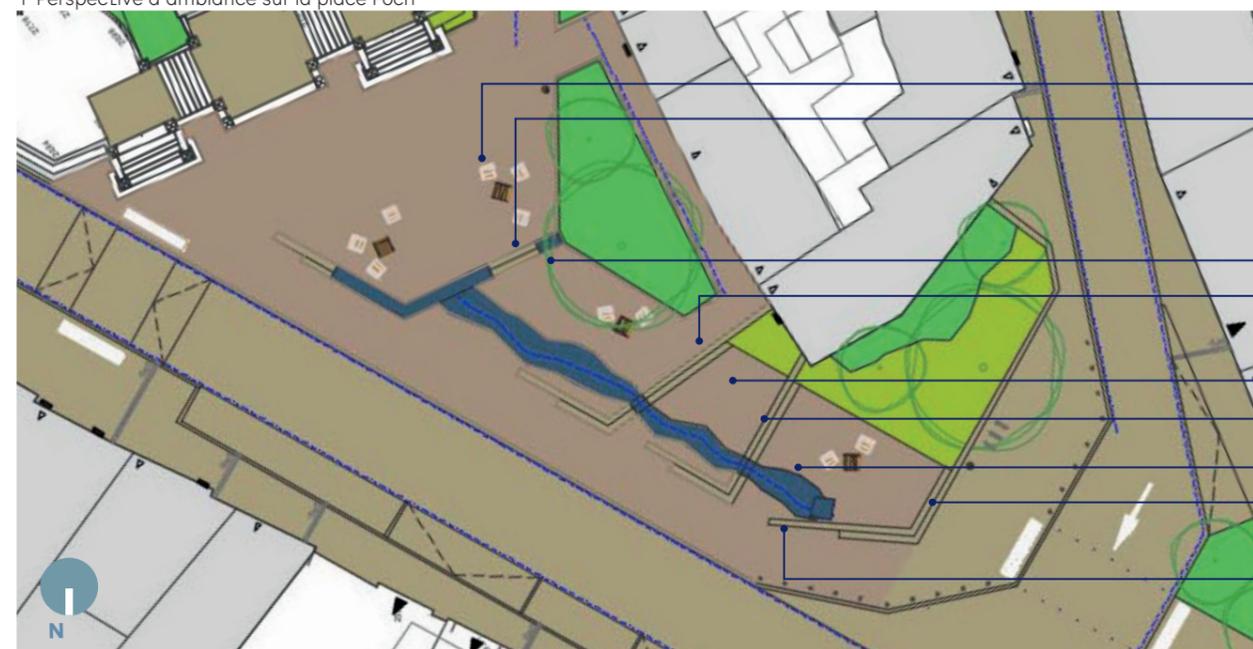
Cette configuration permet de dessiner les contours d'une véritable place en situation de belvédère offrant une vue privilégiée vers la Grande Rue.

Le projet prévoit

- la création d'une esplanade pavée en quatre niveaux distincts chacun offrant la possibilité de se poser,
- de planter 3 arbres à feuillage persistant et à grand développement devant les pignons aveugles de l'intersection avec la rue d'Eu afin de les dissimuler,
- d'étoffer le cadre végétal de la place en étirant les plantations du square Dalhausen jusqu'à la place,
- de compléter l'effet de mise en scène, par la valorisation du parcours de l'eau sur la place ...



↑ Perspective d'ambiance sur la place Foch



↑ Plan des abords de l'église St Pierre et de la place Foch

A l'Ouest de l'église : le square Dalhausen

Situation actuelle

Situé au pied de l'église St Pierre, se square offre un point de vue impressionnant sur le Beffroi ecclésiastique qui caractérise et singularise cet édifice.

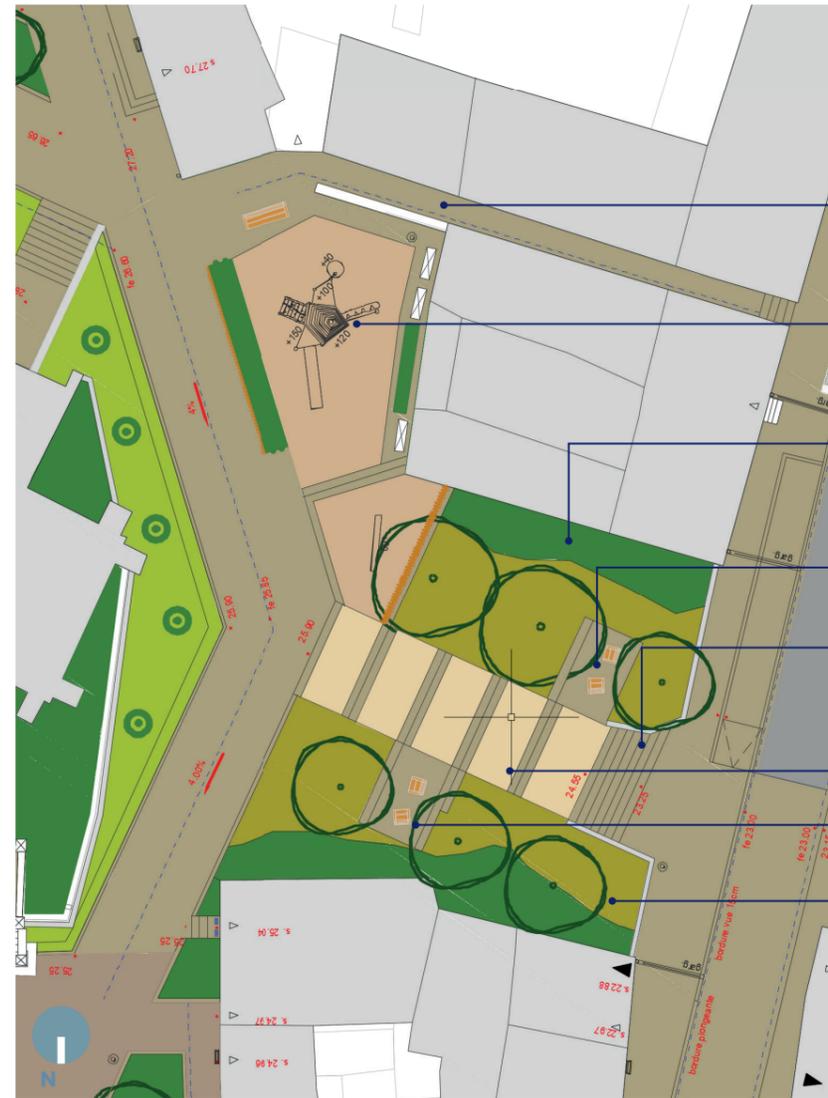
Installé entre deux îlots bâtis, il fait la transition entre les abords de l'église et la rue d'Eu située quelques 2,5 mètres en contre-bas.

Enjeux

Mettre en scène le belvédère en organisant une ascension progressive, confortable et généreusement plantée.
Préserver une offre de jeux pour les petits.

Le projet prévoit

- la création d'une succession de terrasses qui sculptent le dénivelé,
- de renforcer le caractère végétal du square, par la plantation d'arbres de part et d'autre de l'allée masquant les pignons non élégants,
- la rénovation de la sente existante pour inviter à découvrir le parcours menant jusqu'aux jardins ouvriers et au-delà dans le quartier Bellevue,
- la réalisation d'une petite aire de jeux installée sur la première terrasse profitant de l'exposition plein Sud et permettant une accessibilité pour tous.

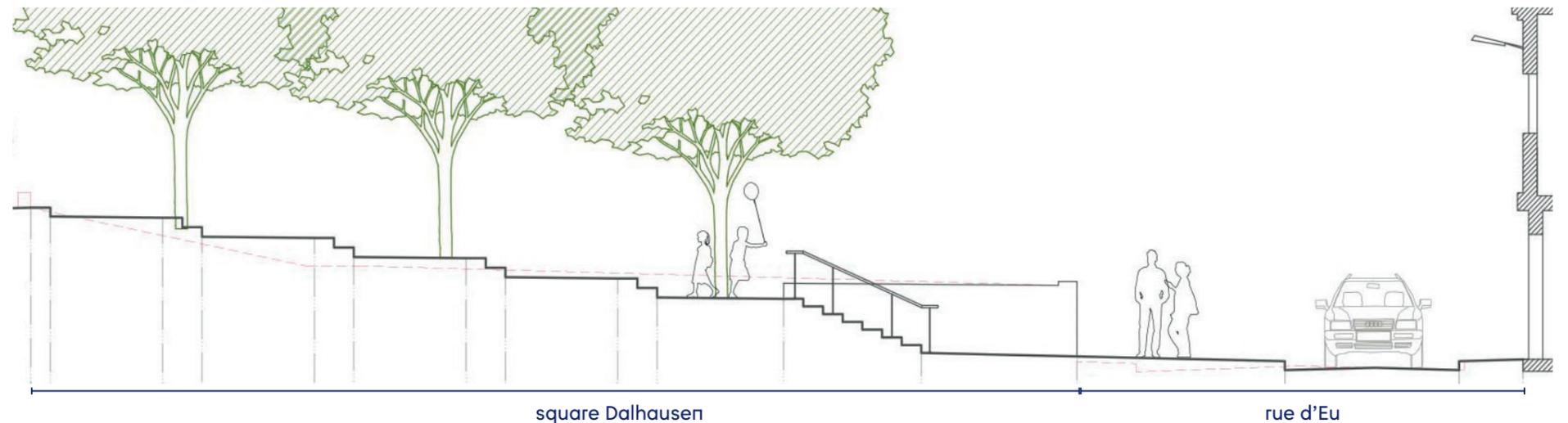


- sente rénovée
- aire de jeux sur deux niveaux
- plantations arbustives
- salon ombragé avec chaises
- escalier élargi
- allée organisée en une succession de plateformes
- salon ombragé avec chaises
- plantations basses et fleurissantes

↑ Extrait du plan masse // le square Dalhausen // échelle : 1/500^{ème} @A0

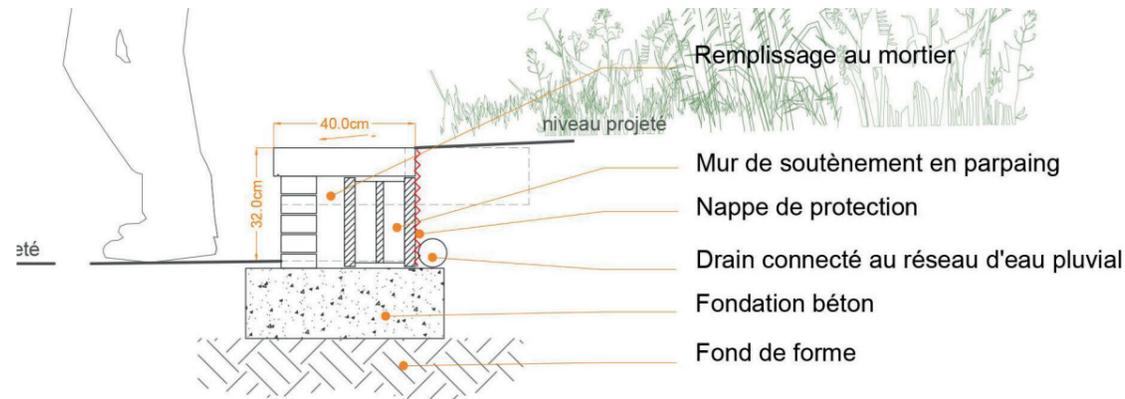


↑ Croquis d'ambiance du square

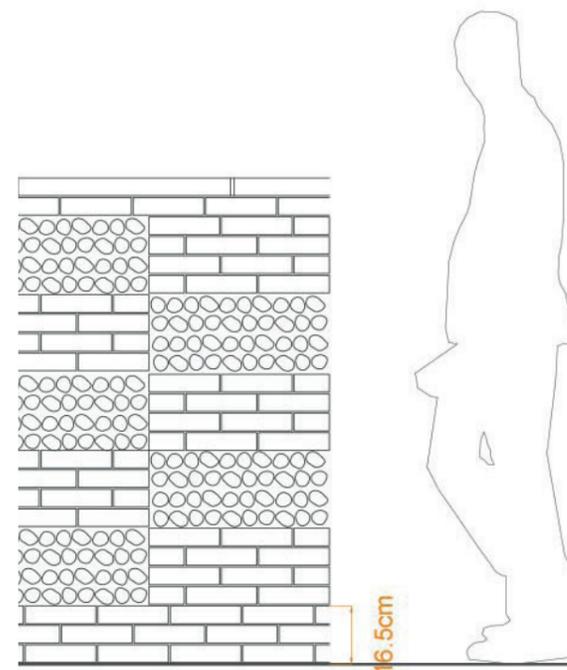


↑ Profil en long sur l'allée du square Dalhausen // échelle : 1/100^{ème} @A3

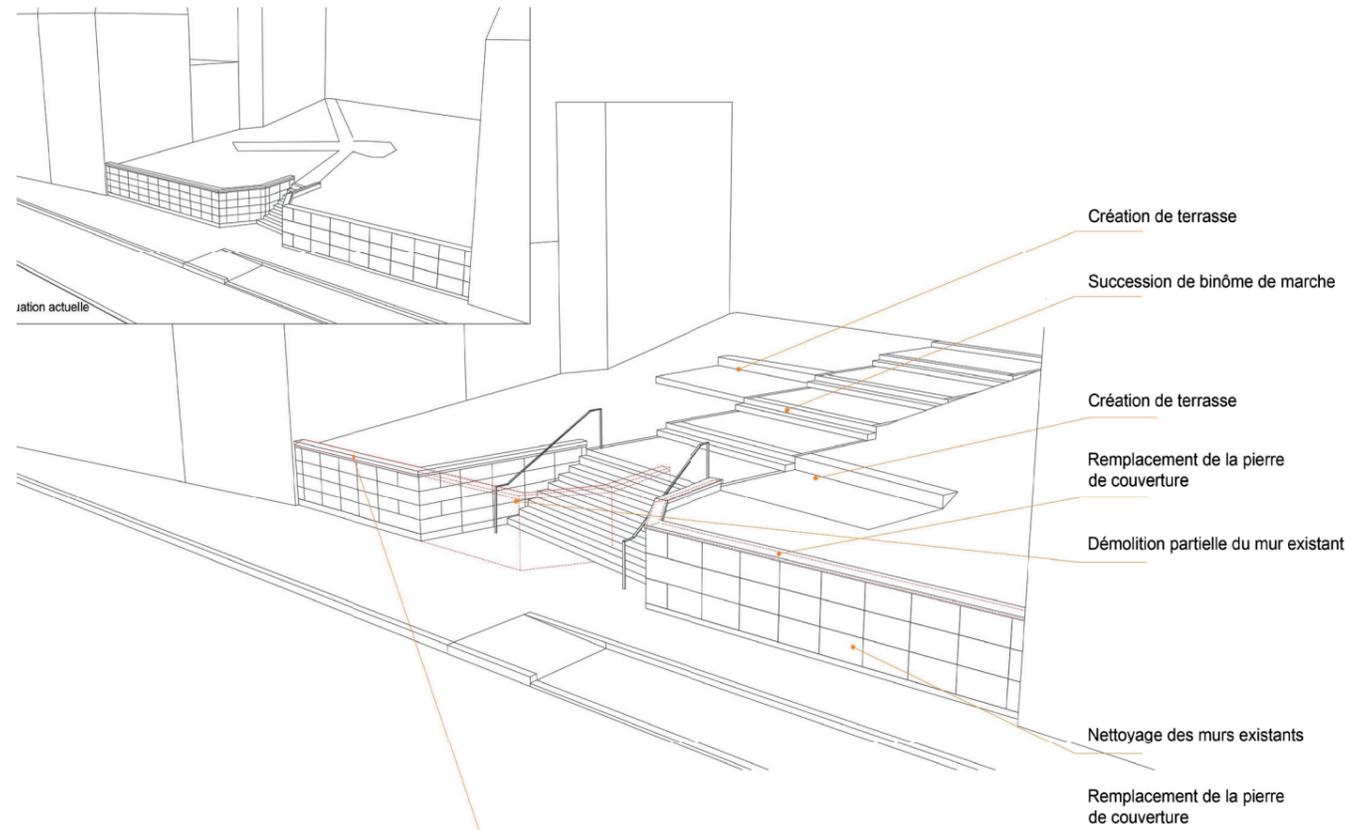
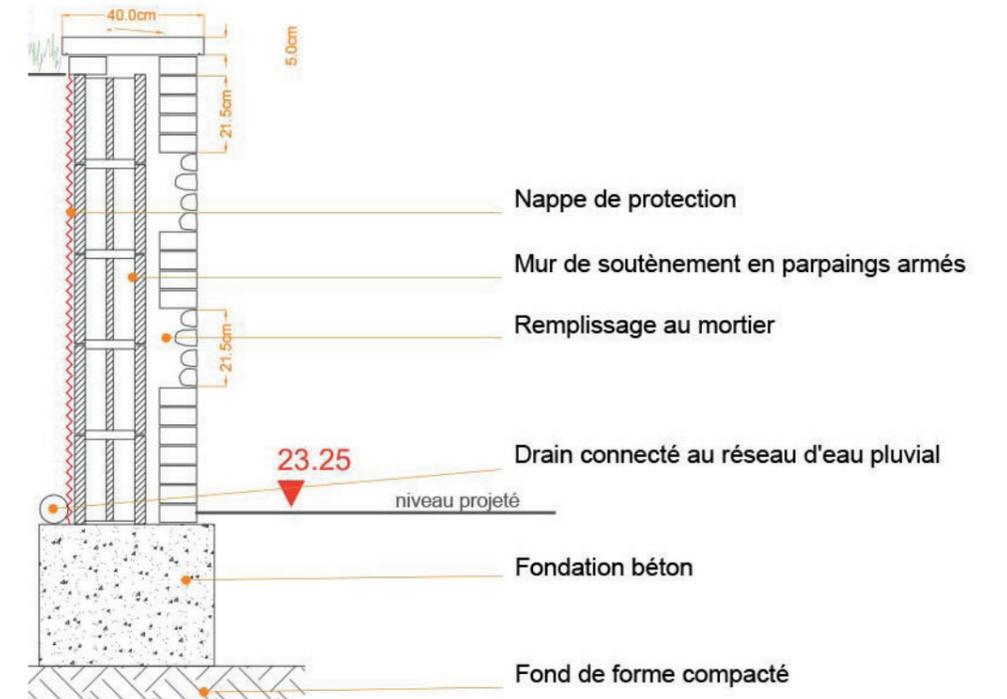
Le square Dalhausen



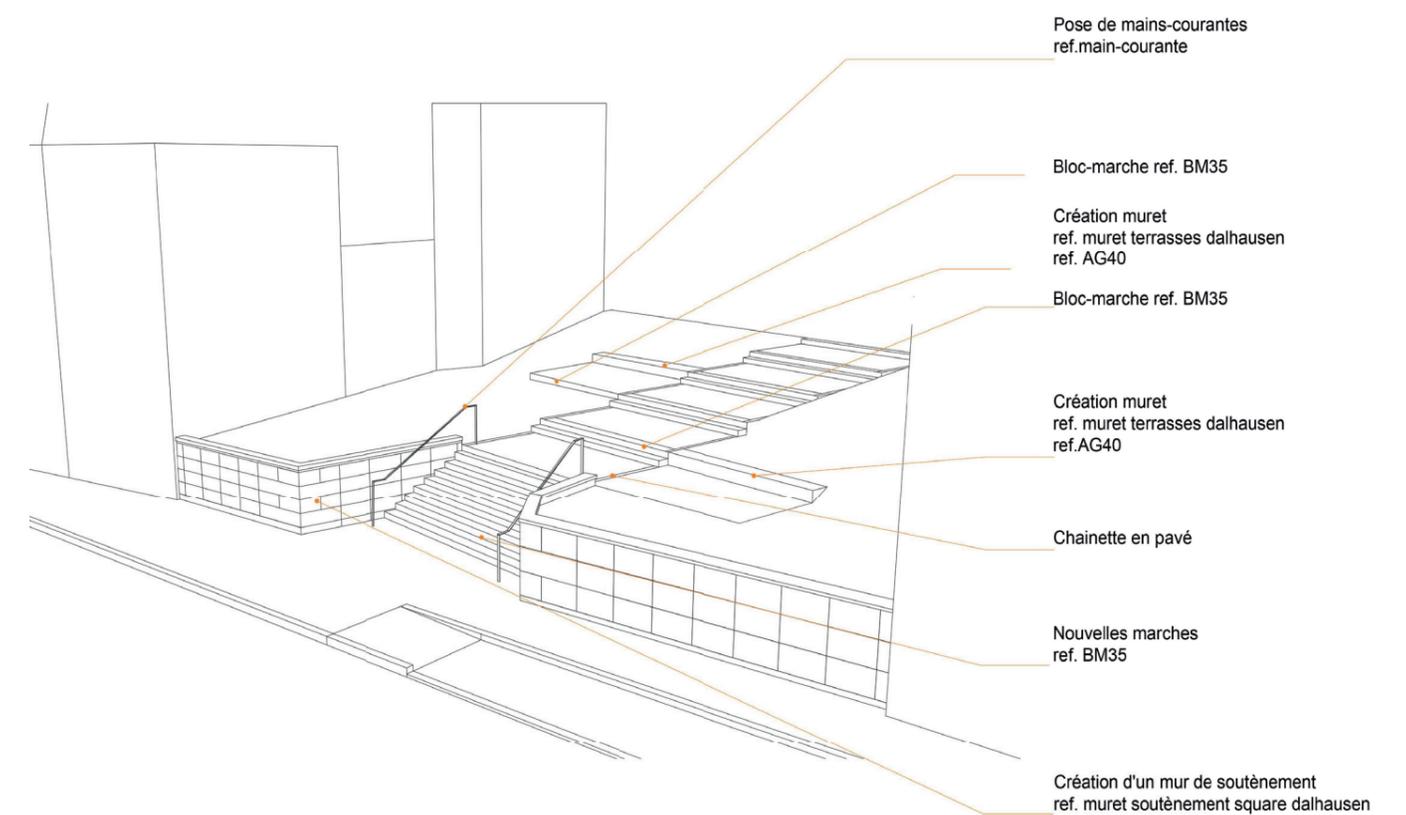
↑ Détail du muret des terrasses du square // échelle : 1/10^{ème} @A3



↑ Détail du mur de soutènement en appareillage «audois» // échelle : 1/10^{ème} @A3

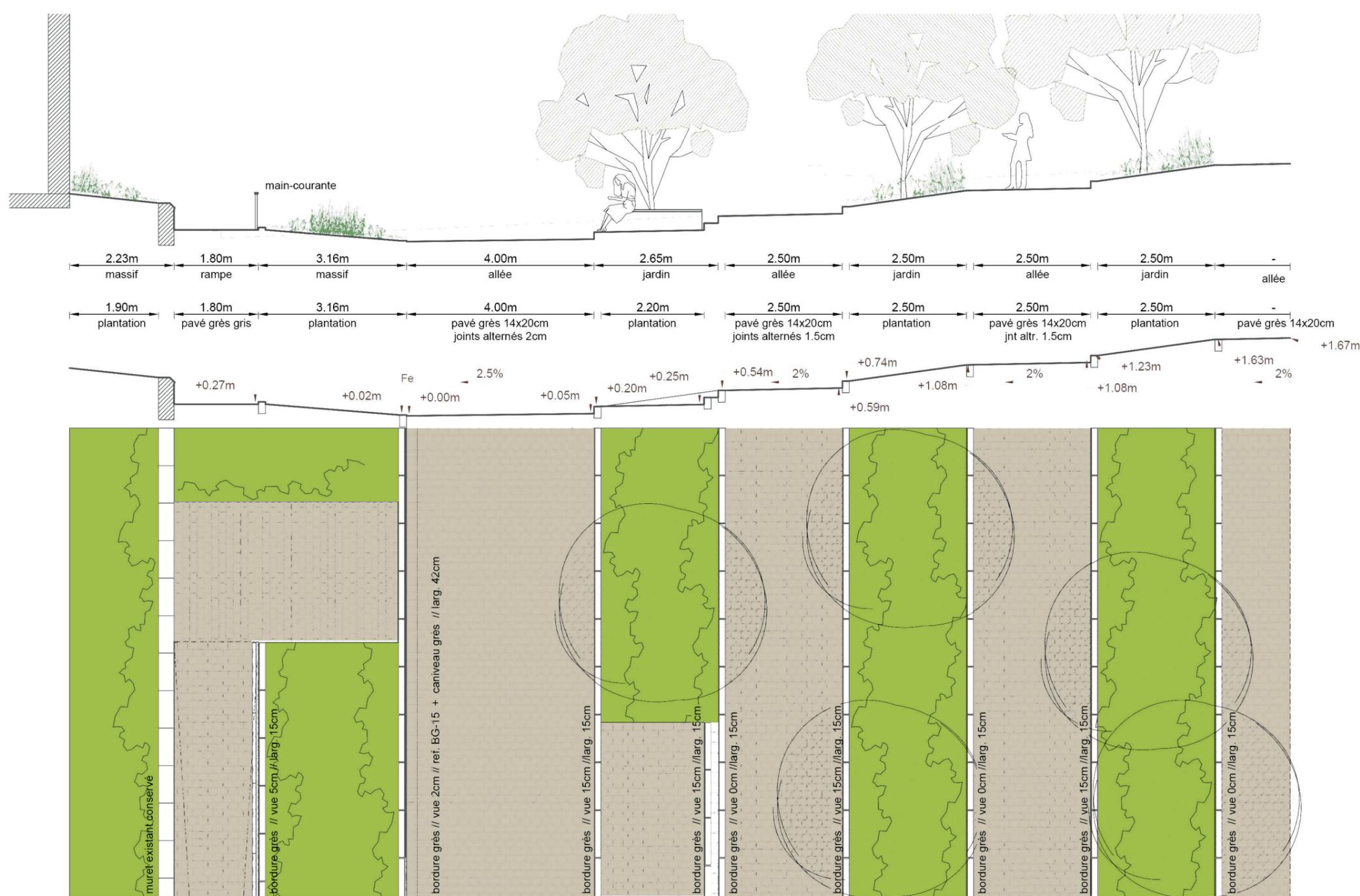


↑ Illustration des modifications du square Dalhausen // sans échelle



↑ Description des mises en oeuvres // sans échelle

Au Sud de l'église : le jardin de curé



↑ Profil en long des jardins de curés // échelle : 1/100^{ème} ©A3



↑ Croquis d'ambiance sur la place Foch



↑ Images de référence de «jardins en carré»

Situation actuelle

L'église St Pierre est frôlée par des voiries ne disposant pas de trottoirs pour mettre à distance les véhicules

Enjeux

Installé au Nord de l'église une allée piétonne contourne l'église et s'adosse à des platebandes fleuries évoquant les «jardins de curé».

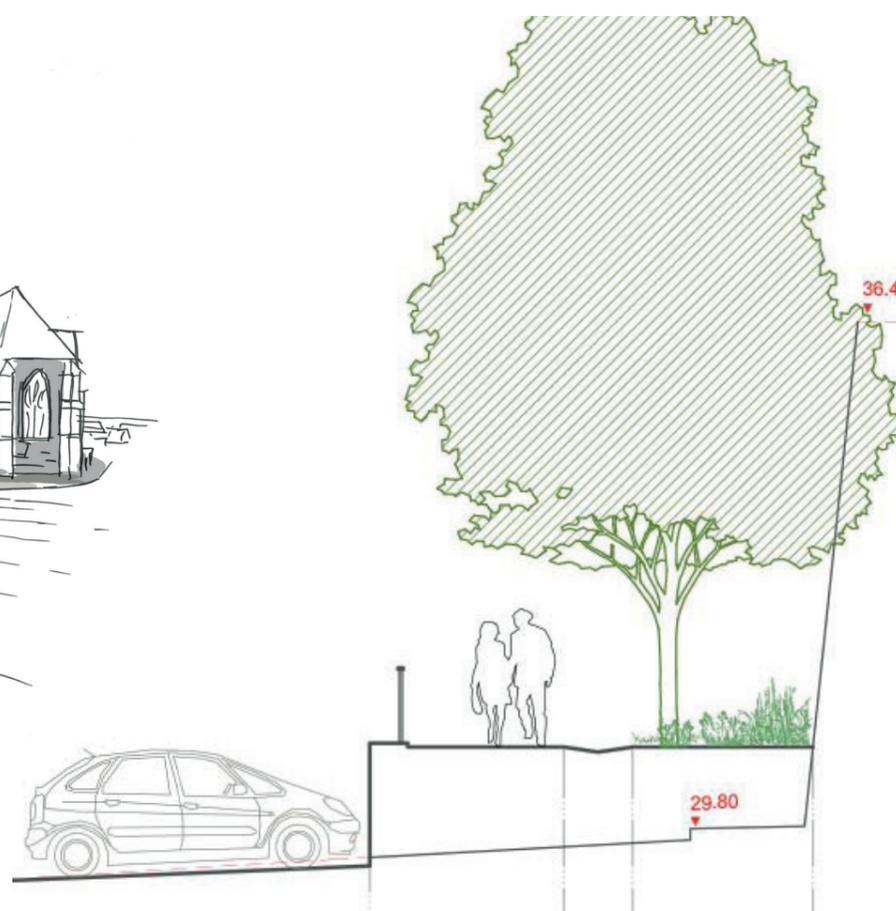
Le projet prévoit

- de planter un socle végétal à l'aide d'arbustes persistants pour effacer les irrégularités topographiques et les murets existants,
- d'aménager un accès PMR pour permettre un accès généralisé à l'église, impossible depuis la Place Foch,
- de créer une large promenade en pied de l'édifice en profitant de l'exposition plein Sud,
- de réaliser un jardin - inspiré des jardins ecclésiastiques - généreusement planté et fleuri, et organisé en une série de carrés séparés d'allées propices au repos.

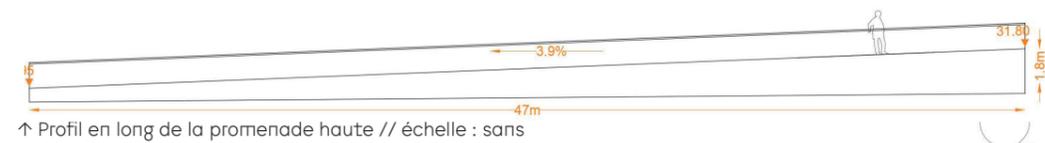
Promenade suspendue



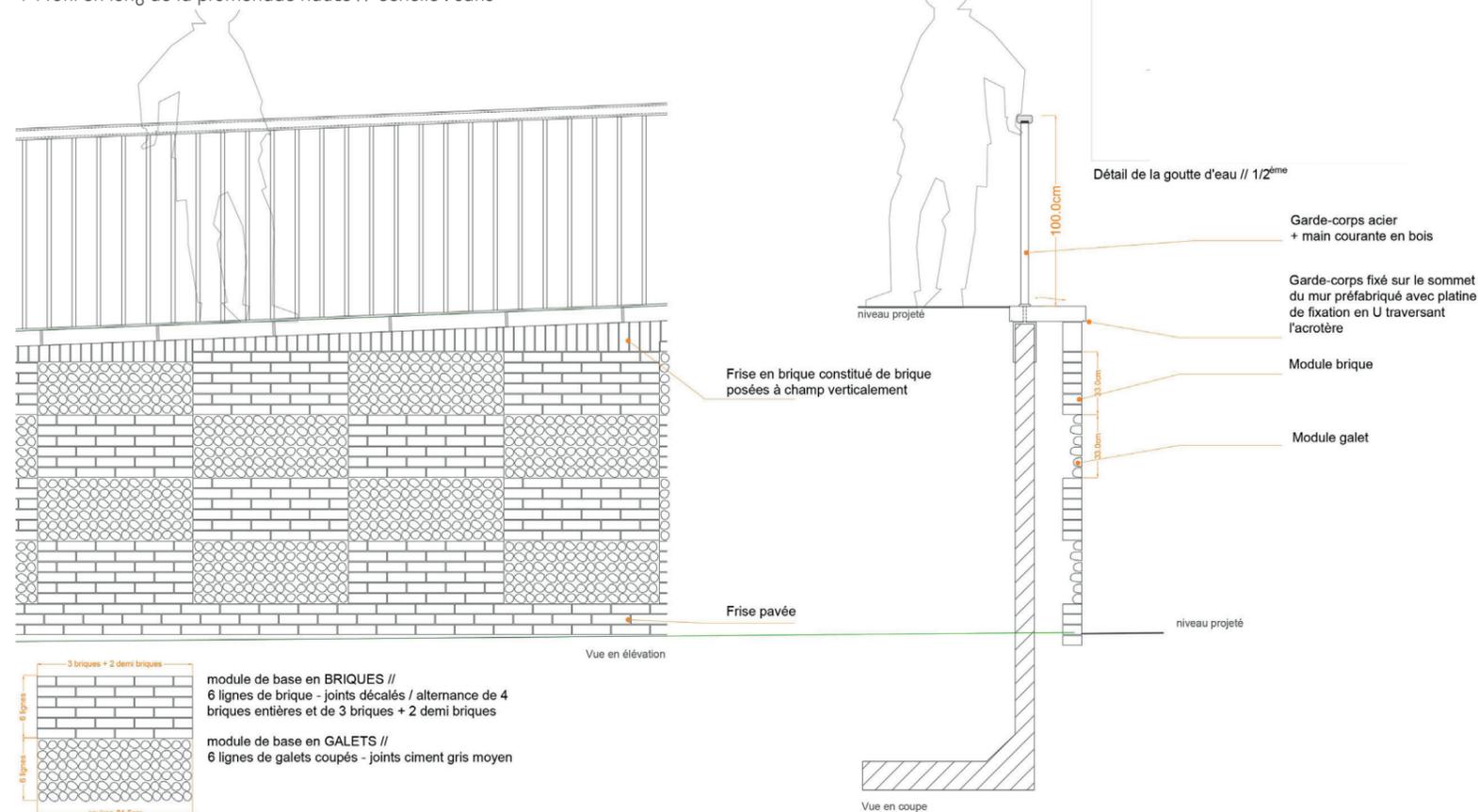
↑ Croquis d'ambiance de la promenade suspendue



↑ Vue en coupe de la promenade suspendue // échelle : 1/100 ème @A3



↑ Profil en long de la promenade haute // échelle : sans



Enjeux

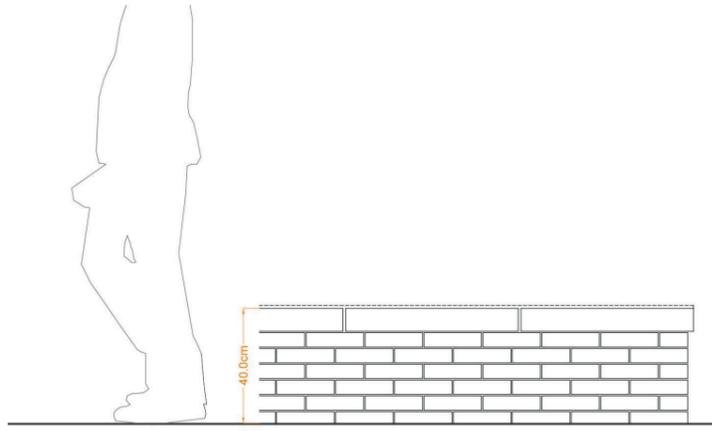
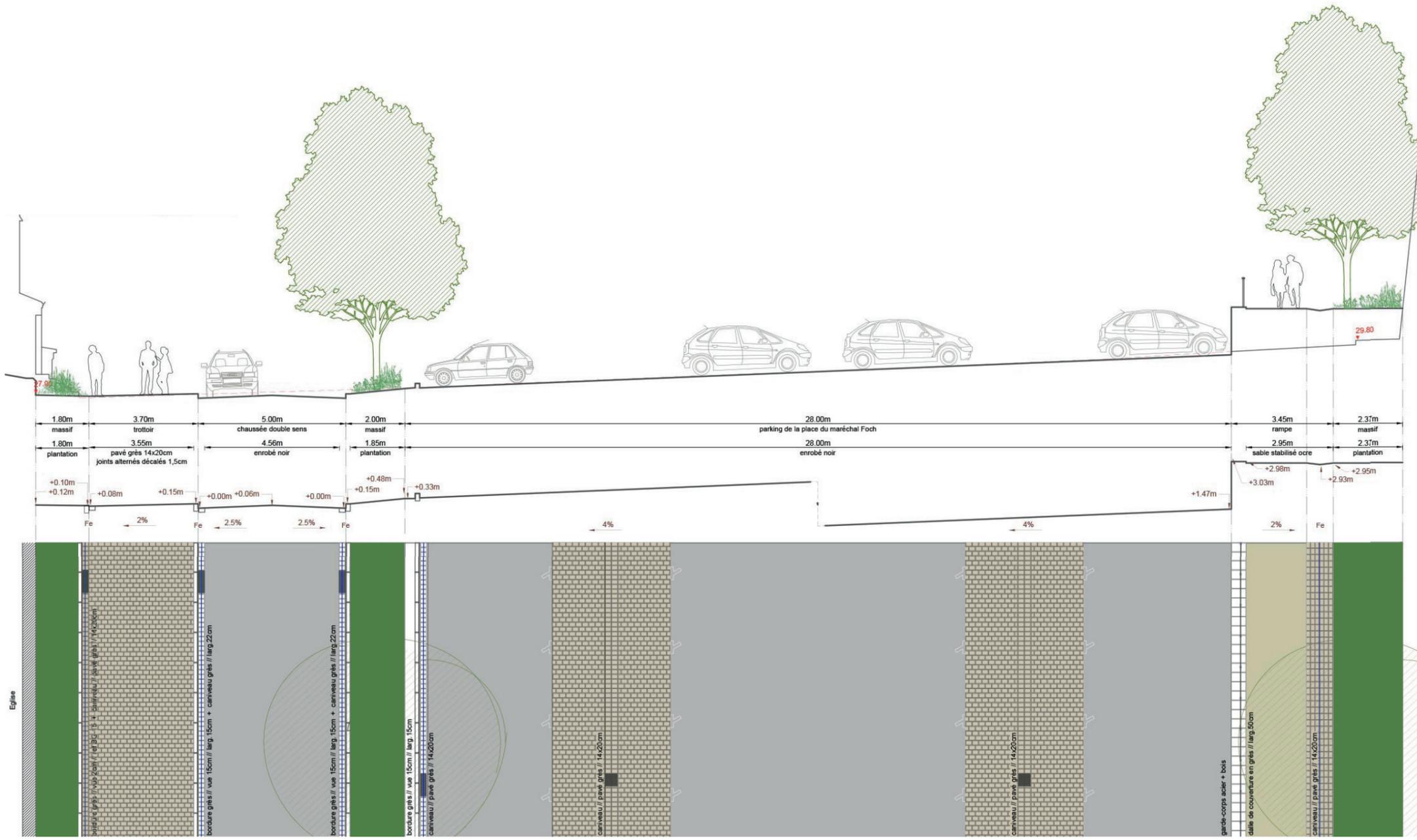
Reliant au Nord l'avenue Leclerc à la rue du 11 novembre 1918 au Sud, la promenade piétonne crée une façade végétale valorisante et brise la rudesse de la «muraille» en brique qui dessine le plateau de l'ancienne école.

Le projet prévoit

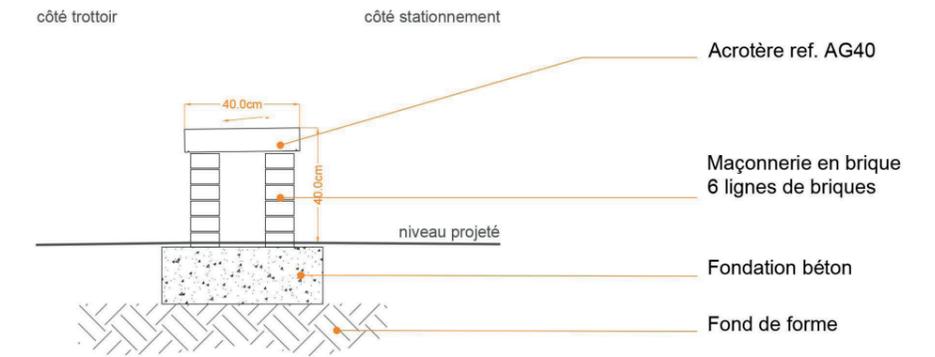
- la création d'une allée en pente franchissant les 2 mètres de dénivelé pour aboutir directement au niveau de l'arrêt de bus situé sur l'avenue du Général Leclerc,
- un massif linéaire planté en pied de la muraille, des arbres ponctuant aléatoirement la promenade,
- des bancs permettant de se poser sont installés au fil de la descente ,
- un muret de soutènement séparant la promenade de la place stationnée, surmonté d'un garde-corps en serrurerie.



↑ Plan de localisation de la coupe



↑ Vue en coupe Est-Ouest de la place de Gaulle // échelle : 1/100 ème @A3



Place De Gaulle

Situation actuelle

Vaste parking, la Place De Gaulle constitue le lieu de stationnement privilégié des Aultois au quotidien.

Il est limité à l'Est par un haut mur en briques et au Sud par la rue du 11 novembre en surplomb. Totalement ouvert sur l'avenue Leclerc, il constitue une béance en cœur de ville.

Enjeux

La Place De Gaulle conserve son usage premier d'espace de stationnement mais voit sa capacité réduite. Cette réduction mesurée permet de préserver la capacité d'accueil des manifestations festives ou commerciales (cirque, concerts, cinéma de plein air...).

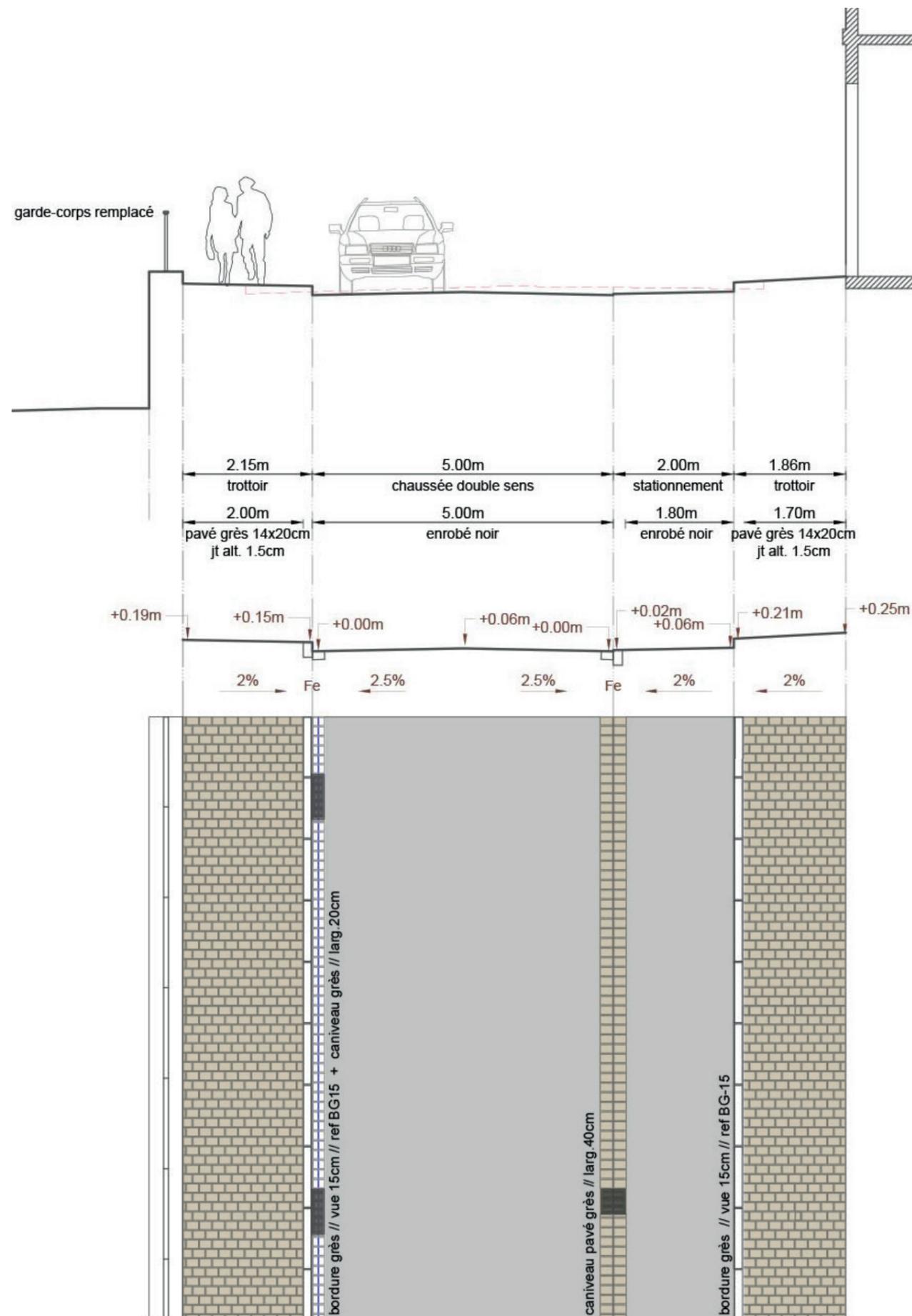
Le projet prévoit

- la création d'un vaste espace central de 28 par 40 mètres, dédié au stationnement quotidien maintenant une cinquantaine de places,
- la création d'une allée piétonne en promontoire sur la place en pied du mur en briques pour connecter la rue du 11 novembre à l'avenue du Général Leclerc
- la mise en place d'une lisière végétale sur tout le périmètre de la place pour structurer cette dernière et effacer la volumétrie imposante du « rempart » en briques.



↑ schémas axonométrique des principes du réaménagement de la place De Gaulle

Rue du 11 novembre 1918



↑ Vue en coupe de la rue du 11 Novembre 1918 // échelle : 1/100 ème @A3



↑ Plan de localisation de la coupe

Enjeux

Rue connectant des poches de stationnements déportées (la Place Gracchus Babeuf, ancienne cours du groupe scolaire) du cœur de ville. Son aménagement est nécessaire pour conforter les parcours piétons et faciliter l'utilisation des stationnements notamment en période estivale.

Le projet prévoit

- la réduction de la voirie à 5 mètres et le maintien de la circulation à double sens, la préservation de la file de stationnement le long des façades dès que cela est possible,
- la conservation du profil en travers avec une voirie en toit ramenant les eaux vers deux fils d'eau pavés,
- le pavage intégral des trottoirs,
- la sécurisation entre la rue et la place de Gaulle par le remplacement du garde-corps.

L'Avenue du Général Leclerc

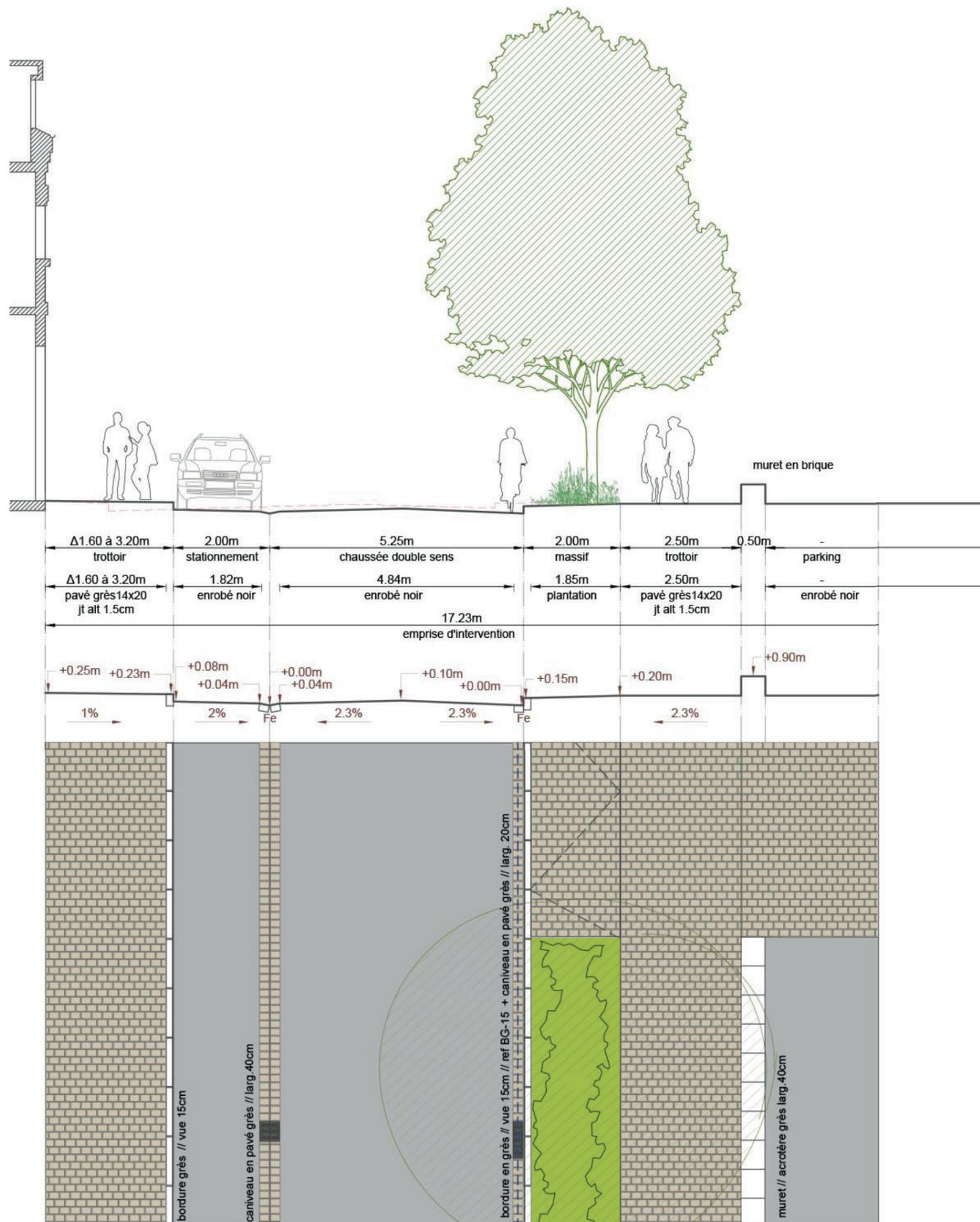
Enjeux

Desservant un linéaire commerçant au Nord et s'ouvrant sur la Place De Gaulle au Sud, la rue présente un profil dissymétrique.

Il est important de préserver le stationnement aux abords directs des commerces.

Le projet prévoit

- la réduction de la voirie à 5 mètres, le maintien de la circulation à double sens et de la file de stationnement le long des façades,
- la modification du profil en travers afin de réaliser une voirie en toit ramenant les eaux vers les caniveaux pavés,
- le pavage du trottoir et du fil d'eau,
- en interface avec la Place De Gaulle, un large trottoir planté accompagne les parcours vers et depuis l'arrêt de bus. Le filtre végétal ainsi constitué met à distance le stationnement de la rue et propose un paysage urbain valorisant en entrée du cœur historique, cadrant les vue vers l'église,
- un arrêt de bus aux normes PMR est aménagé en face de la pharmacie au niveau de l'emplacement actuel.



↑ Vue en coupe de l'avenue du Général Leclerc // échelle : 1/100 ème @A3



↑ Plan de localisation de la coupe

Pavage et dallage en grès



Les matériaux

Pavage, dallage, bordures et marches en grès

Choisi pour son caractère historique, ses teintes ocres à gris rappelant le sable et la falaise, le grès sera utilisé sur les espaces piétons dans le centre historique. Sous forme de dalles pour les espaces de référence comme aux abords de l'église, ou en pavés ailleurs. Il permettra d'installer à l'échelle du centre bourg une dimension historique évidente et affirmera la volonté de requalification.

En finition clivée, les dalles et pavés présentent une rugosité naturelle qui rend le matériau non glissant.

Fils d'eau, bordures, et marches seront en grès dans les mêmes teintes que le pavage, mais avec l'arête exposée chanfreinée.

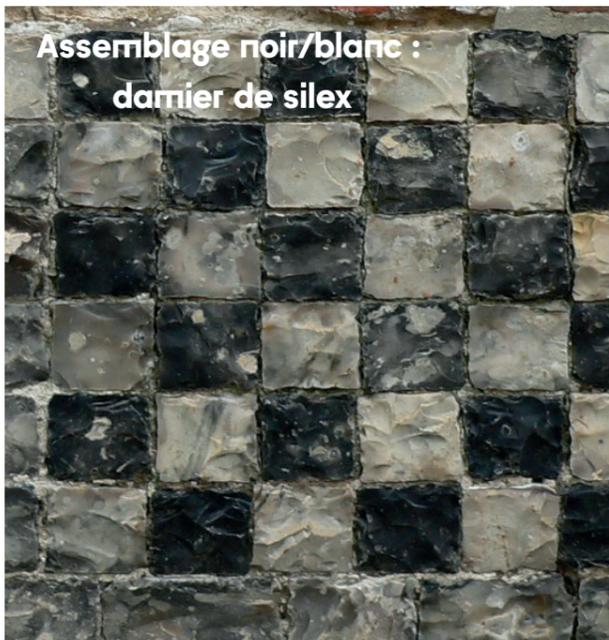
Enrobé noir sur les espaces circulés et sollicités

Sur les voiries et les poches de stationnement, l'enrobé noir sera employé pour son coût réduit et sa facilité d'entretien.

Murs en marquetterie

L'ensemble des murets seront habillés en s'inspirant des murs composites que l'on observe à Ault reproduisant le carroyage traditionnel. La pierre de couronnement sera en grès.

Assemblage noir/blanc :
damier de silex



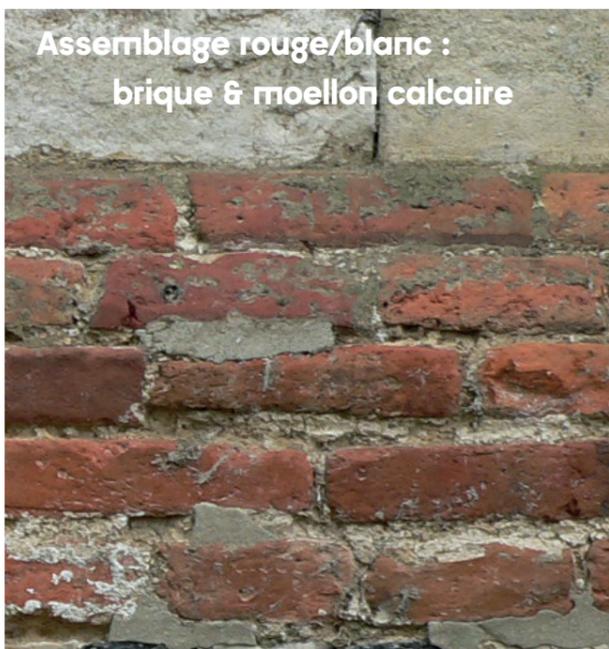
Assemblage gris/blanc :
damier de silex et de briques



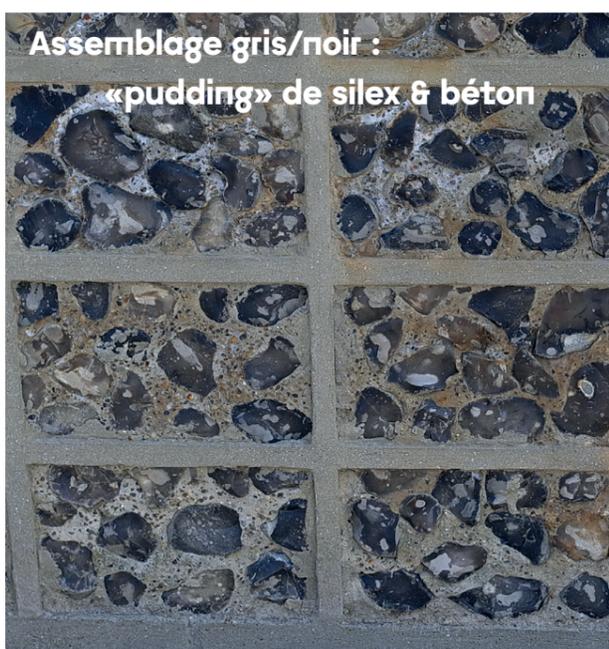
Association :
enrobé noir + grès sur les voiries



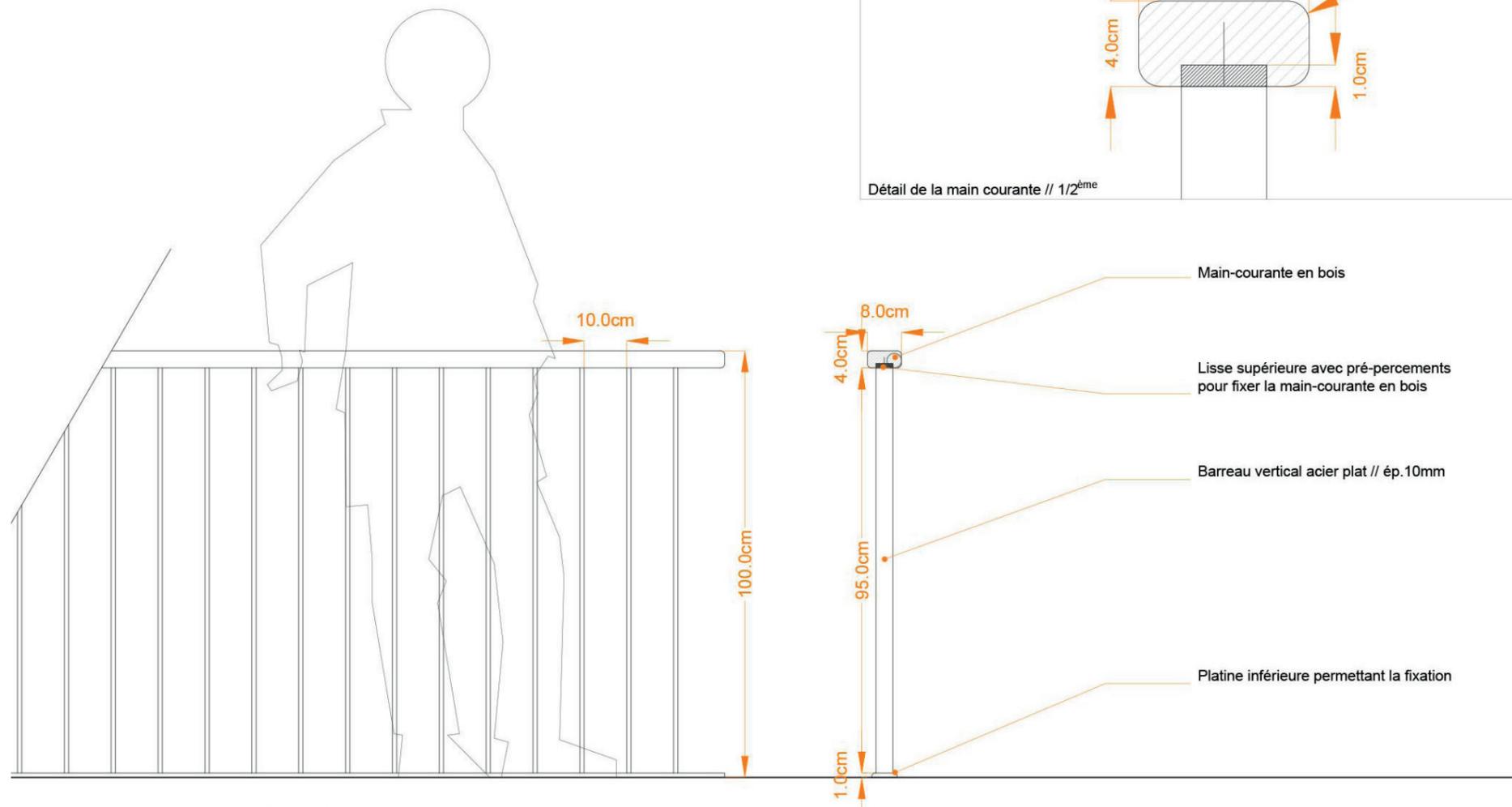
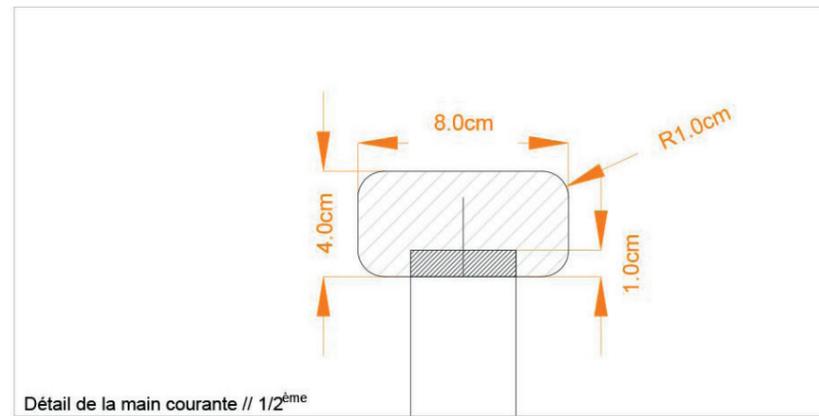
Assemblage rouge/blanc :
brique & moellon calcaire



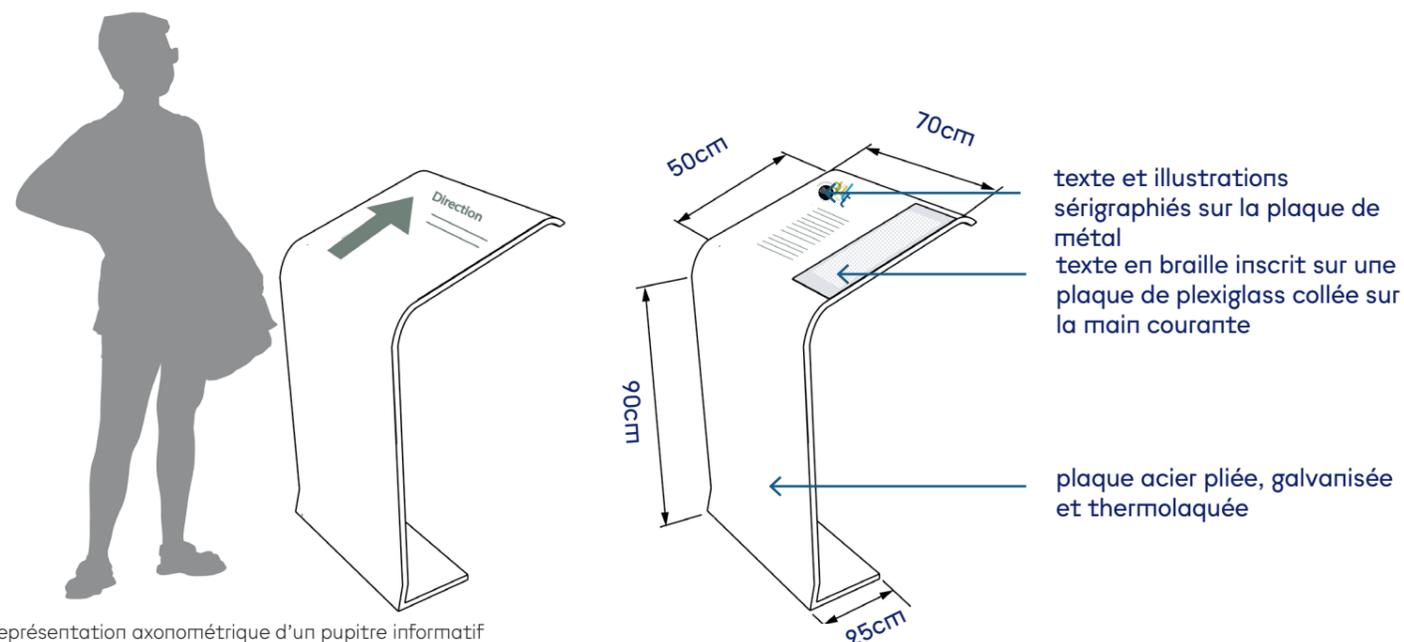
Assemblage gris/noir :
«pudding» de silex & béton



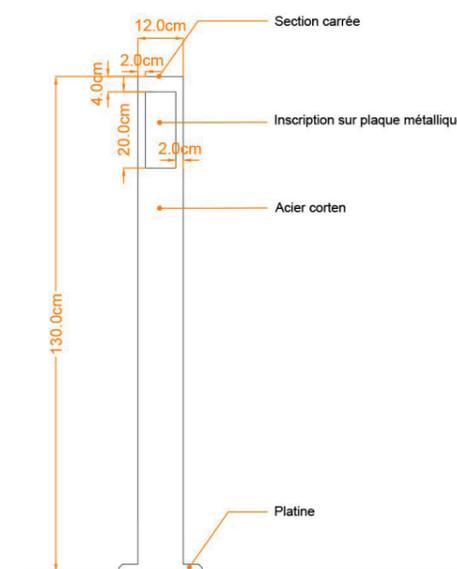
Les éléments de serrurerie



↑ Garde-corps en élévation - Echelle : 1/10ème @ A3



↑ Représentation axonométrique d'un pupitre informatif



↑ Potelet informatif d'élément particulier

les garde-corps

Sur les rives Sud et Est de la Place De Gaulle, un mur sera réalisé. Il sera coiffé d'un garde-corps constitué d'une main courante en bois et d'un barreadage vertical en plat acier aspect corten.

les mains courantes

Comme l'impose la réglementation PMR, dès que 3 marches se succèdent, il est nécessaire de disposer une main courante.

Réalisées, en plats acier afin d'être les plus discrètes possibles, des mains-courantes seront implantées en accompagnement des escaliers. Elles seront réalisées en acier aspect corten.

les supports pérennes pour transmettre des informations sur le patrimoine Aultois

Dans chaque lieu le nécessitant, un panneau d'information est disposé. Empruntant la forme d'un pupitre, il permet de donner les éléments d'information au grand public.

des potelets annotés balisant les parcours

En accompagnement de chacun des parcours identifiés par l'OT, des potelets de 130cm de hauteur, gravés pourront être implantés le long des itinéraires de découvertes pour baliser ces derniers et faciliter les déambulations des promeneurs. Ils seront en acier aspect corten.

Le mobilier urbain

le mobilier de défense

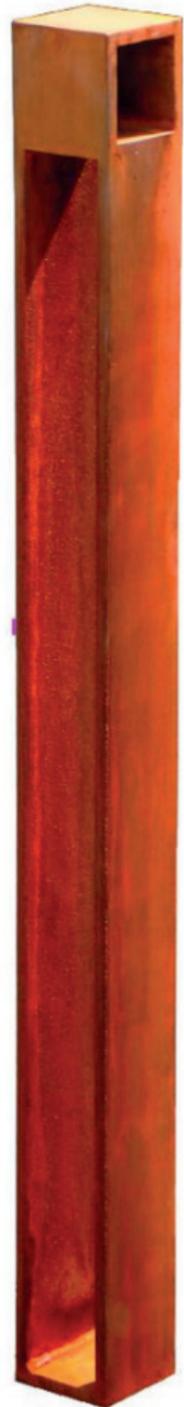
Afin de défendre certains trottoirs du stationnement, des potelets seront installés. Ils seront en acier aspect corten.

le mobilier de signalement

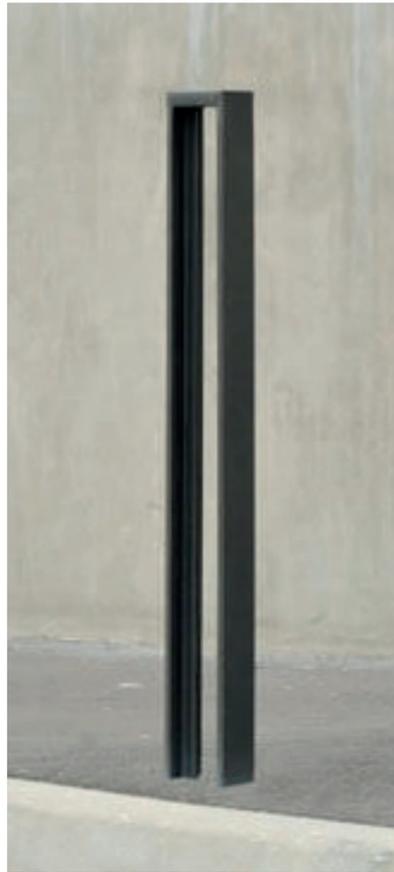
Les aires de stationnement, le stationnement longitudinal, les traversées piétonnes et le marquage seront définis à l'aide de clous en métal fixés dans l'épaisseur du revêtement de sol.

Bande d'éveil et de vigilance (BEV)

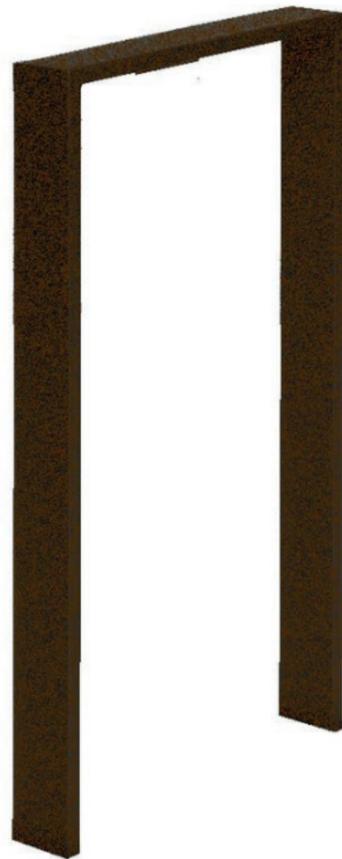
Elles seront en béton préfabriqué, de couleur blanche.



↑ Potelet en acier corten



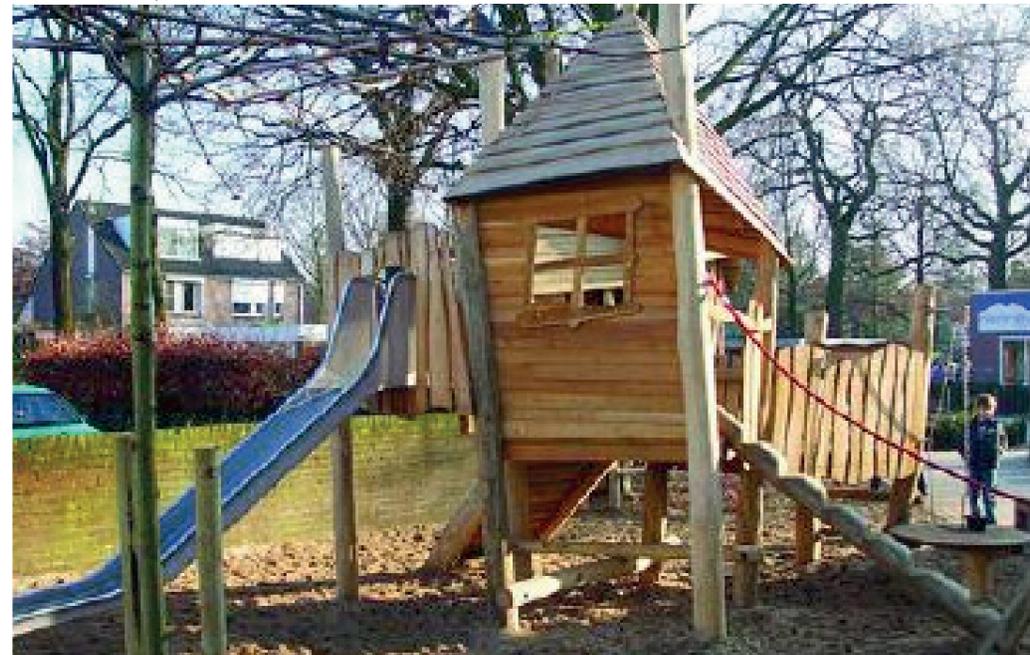
↑ Potelet en fer plié



↑ Arceaux vélos



↑ Structure de jeux



↑ Structure de jeux



↑ Balançoire double



↑ Dalle préfabriquée pour réaliser les bandes d'éveil et de vigilance



↑ Clou de voirie

Le mobilier urbain

les corbeilles de propreté

Reprenant les découpes figuratives ou non, des corbeilles métalliques seront dispersées à l'échelle du projet à raison d'une corbeille tous les 100 mètres, sur tous les parcours.

les chaises et bancs

Afin de proposer du mobilier à la fois esthétique, confortable et adaptable aux diverses configurations, contemporain dans le design et classique dans la silhouette, l'ensemble des assises appartiendront à une même gamme.

Cette dernière sera déclinée en chaises, bancs courts, bancs longs, avec ou sans dossier, avec ou sans accoudoirs et offrira ainsi un ensemble d'assises adaptées à chaque configuration et à chaque lieu.



↑ Corbeille cylindrique en métal découpé



↑ Assises banc et chaise



↑ Gamme de chaises, banc simple et banc long pour satisfaire à toutes les configurations

LES ARBUSTES PERSISTANTS



Taxus baccata (If)

LES ARBUSTES FLEURIS



Viburnum tinus 'Gwenlilian'



Hamamelis mollis



Hydrangea arborescens

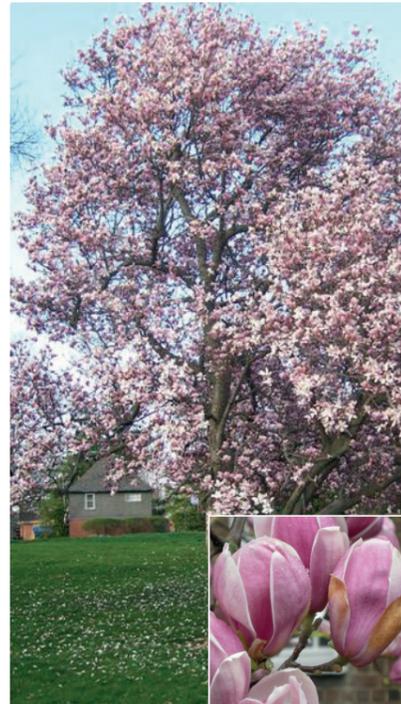


Kolkwitzia amabilis 'Pink Cloud'

LES ARBRES



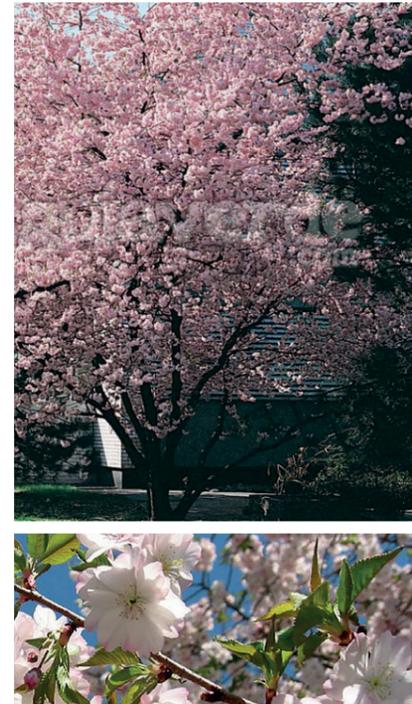
Pin sylvestre (persistant)



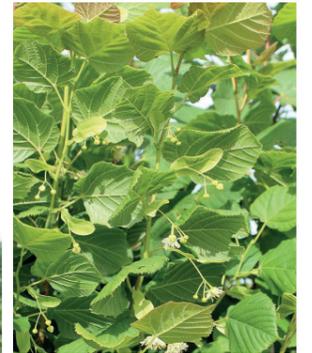
Magnolia (floraison élégante)



Prunus (floraison élégante - feuillage automnal éclatant)



Tilleul (Couronne dense - feuillage automnal élégant)



La palette végétale

LES MASSIFS FLEURIS (extrait de la gamme végétale proposée)



Aster dumosus 'Snow Sprite'



Heuchera 'Caramel'



Nepeta mussinii



Aubretia x 'Blue king'



Anemone hupehensis 'Splendens'



Fritillaire 'Ivory Bells'



Stipa tenuissima 'Pony Tails'



Achnatherum calamagrostis



Perovskia atriplicifolia



Gaura lindheimeri



Hellebore orientalis



Liriope spicata



Eremerus robustus



Iris sibirica



Digitalis x mertonensis



Eryngium planum



Acanthus mollis



Tiarella cordifolia



Polygonum affine 'Superbum'



Crocus chrysanthus



Muscari armeniacum



Carex morrowi 'Variegata'



Rosa Calizia

Les massifs fleuris

Inspirés des 'mixed borders' anglais, les massifs proposés en centre bourg sont destinés à évoquer les jardins situés en coeur d'îlot, les massifs proposés sont plantés d'espèces horticoles comprenant essentiellement des plantes vivaces qui ont pour vocation d'égayer l'espace public.

Les masses arbustives persistantes

Le socle de l'église, les abords de la place De Gaulle, et tous les massifs peu accessibles seront plantés d'ifs ne nécessitant que peu d'entretien. En pied de mur de l'église, afin de constituer un «fond de scène» à certains massifs, des masses arbustives associant diverses essences seront développées.

Certaines zones seront végétalisées par du couvre-sol. Divers bulbes agrémenteront aussi les massifs au printemps.

Les aménagements ont été conçus de manière à minimiser l'entretien, et à pérenniser les plantations.

Les arbres

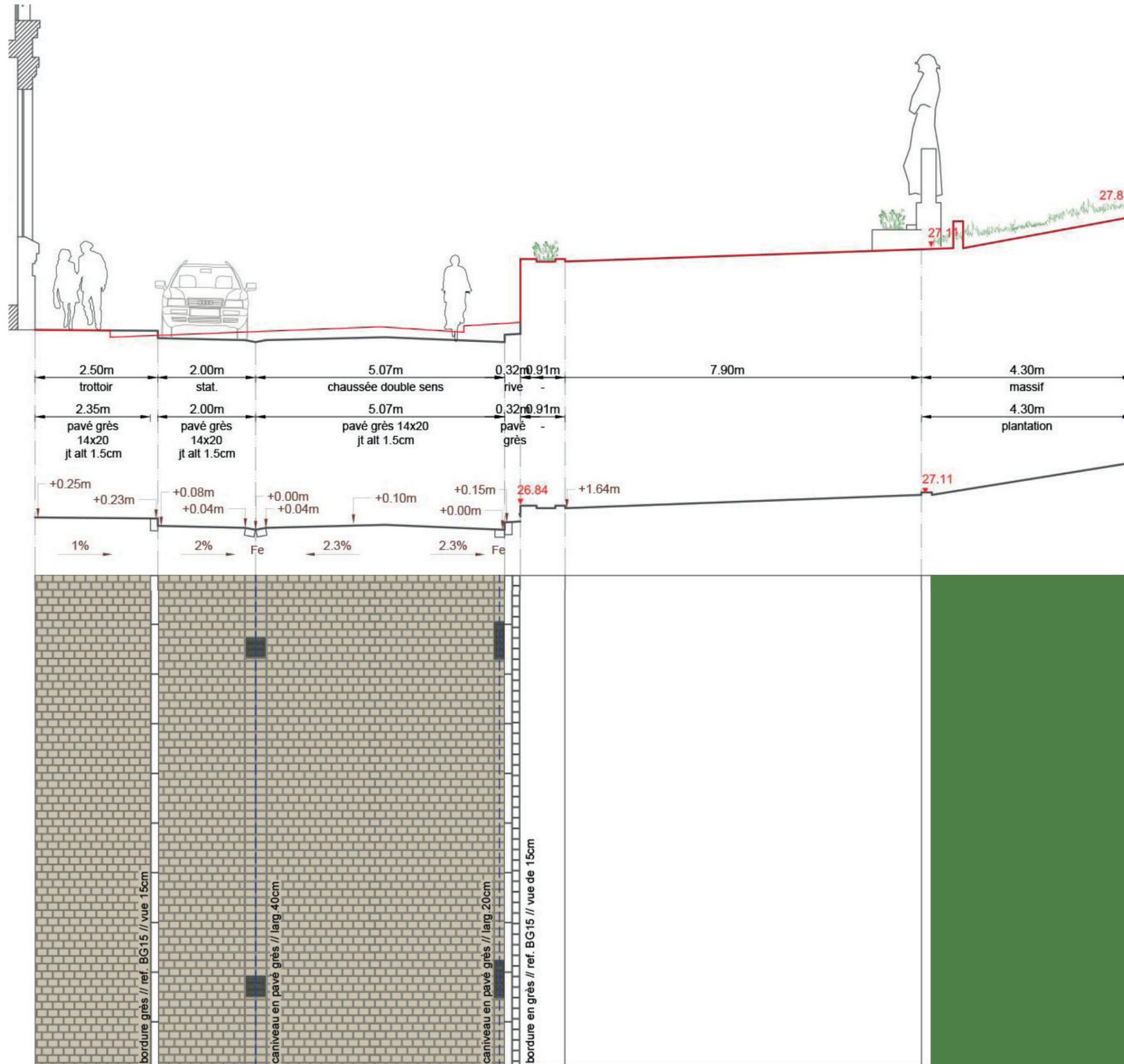
Des arbres à moyen et à grand développement seront plantés pour accompagner la place De Gaulle et dissimuler des pignons aveugles. Ailleurs, des arbres à petit et moyen développement créent un ombrage léger et apportent des touches colorées par leur floraison, écorces ou feuillage. Chacun des arbres proposés présente en effet l'intérêt d'avoir une présence automnale et hivernale remarquable au travers de son feuillage, de son écorce, et parfois même par sa floraison pour certains *Prunus* qui fleurissent durant l'hiver.

de l'église au casino : la Grande Rue



La Grande Rue

Section St Pierre



↑ Vue en coupe de la Grande Rue au niveau de l'église // échelle : 1/100 ème @A3

Enjeux

Desservant un linéaire commerçant au Nord et longeant l'église située au Sud, la rue présente un profil dissymétrique pour pallier l'étroitesse de l'emprise disponible.

Le projet prévoit

- la réduction de la voirie à 5 mètres, le maintien de la circulation à double sens et de la file de stationnement le long des façades,
- une voirie en toit ramenant les eaux de pluie vers les caniveaux pavés,
- en fond de stationnement, une bordure garantit une protection de l'unique trottoir dont la largeur est portée à 2 mètres minimum permettant ainsi d'offrir un itinéraire confortable en contact direct avec les commerces,
- le pavage intégral de la rue pour valoriser les abords de l'église et renforcer le caractère historique du lieu



↑ Plan de localisation de la coupe

La Grande Rue

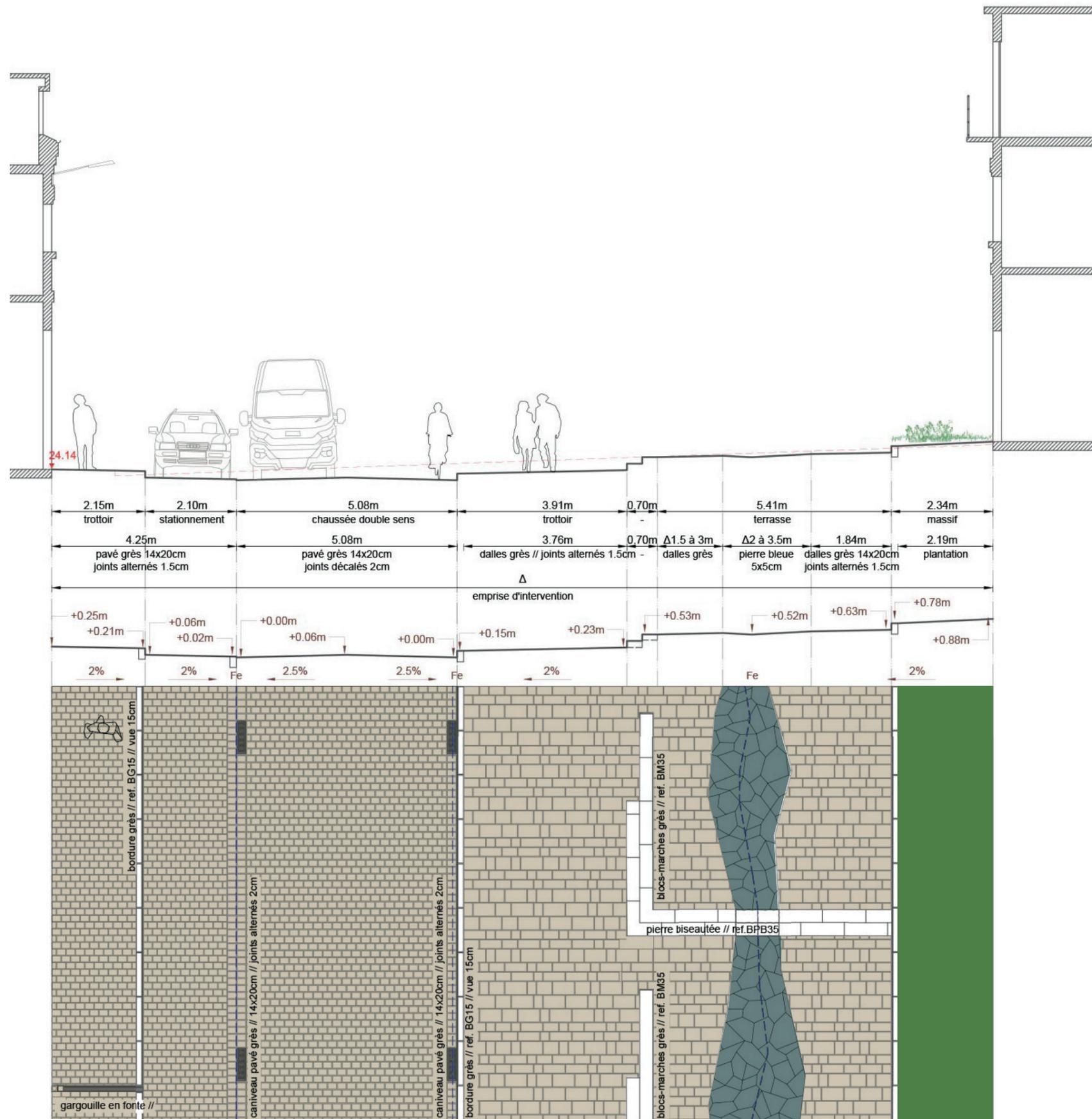
Section Foch

Enjeux

Desservant un linéaire commerçant au Nord et s'ouvrant sur la Place Foch ré-appropriée au Sud, la rue présente un profil dissymétrique.

Le projet prévoit

- la réduction de la voirie à 5 mètres et le maintien de la circulation à double sens et de la file de stationnement le long des façades,
- en fond de stationnement, une bordure garantit une protection du trottoir dont la largeur est portée à 2 mètres minimum,
- le pavage intégral de la rue,
- le dénivelé entre la rue et la Place est l'occasion au travers d'embranchements de mettre en scène la place et l'église en arrière plan,
- mise en place de dalles en grès sur la place Foch.

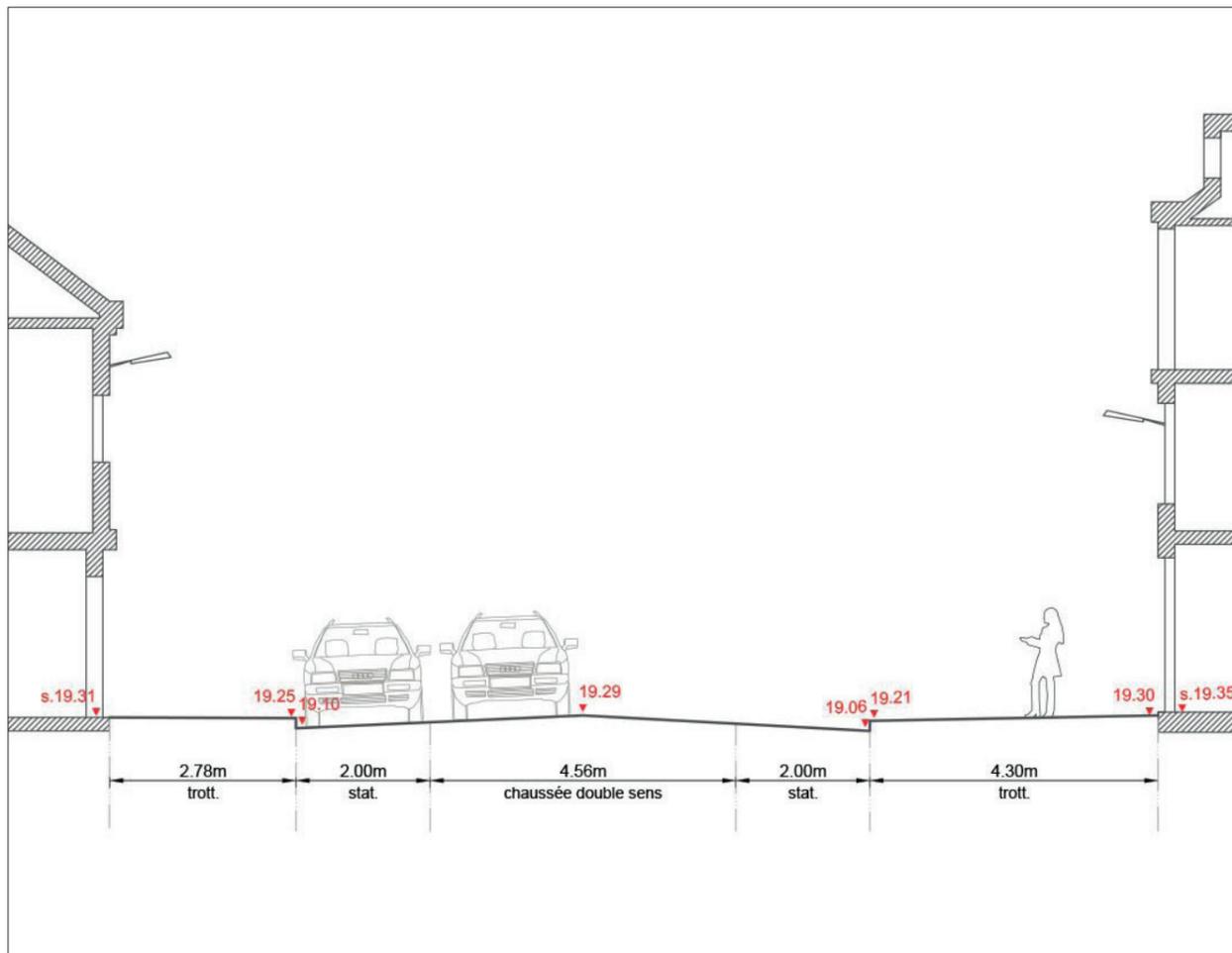


↑ Vue en coupe de la Grande Rue au niveau de la Place Foch // échelle : 1/100 ème @A3



↑ Plan de localisation de la coupe

La Grande Rue hier et aujourd'hui

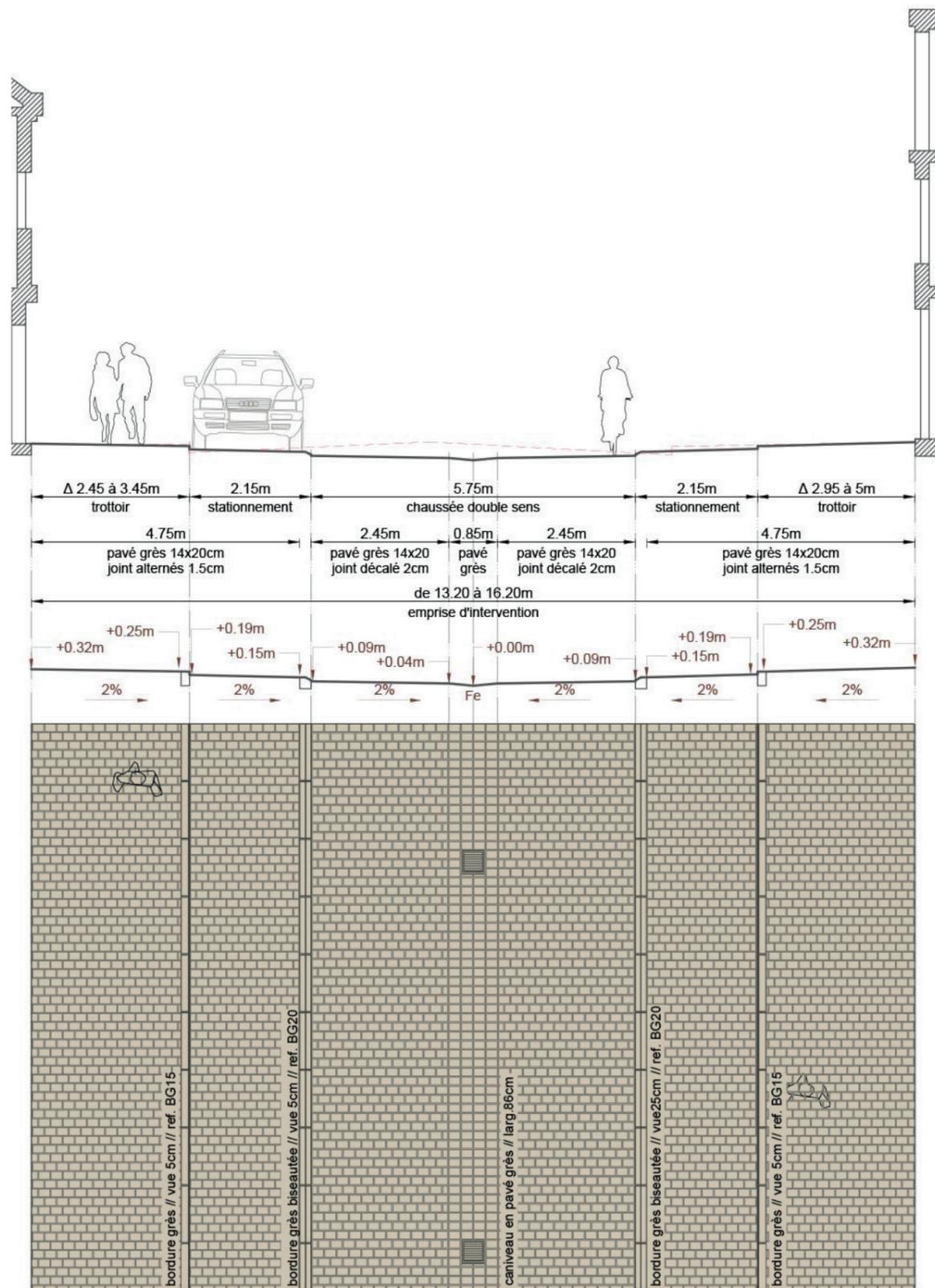


↑ Coupe de l'existant de la Grande Rue // 1/100ème

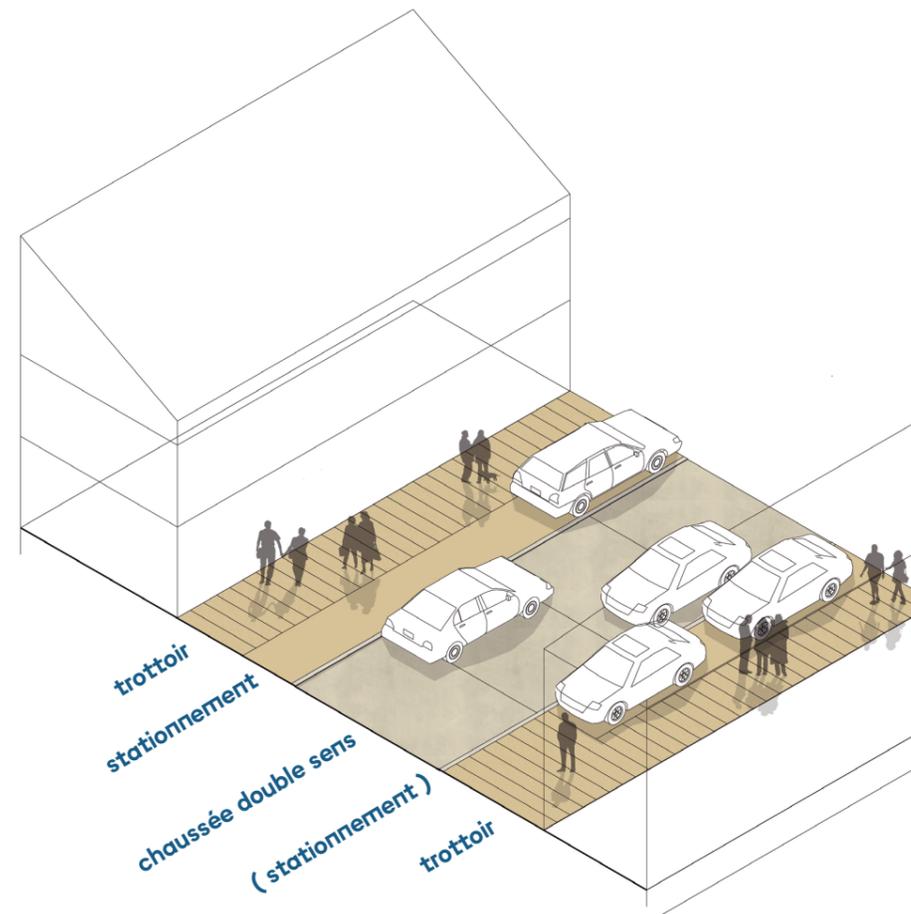


↑ Vue en coupe de la Grande Rue au niveau de la Place Foch // échelle : 1/100 ème @A3

La Grande Rue Section Ouest



↑ Vue en coupe de la Grande Rue dans sa section Ouest // échelle : 1/100 ème @A3



↑ Axonométrie schématique de la Grande Rue

Enjeux

Rue principale sur laquelle se trouve l'essentiel de l'offre commerciale et de restauration.

L'enjeu premier est de redéfinir le partage de l'espace au profit des piétons et des activités en rive.

Le projet prévoit

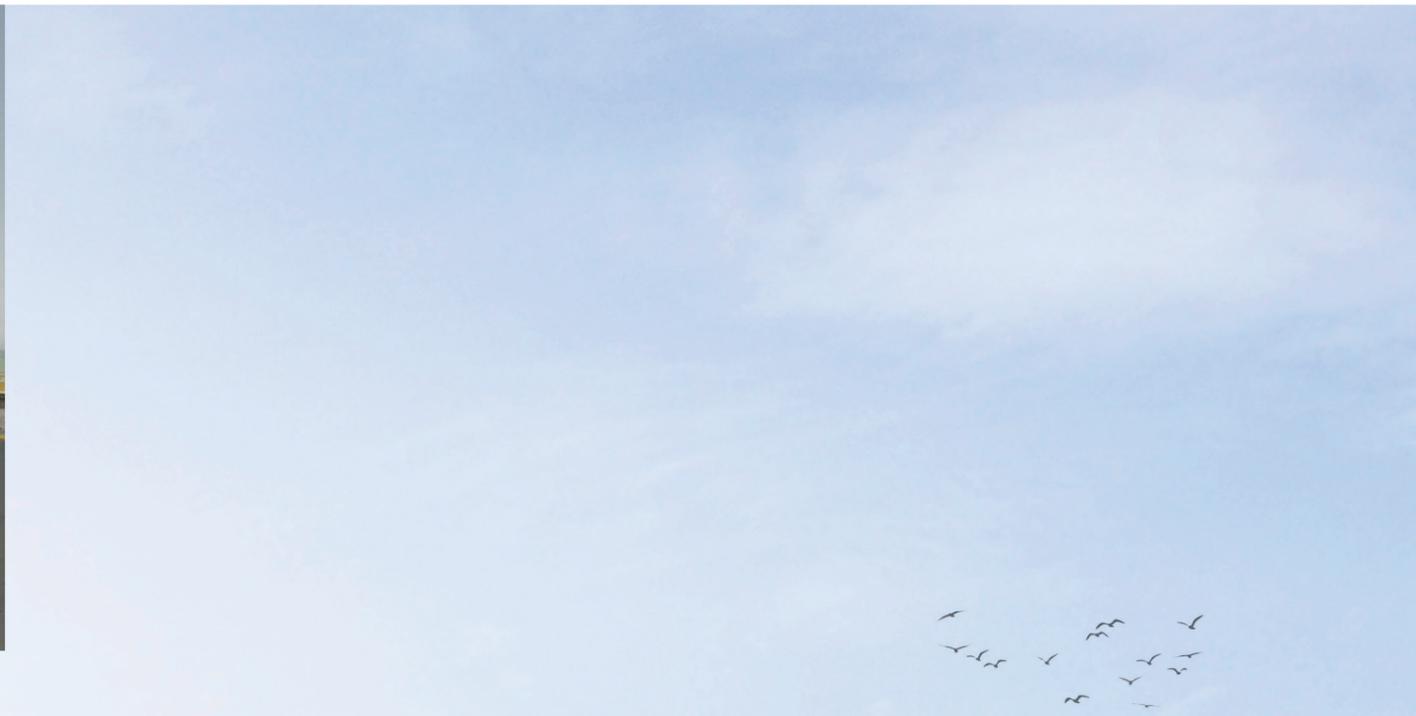
- la préservation du fonctionnement actuel de la rue avec une voie à double sens de circulation, du stationnement en longitudinal de part-et-d'autre de la chaussée (dès que la largeur des trottoirs le permet),
- le pavage intégral de la rue de façade à façade, marquant le caractère piéton de l'espace,

les abords du Casino





↑ Cliché de la situation actuelle



↑ Perspective d'ambiance sur le parvis principal et le rue Jamart

Principes du ré-aménagement



Reprise du garde-corps et ajout d'un pupitre en bois

Lettrage AULT

Création d'embranchements et gradins en bois

Création d'un parvis en bois à niveau avec le casino

Plantation de *Pinus nigra*

FAÇADE VALÉRY

Reprise de la terrasse en résine

Création d'une rampe et de gradins

Assises multiples

Gestion des OM par une borne d'apport volontaire

FAÇADE JAMART

Belvédère en bois et assises multiples

Reprise du garde-corps par la création d'un pupitre en bois

FAÇADE SUD

Enjeux

Articulation majeure entre les espaces centraux et le front de mer, et point de vue exceptionnel, les abords du casino sont aujourd'hui caractérisés par des aménagements routiers et des espaces peu agréables.

L'enjeu principal est donc de mettre en valeur cette situation en belvédère sur la Manche et qui constitue l'accès privilégié à la plage d'Ault, de proposer des aménagements privilégiant la place du piéton et qui offrent aux visiteurs la possibilité de profiter du lieu.

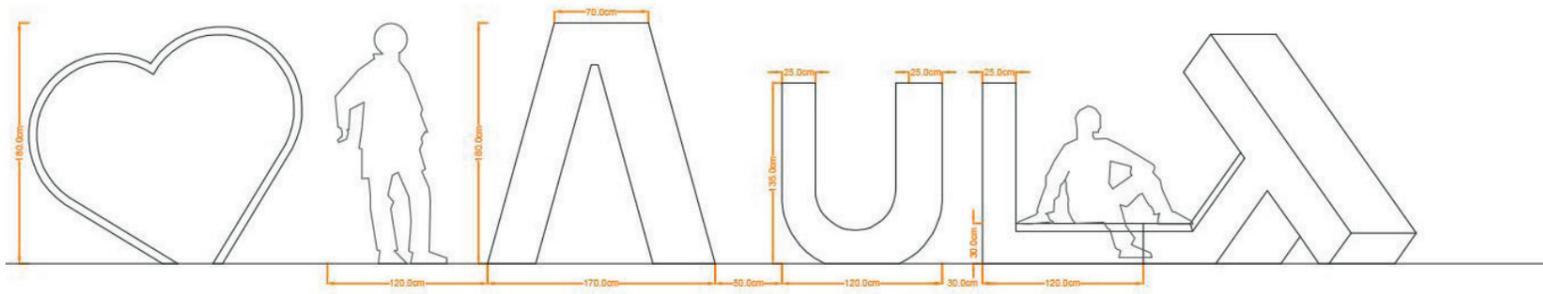
Le projet prévoit

- la préservation du fonctionnement actuel du lieu en effaçant le caractère routier par une absence de marquage des voiries qui seront revêtues de béton comme les espaces piétons, en continuité des espaces du front de mer,
- la mise en place de bancs en bois fixant les limites d'évolution aux véhicules et permettant de s'asseoir tout en profitant de la vue,
- la création d'un socle en bois constituant un parvis haut mettant en valeur le bâtiment de l'ancien casino,
- la suppression du stationnement en épis rue Jamart pour permettre d'assurer une continuité piétonne évidente, confortable et sécurisée entre la rue Jamart et la rue St Valéry,
- la mise en œuvre au Sud du casino de chaises longues et autres éléments de mobilier pour créer une plage urbaine.

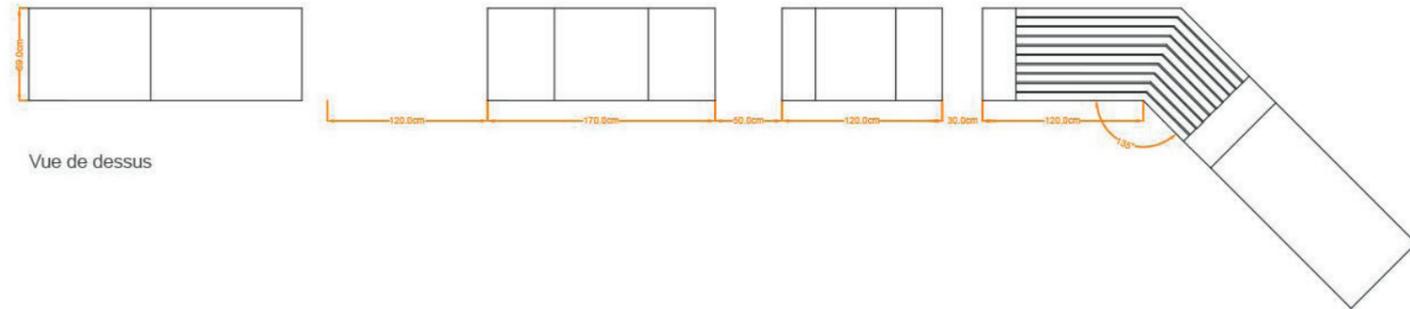
Un objet singulier

Marquer l'identité du lieu

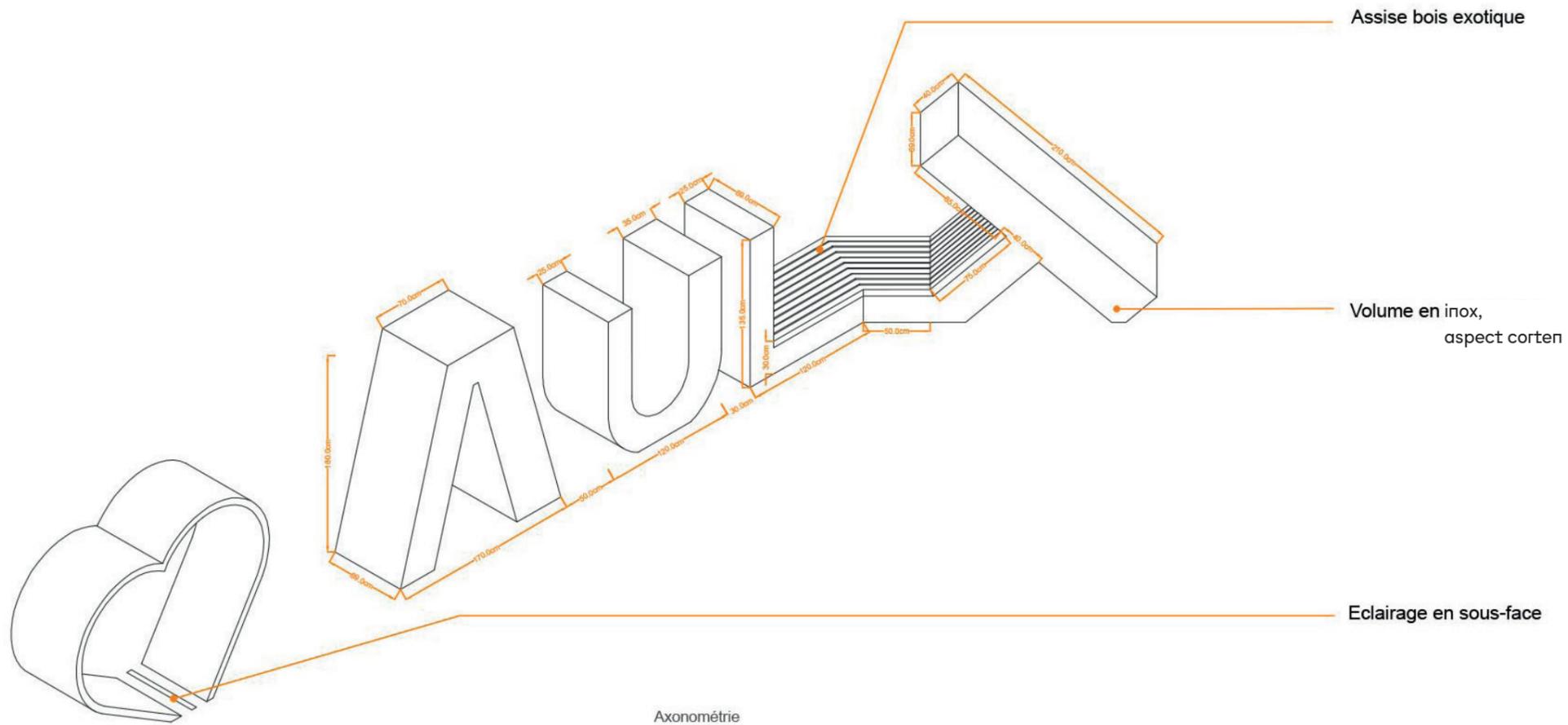
Positionné sur l'esplanade du Casino, affirmant l'identité du lieu et promouvant la ville, un lettrage métallique sera mis en place et participera demain à l'image renouvelée d'Ault.



Vue de face

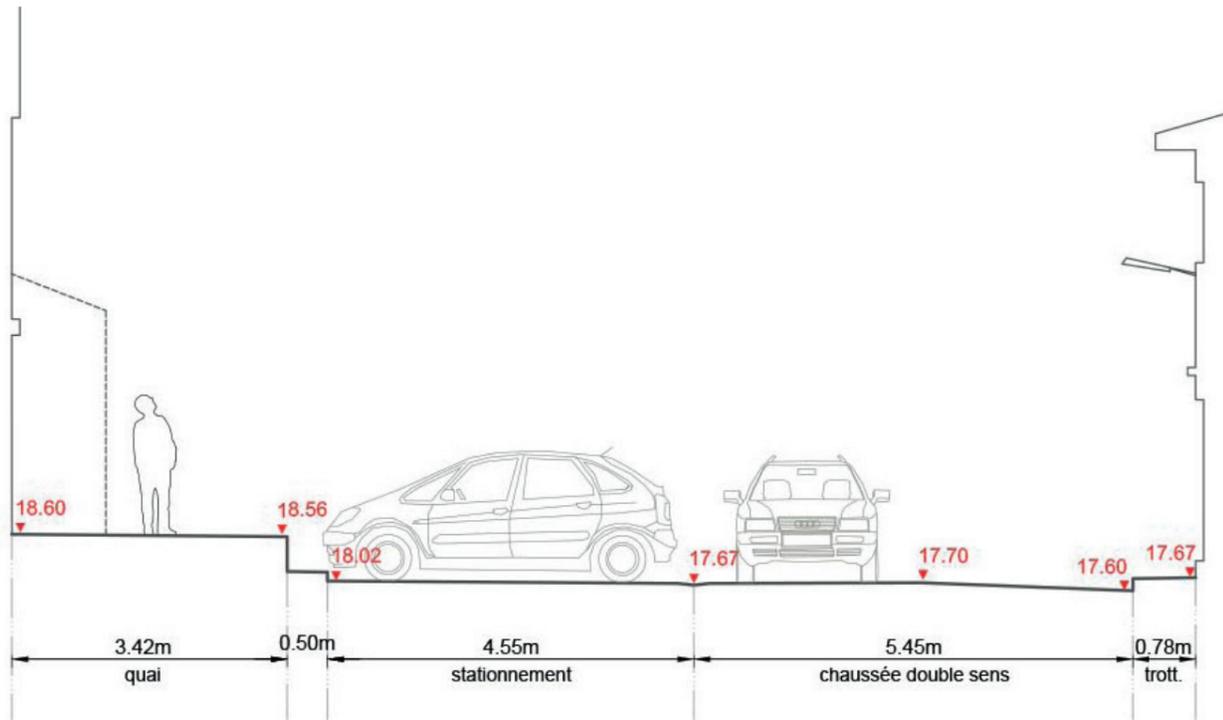


Vue de dessus

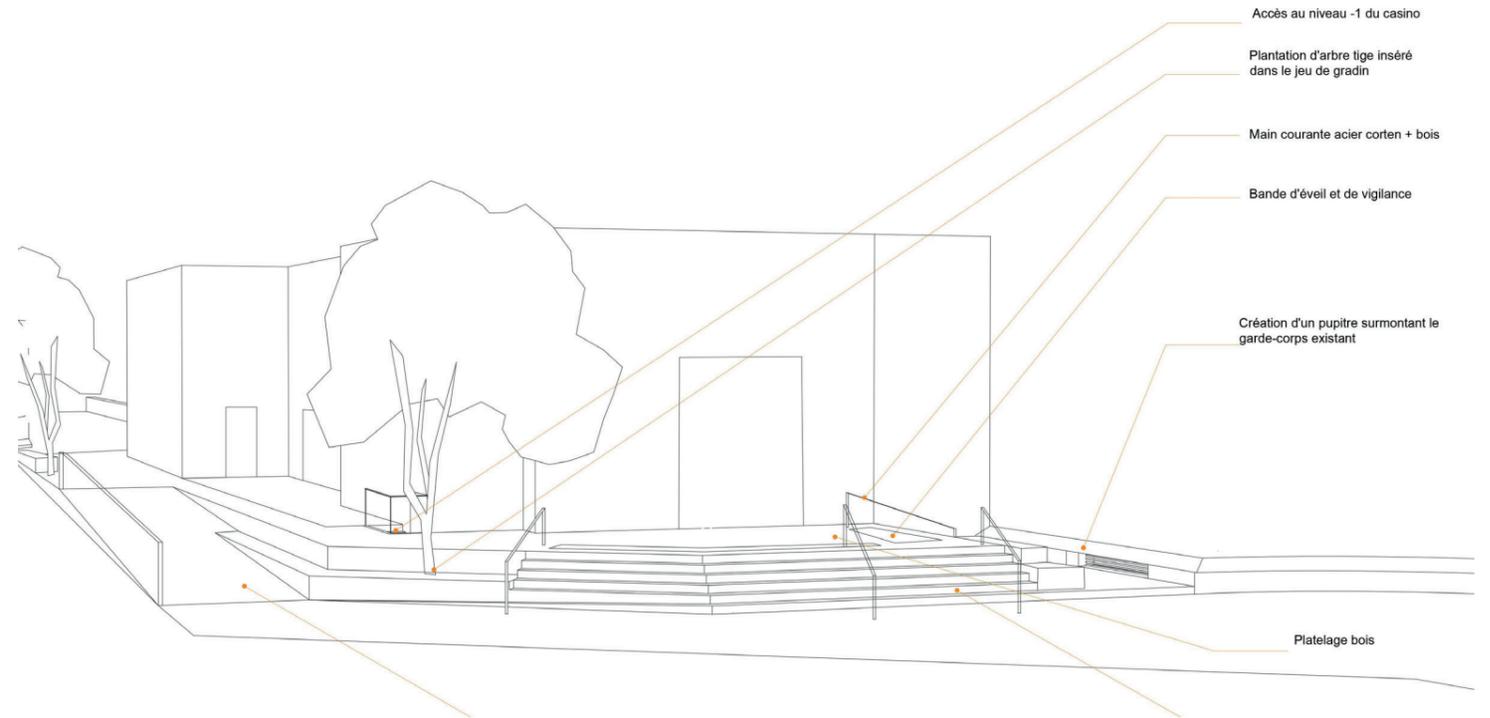


Axonométrie

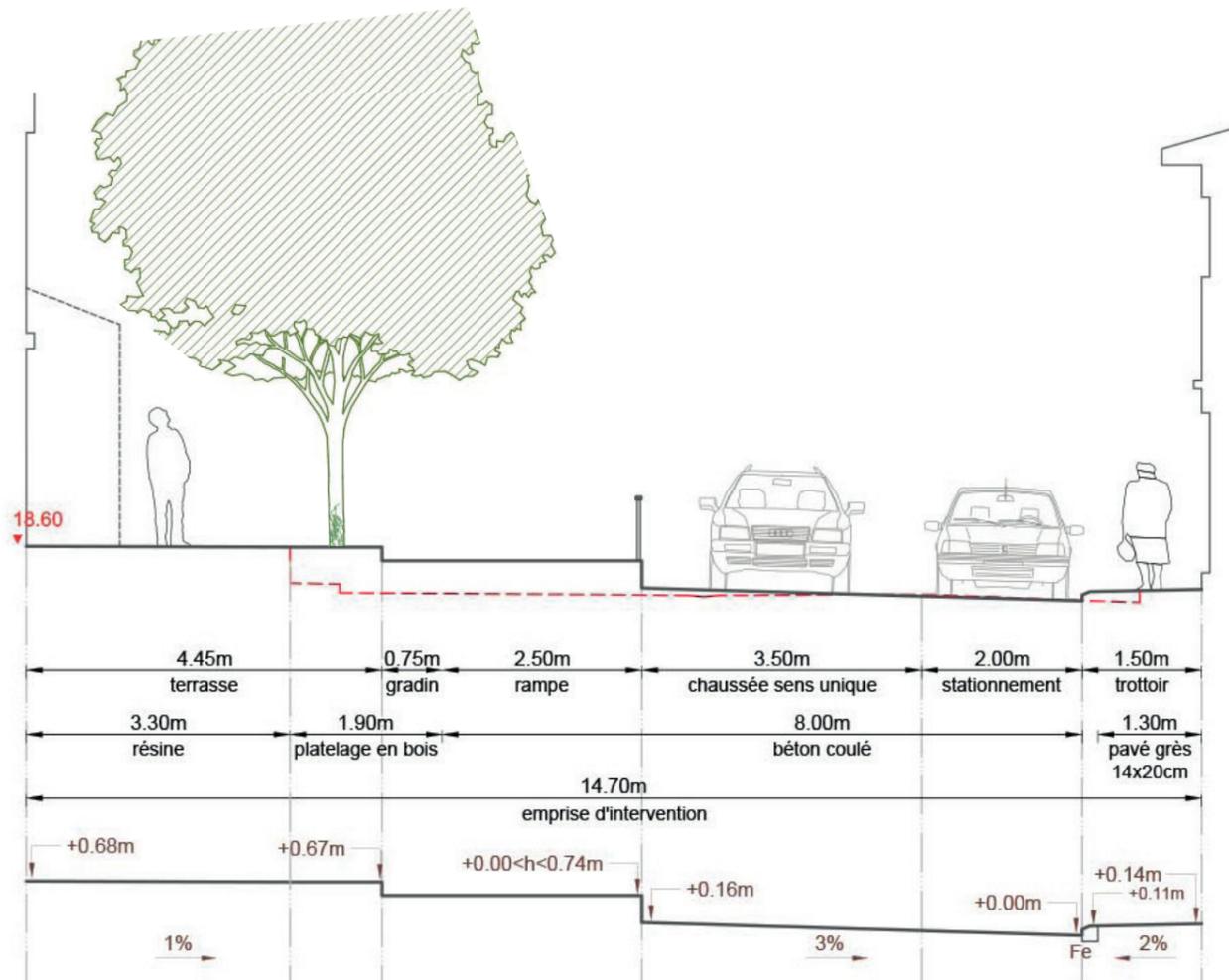
↑ Des représentations géométriques qui ré-interrogent la perception de l'espace



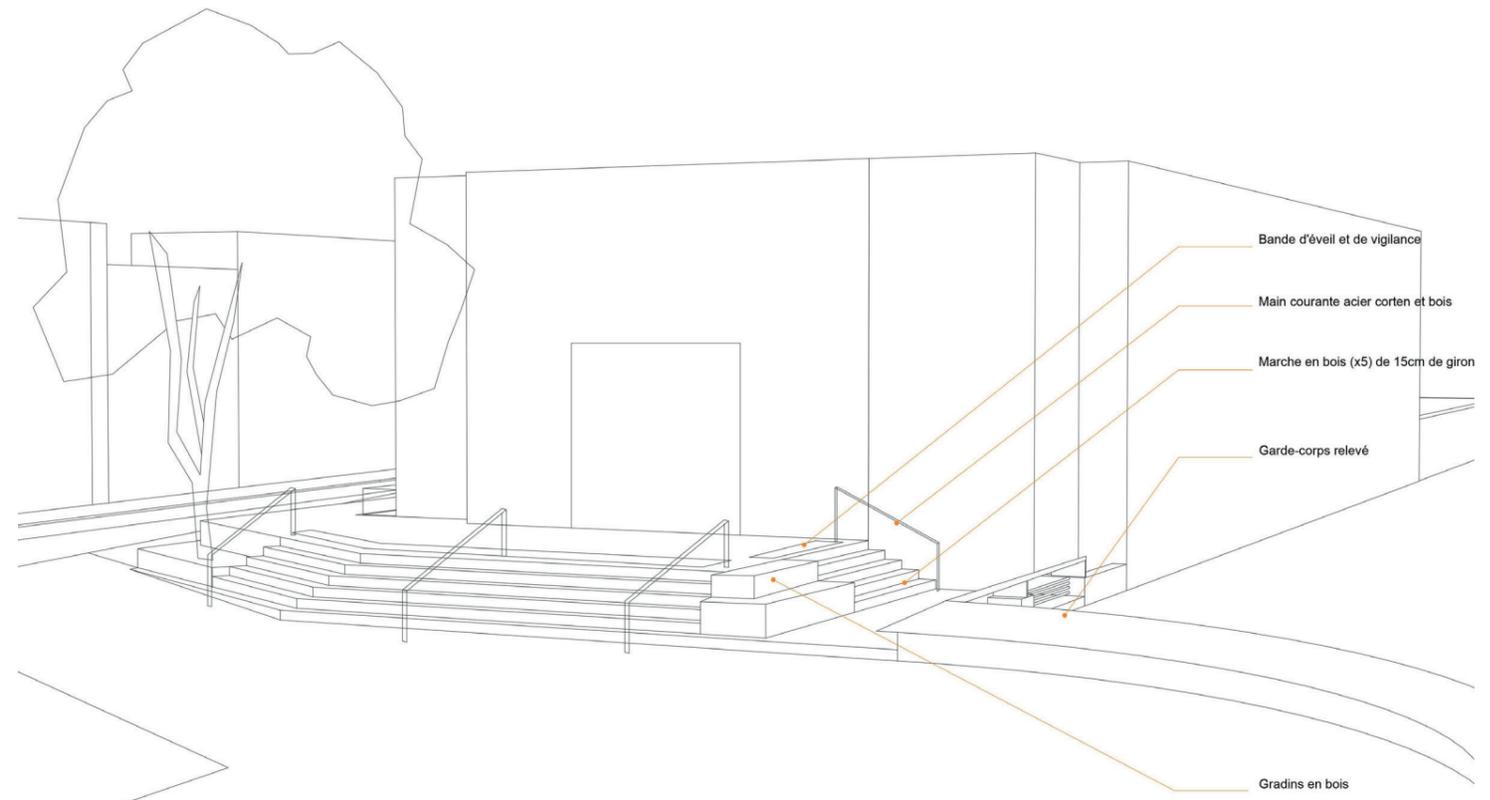
↑ Coupe en travers de la situation existante rue Jamart // échelle : 1/100ème @ A3



↑ Axonométrie du parvis du casino // sans échelle



↑ Coupe en travers de l'état projeté sur la rue Jamart // échelle : 1/100ème @ A3



↑ Axonométrie du parvis du casino // sans échelle

le Front de mer en belvédère





↑ Cliché de l'existant rue de St Valéry

↑ Perspective d'ambiance sur la rue de Saint Valéry

Principes du ré-aménagement

Maintien de la desserte

Le projet préserve la possibilité d'une circulation motorisée le long des façades. Sur une largeur de 3 à 3,5 m, une circulation à sens unique du Nord vers le Sud restera possible. La circulation sera toutefois encadrée par une réglementation de type «aire piétonne» avec une vitesse maximale autorisée limitée à 20km/h et une priorité absolue aux piétons. L'objectif est de limiter et de dissuader la circulation automobile autant que possible, sans totalement l'interdire, notamment pour préserver l'accès des riverains. Le long des façades subsiste un espace de largeur variable qui a vocation à gérer les descentes d'eaux pluviales, les émergences des réseaux, et offre un recul entre la «voie» et les entrées des habitations et des commerces. Ce passe pied sera revêtu en pavé de grès.

Un espace unitaire dédié à la promenade

La totalité de l'espace compris entre la rambarde et les façades sera revêtue d'un seul et même matériau. Ceci permettra d'unifier les différents espaces constitutifs de la promenade effaçant la distinction entre la partie circulaire et celle exclusivement piétonne.

Un paysage qui fait place à la végétation naturelle

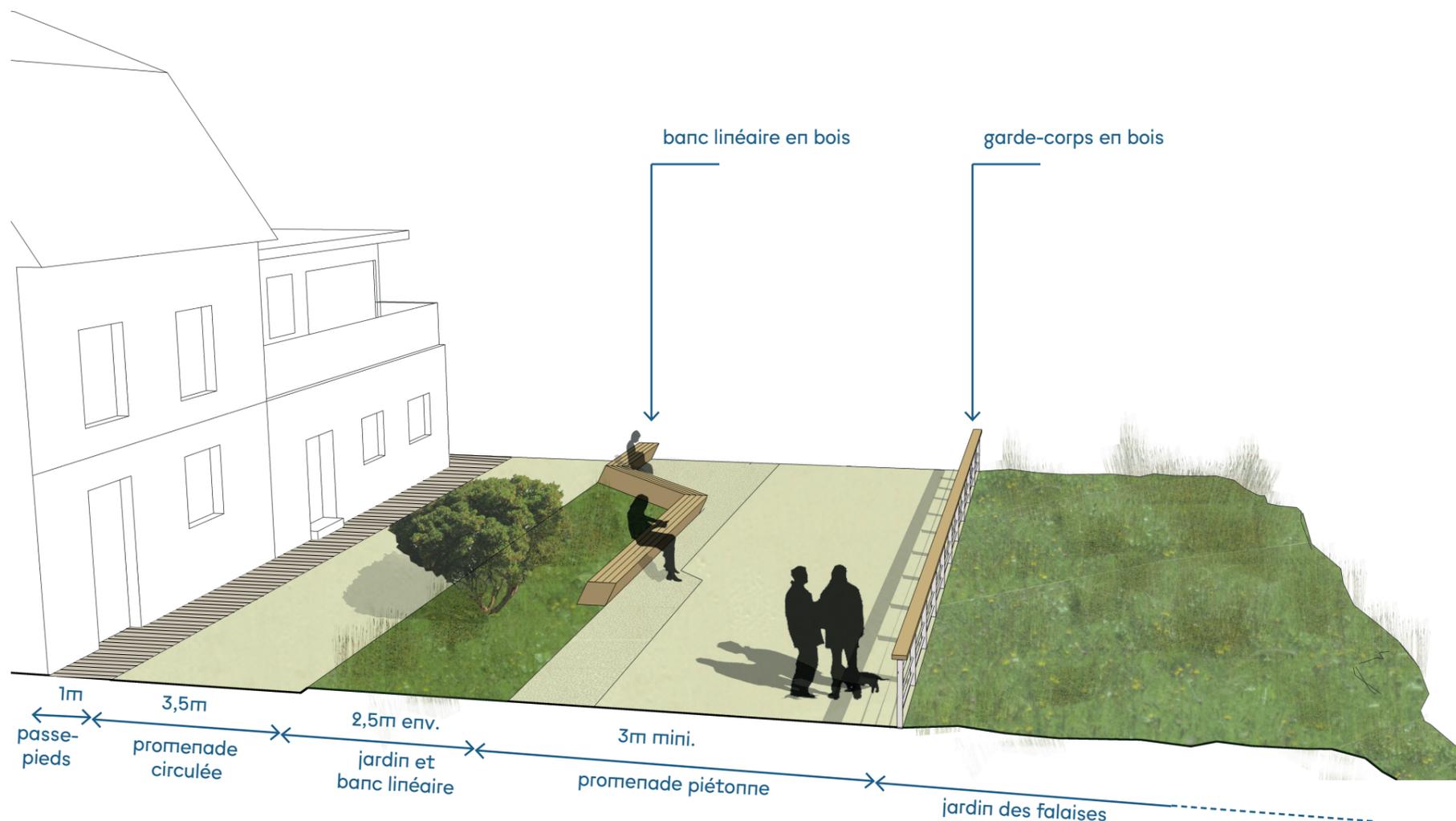
En continuité avec la végétation qui s'est installée sur le bord à falaise, le projet prévoit la végétalisation des trottoirs et zones de stationnement qui ont été abandonnées. En complément de cette frange, dès que la largeur de la promenade le permet, de larges massifs seront aménagés au cœur de la promenade.

Un banc en bois qui fait lien

Tout au long de la promenade qui s'étire sur un linéaire important, un banc en bois offrira de multiples occasions de s'asseoir, de s'allonger, et constituera le fil conducteur de l'aménagement.

Un garde-corps pour garantir la sécurité et préserver le panorama spectaculaire

Les murets actuels, rambarde en béton ou garde-corps bois-ganivelle seront conservés là où ils sont en bon état autour du Casino, il sera toutefois nécessaire de le surélever. Par contre, les clôtures grillagées seront enlevées et remplacées par un garde-corps en bois.



↑ Profil type de la promenade

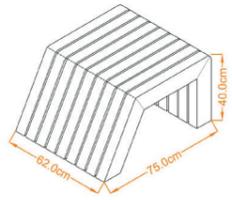
Vocabulaire de la promenade

Un banc modulaire et démontable

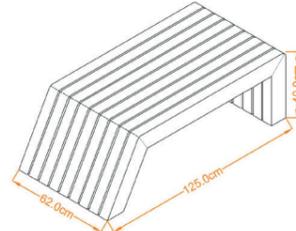
Élément fort de continuité, un banc en bois-métal accompagne la promenade sur tout son linéaire urbain.

Reposant sur une structure métallique fixée sur la dalle béton (sol de la promenade) qui sert ainsi de fondation, il est conçu avec l'association de plusieurs modules de tailles variables (de 0,7 à 2,5m).

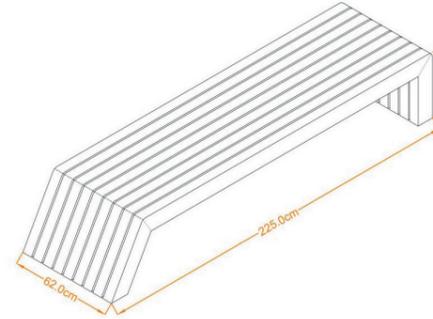
- chaque module est constitué d'éléments en bois massif, fixés les uns aux autres par des éléments acier non visibles,
- le bois prescrit est le mélèze ; choisi pour sa durabilité et son origine européenne.



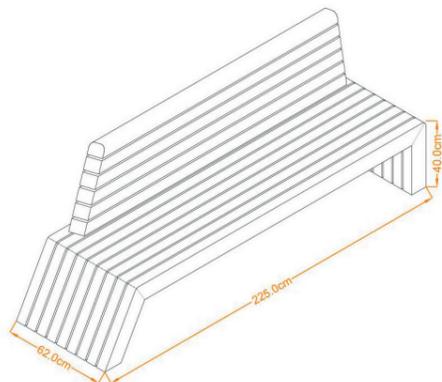
↑ Banc de taille S



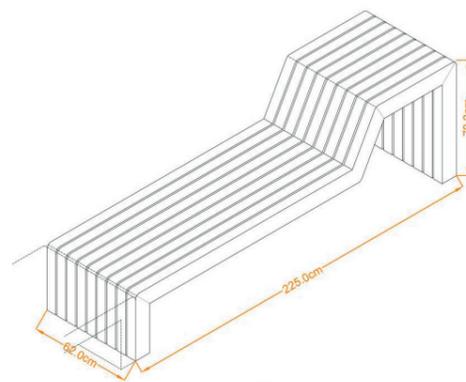
↑ Banc de taille M



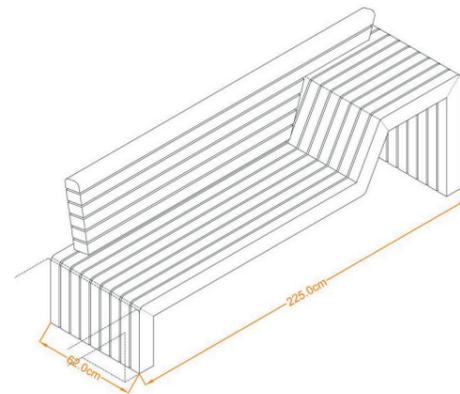
↑ Banc de taille L



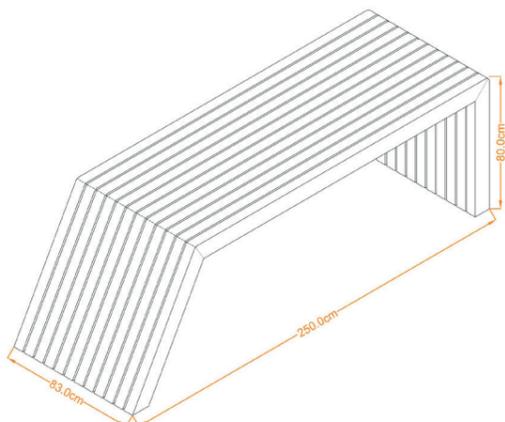
↑ Banc de taille L avec dossier



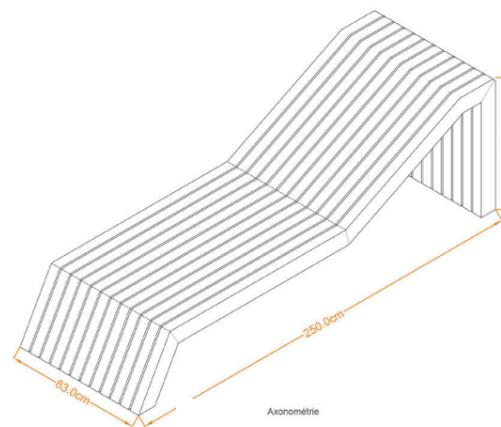
↑ Banc de taille XL



↑ Banc de taille XL avec dossier

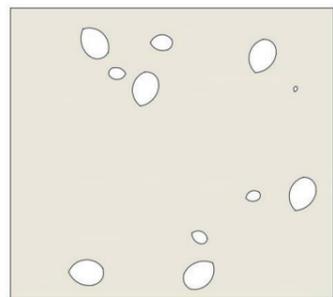
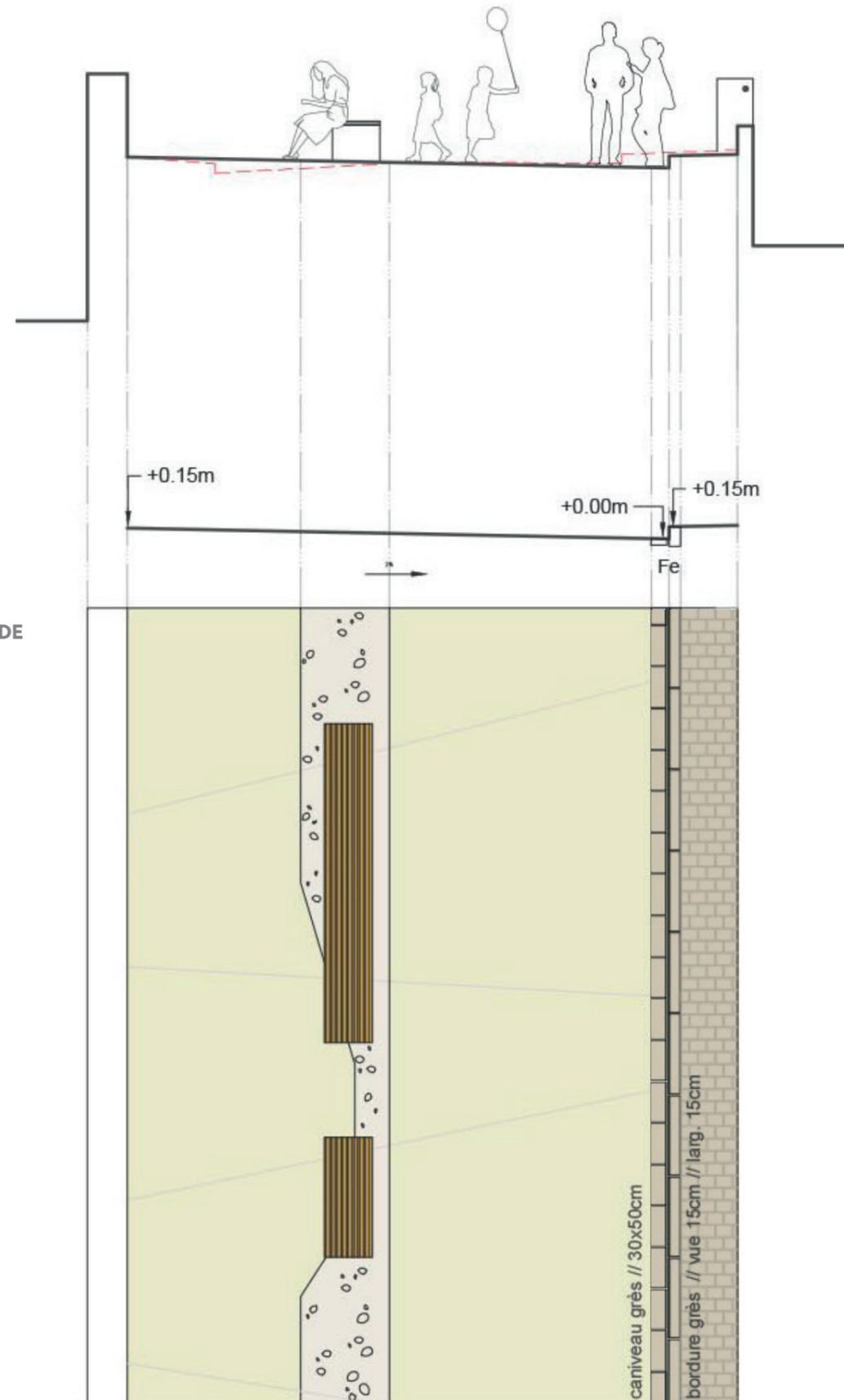


↑ Table



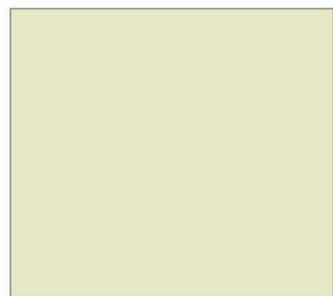
↑ Méristienne / Bain de soleil

Vocabulaire de la promenade



BETON TEXTURE AVEC INCLUSION DE GALET

Matériau : béton et galets sciés
Couleur : teinte ocre-jaune
Finitions :
gommé / sablé
inclusion de galets



BETON TEXTURE

Matériau : béton
Couleur : teinte ocre-jaune
Finition : gommée

Choix d'un matériau résilient

L'aménagement de la promenade répond aux contraintes spécifiques liées à l'instabilité du sous-sol sur lequel elle se développe. Ainsi, la promenade sera revêtue de béton dans sa quasi-globalité. Le choix s'est porté sur ce matériau car il permet d'assurer une imperméabilité du sol, il est peu impactant en termes de mise en œuvre, il est d'un coût mesuré, il permet des ré-interventions facilitées, peut-être démonté en cas de recul du trait de côte.

Le béton, un matériaux aux finitions multiples

En plus de ses qualités techniques satisfaisant aux spécificités du contexte géologique, le béton présente une très large variété d'aspects de surface et de finitions. Sur la promenade sont proposées deux coloris :

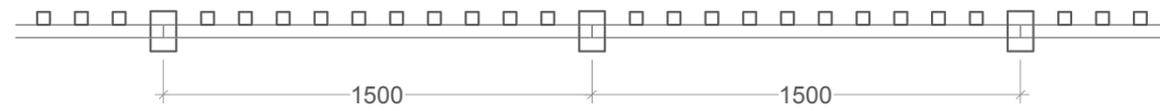
- un béton clair ocre-jaune évoquant la couleur de la craie oxydée sur la partie circulée,
- sur 20% de la superficie de la promenade sera ensuite réalisé un sablage offrant un aspect de surface rugueux évoquant le sable. Ce traitement de surface permettra de réaliser une ondulation subtile au sol, rappelant les aléas du littoral et les ondulations marines ...

Une promenade volontairement singulière

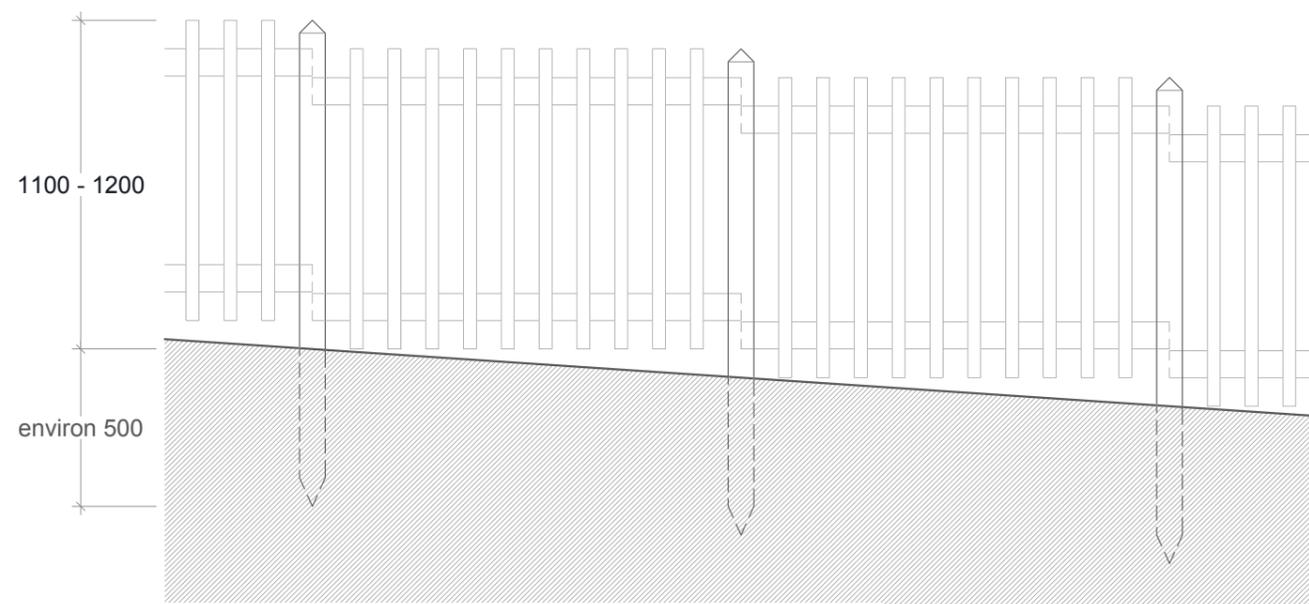
En complément de la «texturisation» des sols qui rompt l'homogénéité du matériau unitaire, le projet propose d'utiliser les autres possibilités du béton, et ainsi apporter à cette promenade une dimension singulière.

De manière ponctuelle, et en des lieux choisis, seront réalisés des inserts de galets sciés.

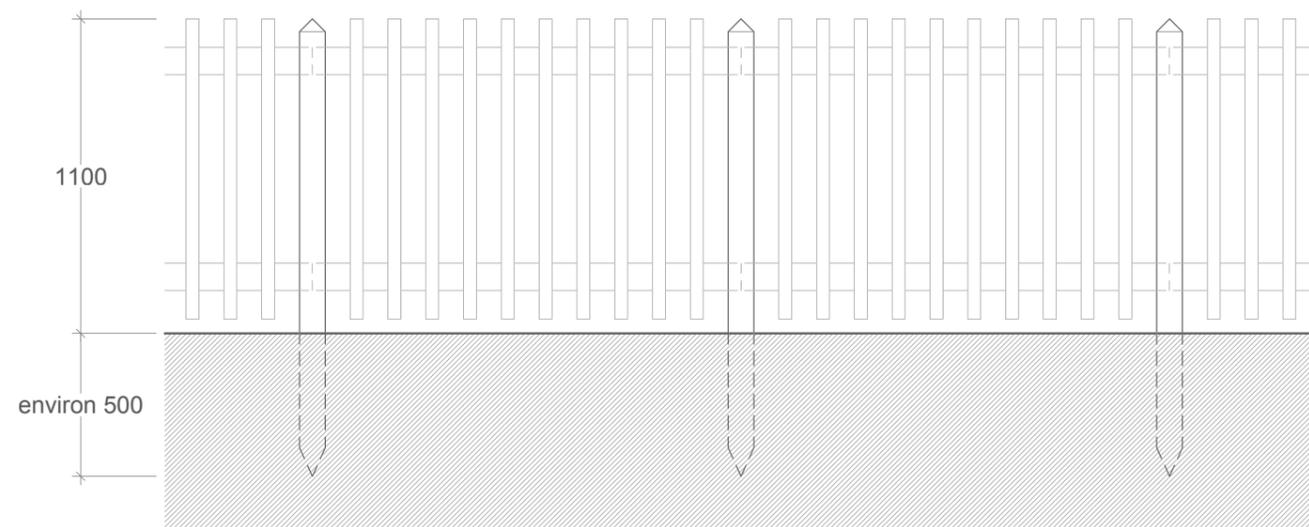
Le garde-corps



↑ Garde-corps en bois + ganivelle (vue de dessus)



↑ Garde-corps en bois + ganivelle (vue en élévation en terrain en pente)



↑ Garde-corps en bois + ganivelle (vue en élévation en terrain plat)

un garde-corps sécurisant et discret

Les clôtures qui interdisent l'accès aujourd'hui seront supprimées. Elles seront remplacées par un garde-corps permettant de signaler la limite à ne pas franchir.

Le garde-corps sera réalisé en bois pour résister aux embruns et limiter les actions d'entretien (pas de mise en peinture). Il sera constitué d'une structure en bois massif (poteau + 2 traverses) sur laquelle sera fixée de la ganivelle «épointée».

Une large main courante sera mise en œuvre de manière ponctuelle pour constituer un véritable accoudoir, un support d'information.

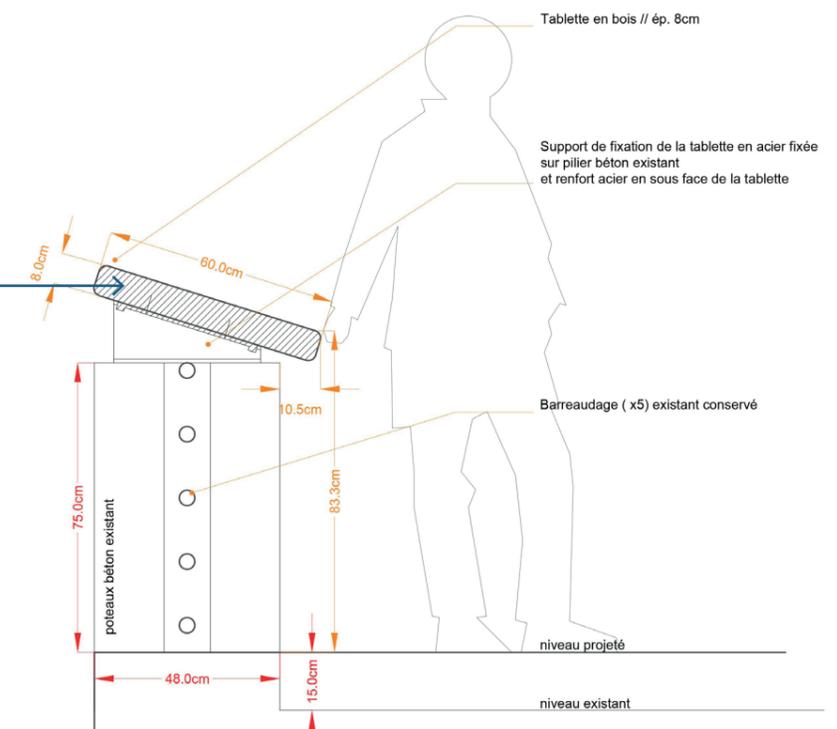
Ce garde-corps sera similaire à celui déjà mis en œuvre sur la rue Saint Valéry.

La fixation de la clôture se fera par platines ancrées par chevillage chimique sur le béton de la promenade. Le démontage du garde-corps sera de fait aisé en cas de nécessité.

Ailleurs, les rambarde béton et les murets seront conservés

Partout où une rambarde ou les murets béton existent, ils seront conservés.

Ajout d'un élément en tête pour garantir le respect des normes de sécurité

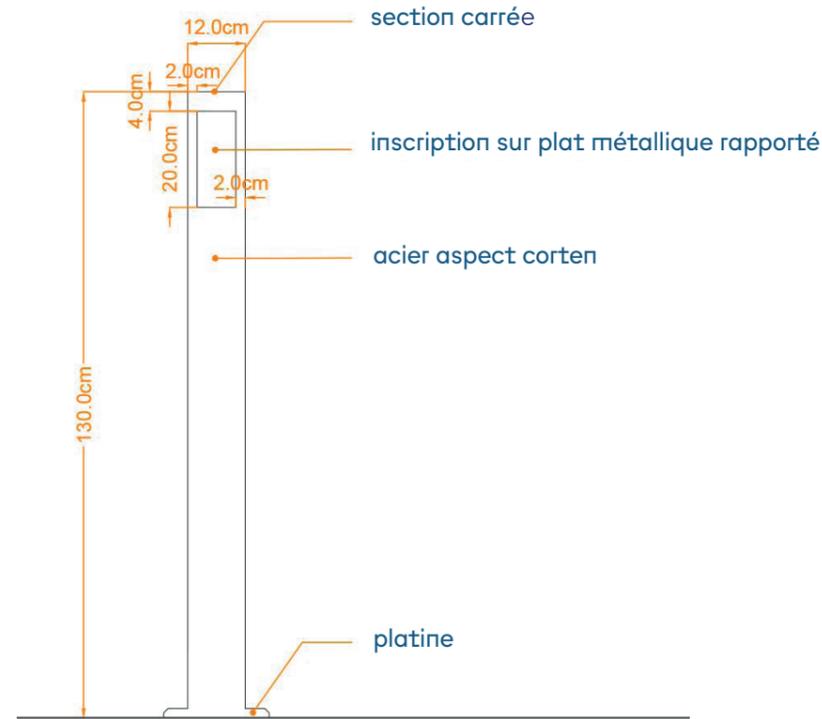


↑ Complément du garde-corps aux abords du casino

Le mobilier urbain



↑ Corbeille cylindrique en métal découpé



↑ Potelets d'indications de parcours et informatifs

le mobilier de défense

Afin de défendre certains trottoirs du stationnement, des potelets seront installés. Ils seront en acier aspect corten.

les corbeilles de propreté

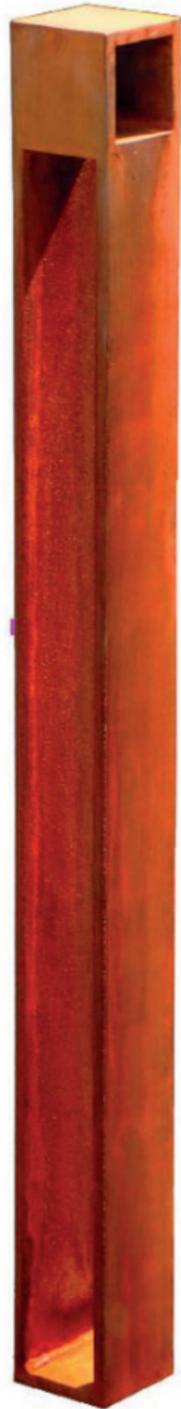
Reprenant les découpes figuratives ou non, des corbeilles métalliques seront dispersées à l'échelle du projet à raison d'une corbeille tous les 100 mètres sur tous les parcours.

des supports pour transmettre une information sur le site

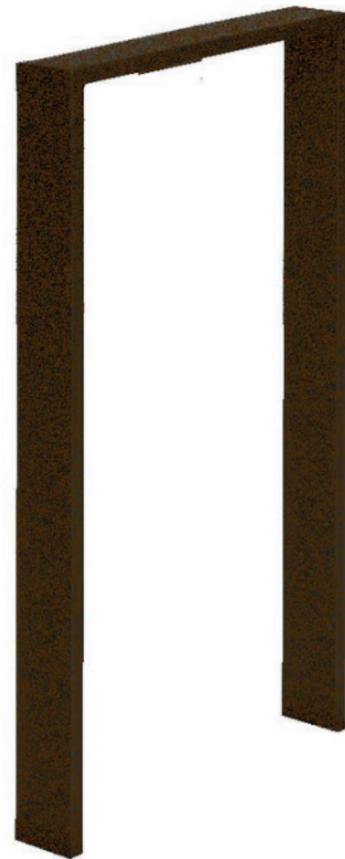
A chaque lieu le nécessitant, un panneau d'information est disposé. Empruntant la forme d'un pupitre, il permet de donner toutes les données aujourd'hui disponibles.

Des potelets informatifs

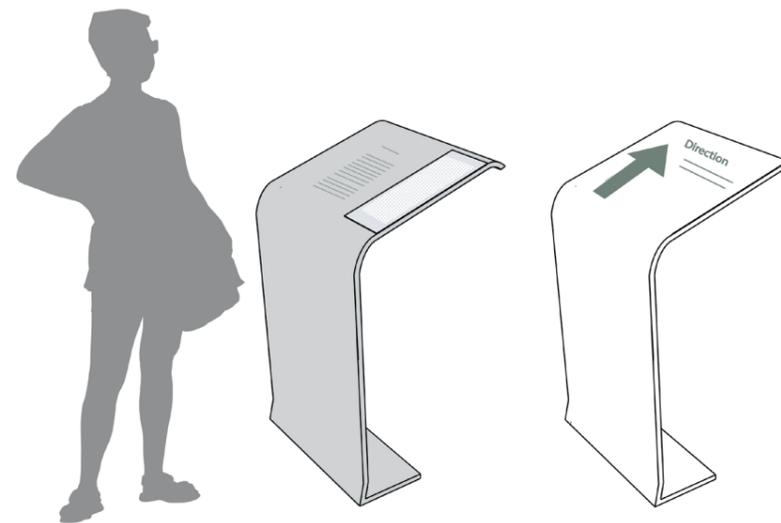
En accompagnement de chacun des parcours identifiés par l'OT, des potelets informatifs seront implantés pour ne pas encombrer les déambulations des promeneurs.



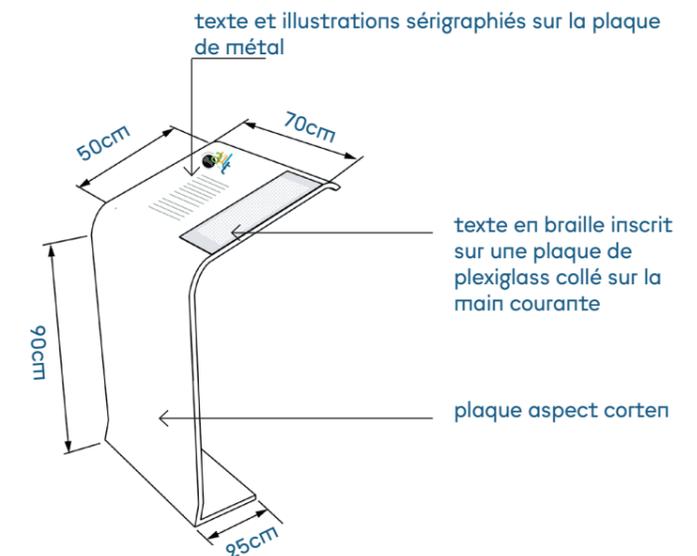
↑ Potelet en acier aspect corten



↑ Arceaux vélos



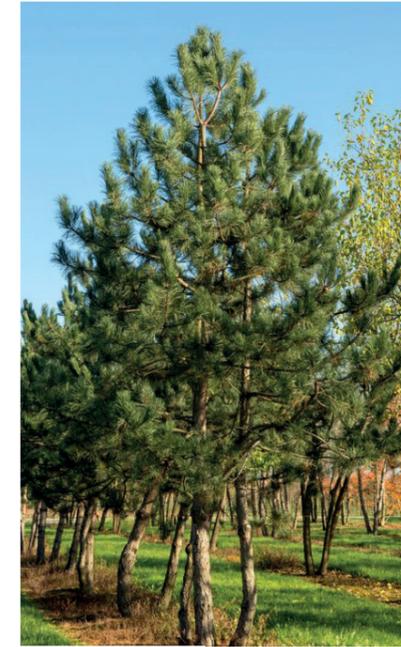
↑ Pupitres informatifs



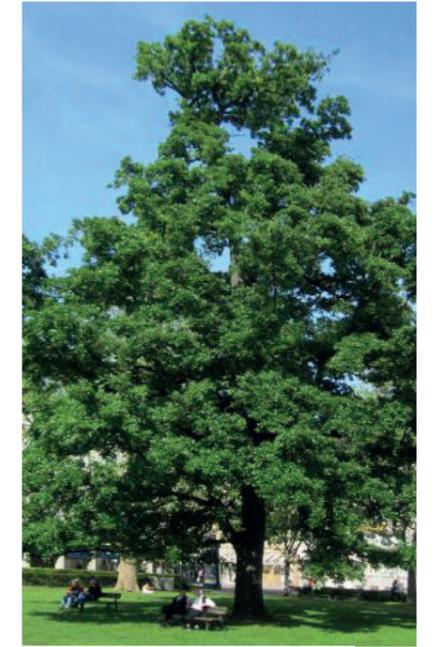
LES ARBRES DES ABORDS DU CASINO ET
DU SQUARE JAMART



Pinus nigra (Chêne chevelu)



Quercus Cerris (Chêne chevelu)



LES ABORDS DU CASINO



Achnatherum calamagrostis



Stipa arundinacea



Stipa pennata



Echniacea purpurea 'Alba'



Muscaria armeriacum



Allium



Anemone x 'Honorine Jobert'



Hedera helix



Convallaria majalis



Asplenium maritimum



Liriope spicata



Ornithogalum

UN MÉLANGE DE BASE ...



Ammophila arenaria



Eryngium maritimum



Eryngium planum 'Jade Frost'



Echinops ritro

... COMPLÉTÉ POUR LES MASSIFS DU FRONT DE MER PAR :



Tamarix chinensis



Lagurus ovatus



Allium White Giant

... COMPLÉTÉ POUR LE SQUARE JAMART PAR :



Ulex europaeus



Stipa barbata



Stipa tenuissima



Agastache



Armeria maritima 'Alba'

LE FRONT DE MER

La palette végétale

Les massifs fleuris du front de mer

Les essences choisies s'inspirent des espèces présentes sur le bord de la falaise. Les platebandes plantées seront ainsi constituées d'un mélange composé essentiellement de graminées (Oyats majoritairement) pour évoquer la végétation dunaire, complété en certains endroits par de l'Eryngium pour apporter une touche colorée l'été.

Les arbustes

La strate arbustive sera limitée à 3 espèces :

- les tamaris plantés sur la promenade pour sa floraison, sa souplesse, et sa robustesse,
- les ajoncs sur le square Jamart pour leur aspect naturel, leur floraison spectaculaire, et leur caractère mellifère,
- les saules des sables plantés en pied du talus de la rue Jamart pour aider à fixer les sols.

Les arbres

Des arbres à moyen et à grand développement seront plantés aux abords de l'ex-casino et dans le square Jamart.

Exceptés ces quelques arbres, adaptés à l'exposition marine, aucun autre n'est prévu sur le front de mer.

Une attention particulière sera à apporter sur l'approvisionnement des végétaux. Lorsque cela sera possible, des plantes bénéficiant du label «Végétal Local» seront à privilégier.

La palette végétale suite

Une palette inspirée de la végétation naturelle

En bord de falaise, une végétalisation indigène pourra être amorcée (par semis ou autre)

L'objectif est de «faire avec la nature et non contre nature».

La végétation spontanée de bords de falaise peuplera progressivement l'espace.

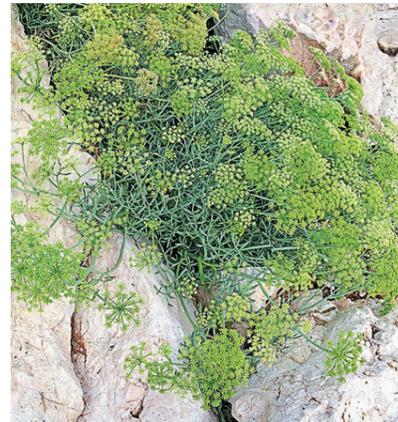
LES ESPACES RENATURÉS



Salix arenaria



Daucus carotta



Crithmum maritimum



Festuca pruinosa



Armeria maritima

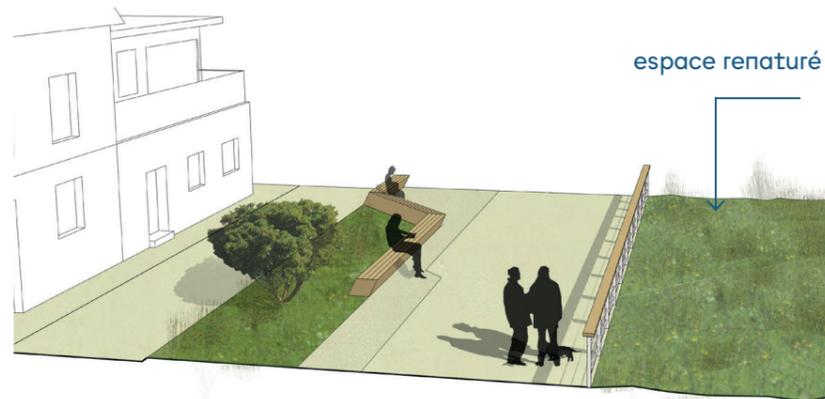


Sagina maritima

Assurer l'imperméabilité des surfaces plantées

Assurer le maintien de l'imperméabilité des sols

L'ensemble des espaces plantés en front de mer seront imperméabilisés à l'aide d'une géomembrane.



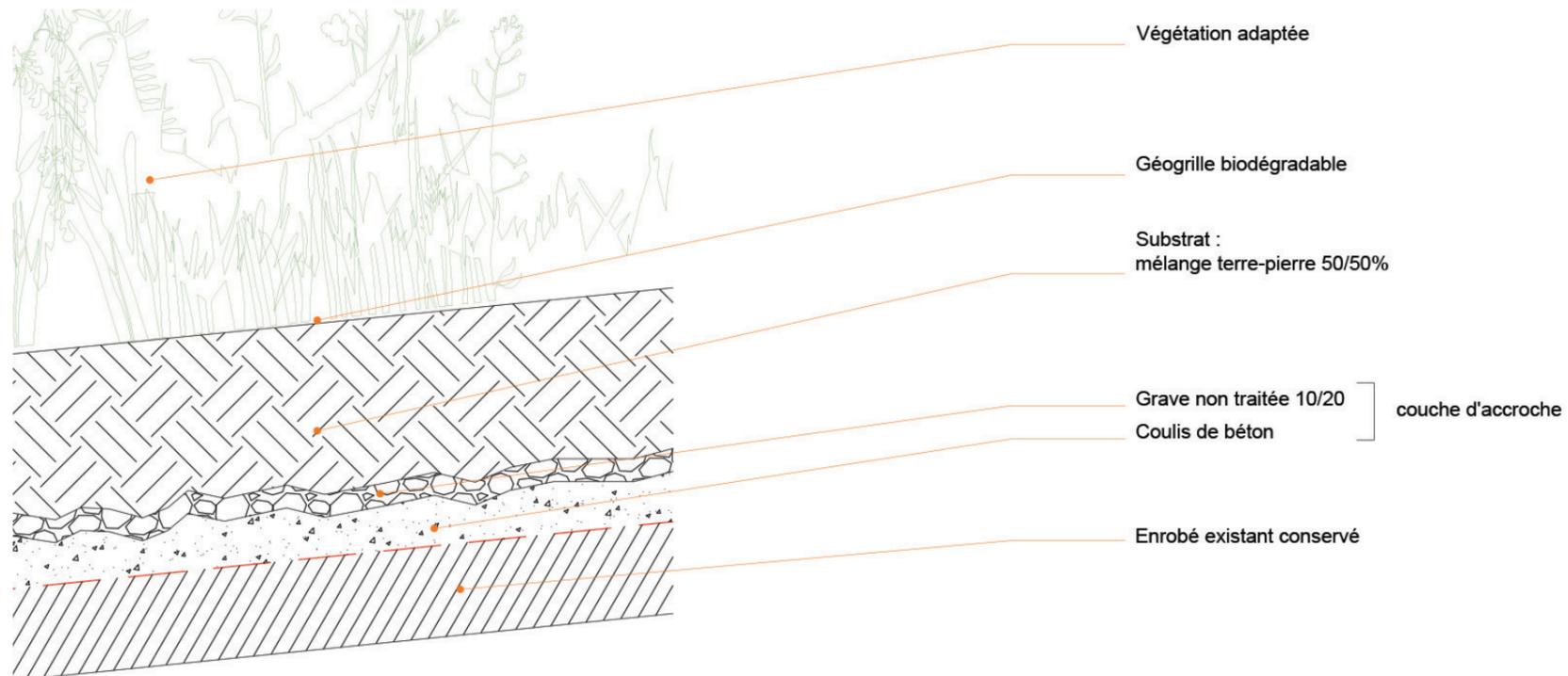
espace renaturé

Complexe de végétalisation

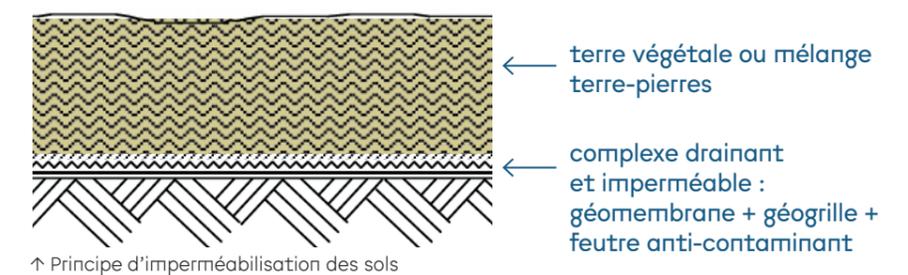
Concernant les anciens parkings qui seront «renaturés», sera mis en œuvre un mélange terre pierre à base de concassé calcaire non trié. Ensuite, un engazonnement type prairie (indigène) complété d'un mélange de graines spécifiques sera réalisé afin de fixer le sol au plus tôt. Les équilibres naturels feront évoluer ce mélange qui s'agrémentera avec le temps d'une végétation spontanée.



massif créé



↑ Principe d'étanchéification des espaces renaturés en front de mer



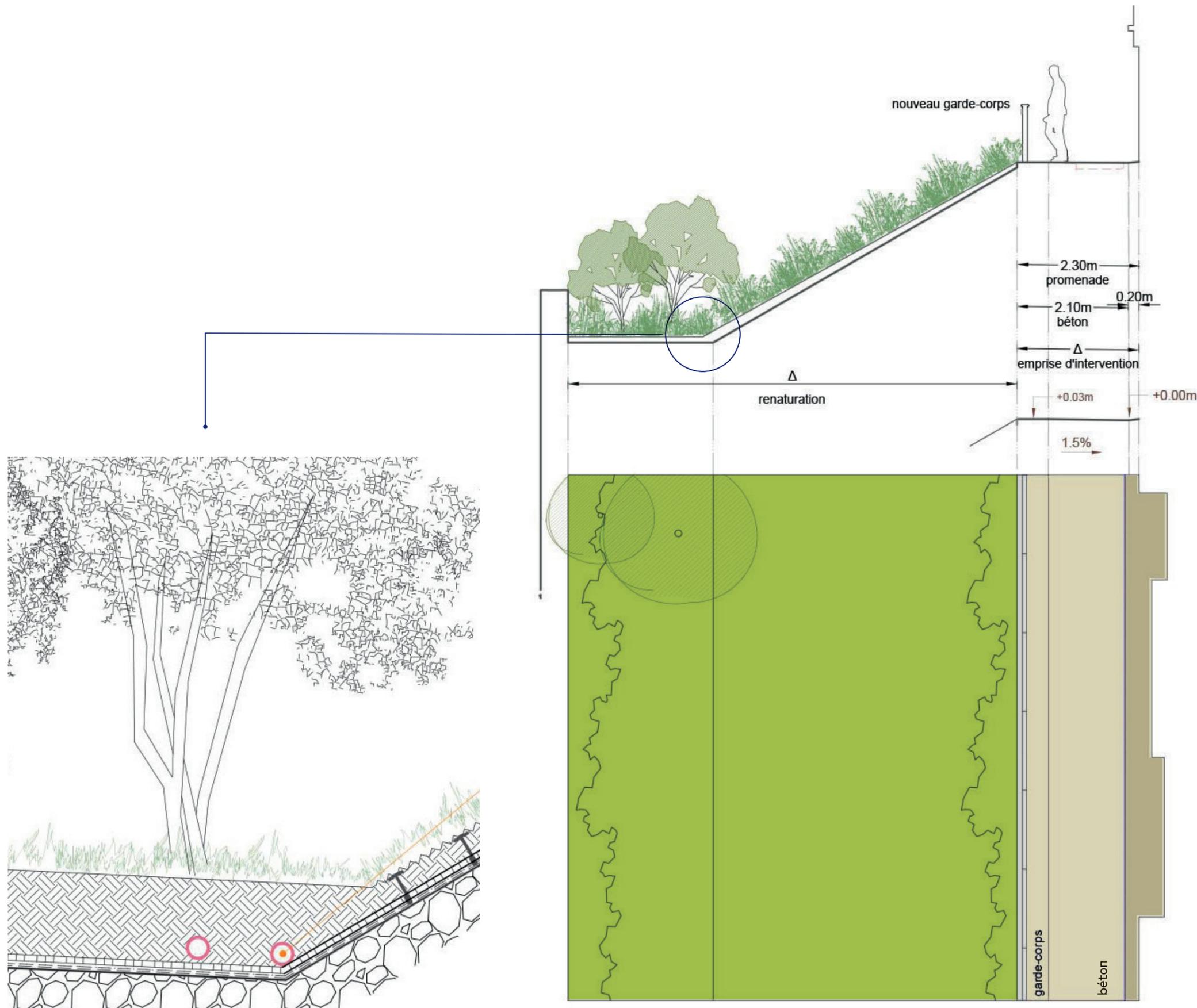
La rue Jamart

Enjeux

Séquence en balcon sur le front de mer, la rue est marquée par un amincissement de la promenade qui se réduit à 2 m au plus resserré mais garde une largeur moyenne de 2,5 m.

Le projet prévoit

- une allée piétonne élargie en l'étendant sur le sommet du muret existant,
- un fil d'eau canalisant les eaux pluviales vers la place du Casino,
- le remplacement de la clôture par un garde-corps en bois,
- la végétalisation du talus par la mise en œuvre d'un système de géogrille qui permet de fixer le mélange terreux régalié sur le talus ; l'ensemble sera ensuite ensemencé.



↑ Coupe en travers de l'état projeté sur la rue Jamart Sud dans sa section étroite // échelle : 1/100ème @ A3



↑ Plan de localisation de la coupe

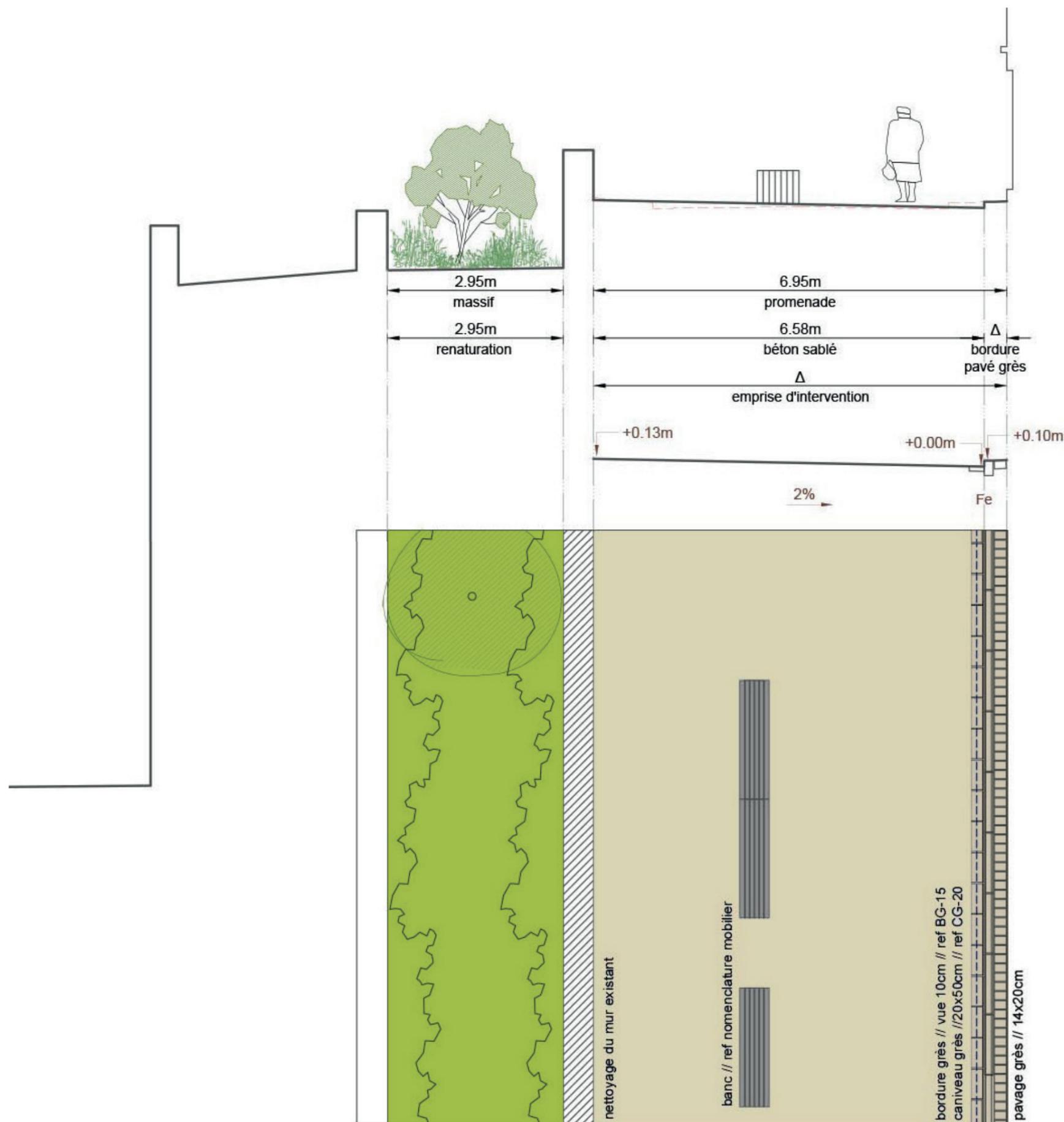
La rue Jamart section large

Enjeux

Séquence en balcon sur le front de mer, la rue offre une largeur suffisante pour y aménager un espace piéton tout en permettant un accès en impasse aux seuls riverains depuis la place du Casino.

Le projet prévoit

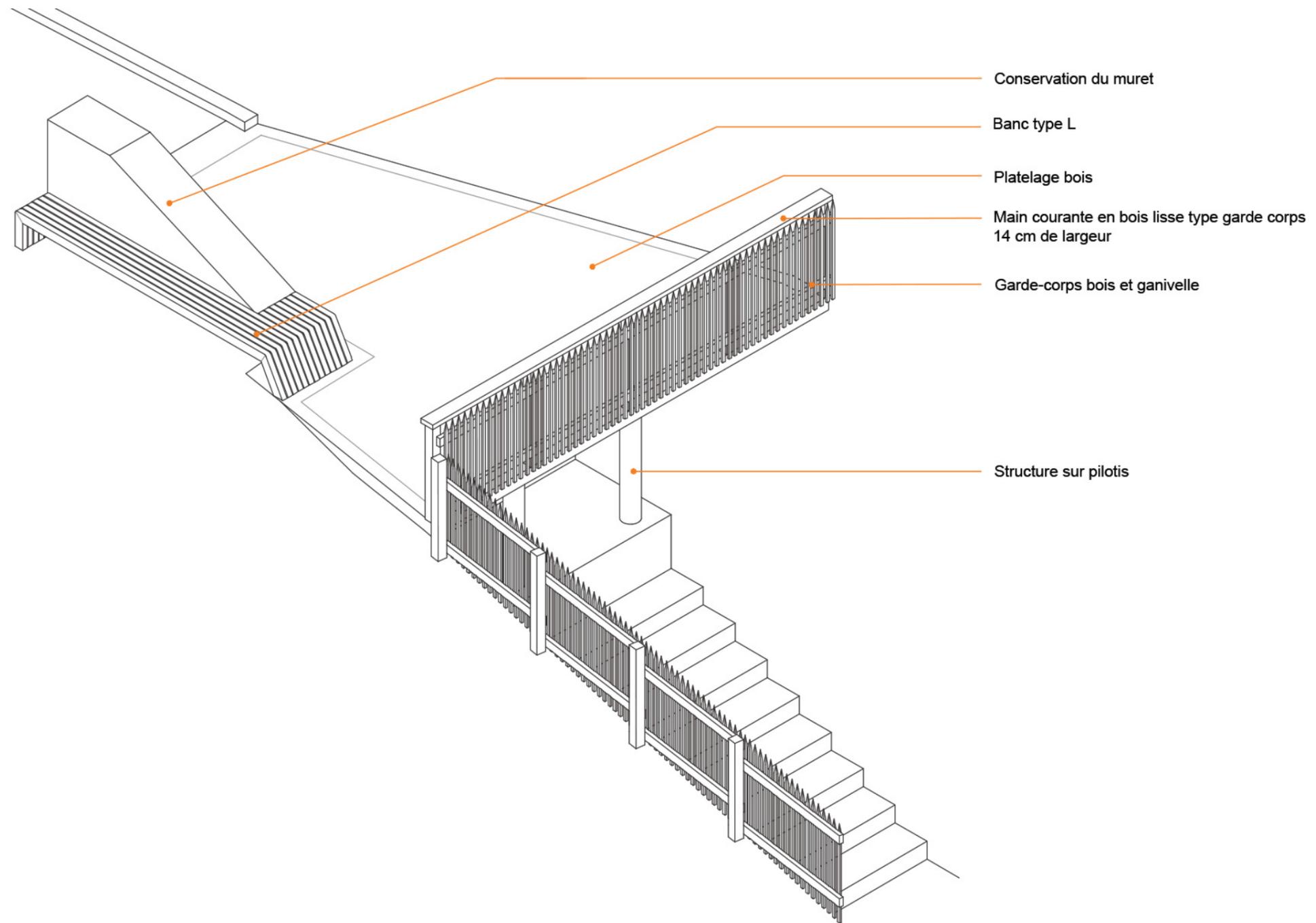
- une allée piétonne des façades au muret existant,
- un fil d'eau canalisant les eaux pluviales vers la place du Casino,
- l'installation du banc séparant l'espace circulaire de celui qui ne l'est pas,
- la reprise de l'étanchéité de l'allée en contrebas, pose d'un système de drainage et raccordement au réseau,
- la végétalisation de l'ancienne allée (qui ne peut être ré-ouverte) par la mise en œuvre d'un système de géogrille qui permet de fixer le mélange terre-pierre régalez sur le talus ; l'ensemble sera ensuite ensemencé.



↑ Coupe en travers de l'état projeté sur la rue Jamart Sud // échelle : 1/100ème © A3



↑ Plan de localisation de la coupe



↑ Vue axonométrique sur la plateforme belvédère

Le square Jamart

Enjeux

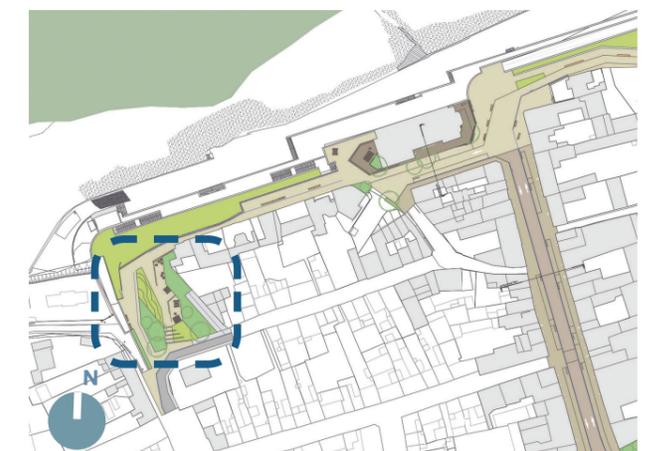
Articulation entre front de mer, les quartiers résidentiels et le sentier du littoral, ce square est marqué par un fort dénivelé. C'est aussi à cet endroit que débute le front de mer urbain d'Ault. C'est donc l'occasion de proposer une pause en profitant du point de vue privilégié, en installant une série de tables de pique-nique en bois pour permettre aux promeneurs de prendre un en-cas au cours de leur parcours.

Le projet prévoit

- un élargissement de la promenade pour donner l'occasion de profiter du lieu, de la vue mais aussi de sa situation abritée, en s'asseyant sur les bancs qui y sont placés soit face à la mer, soit adossés au relief protecteur,
- le remplacement des rambarde par des garde-corps,
- la réalisation d'une plateforme en béton sur laquelle des tables de pique-nique seront fixées,
- la reprise du puits d'infiltration pré-existant (puisque'il fonctionne sur le principe de l'infiltration) et l'imperméabilisation des espaces verts



↑ Extrait du plan masse - échelle : 1/500ème © A



↑ Plan de localisation du square

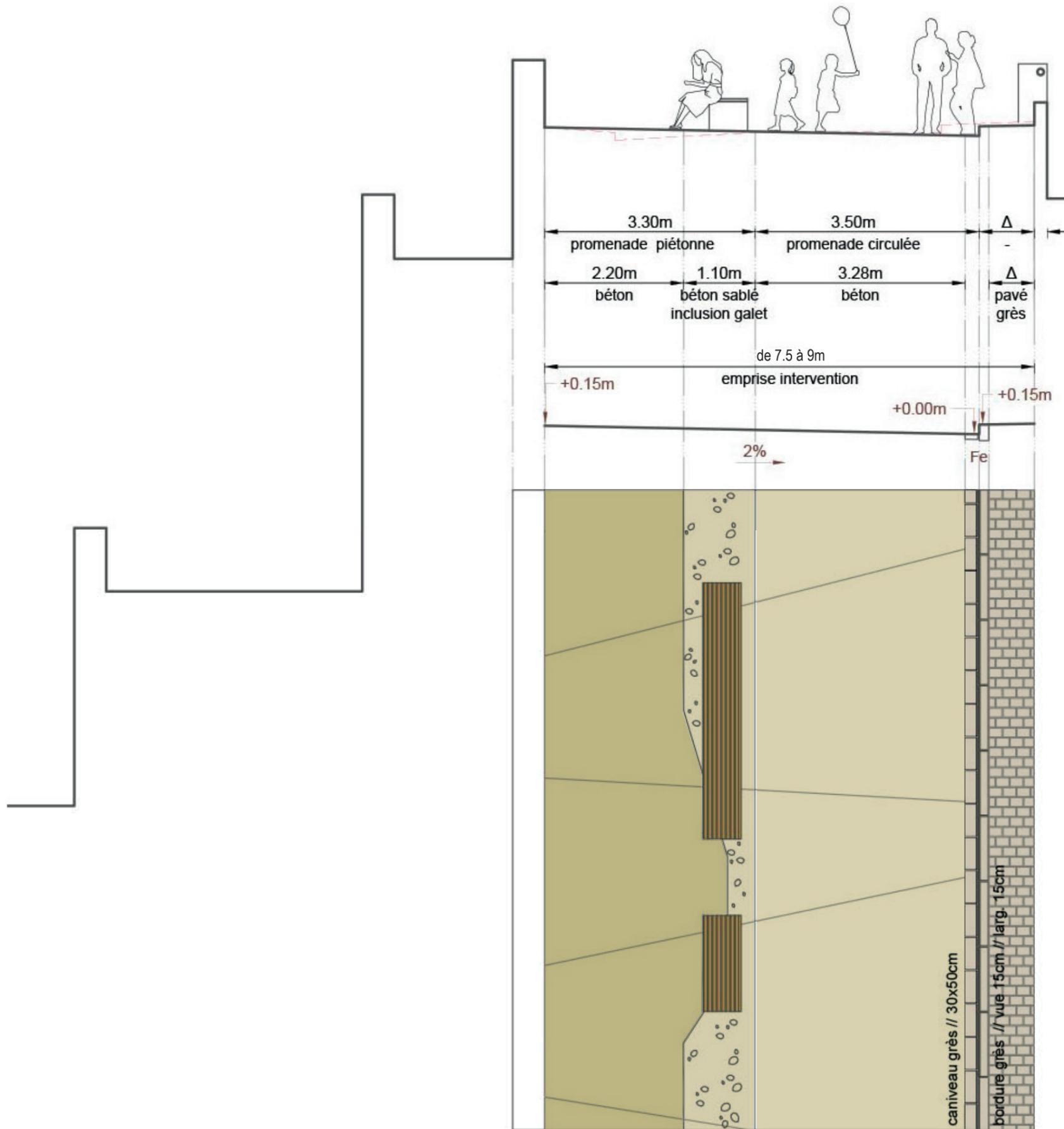
rue Saint Valéry section étroite

Enjeux

Séquence qui présente une forte pente en long et offre des vues spectaculaires sur les falaises. C'est la section la plus étroite de la rue de St Valéry.

Le projet prévoit

- une allée piétonne coté Manche large de 3 m,
- une voie circulaire d'environ 3m,
- l'installation de bancs,
- pavage grès en pied de façades
- fil d'eau en dalles de grès adossées à une bordure de même nature.



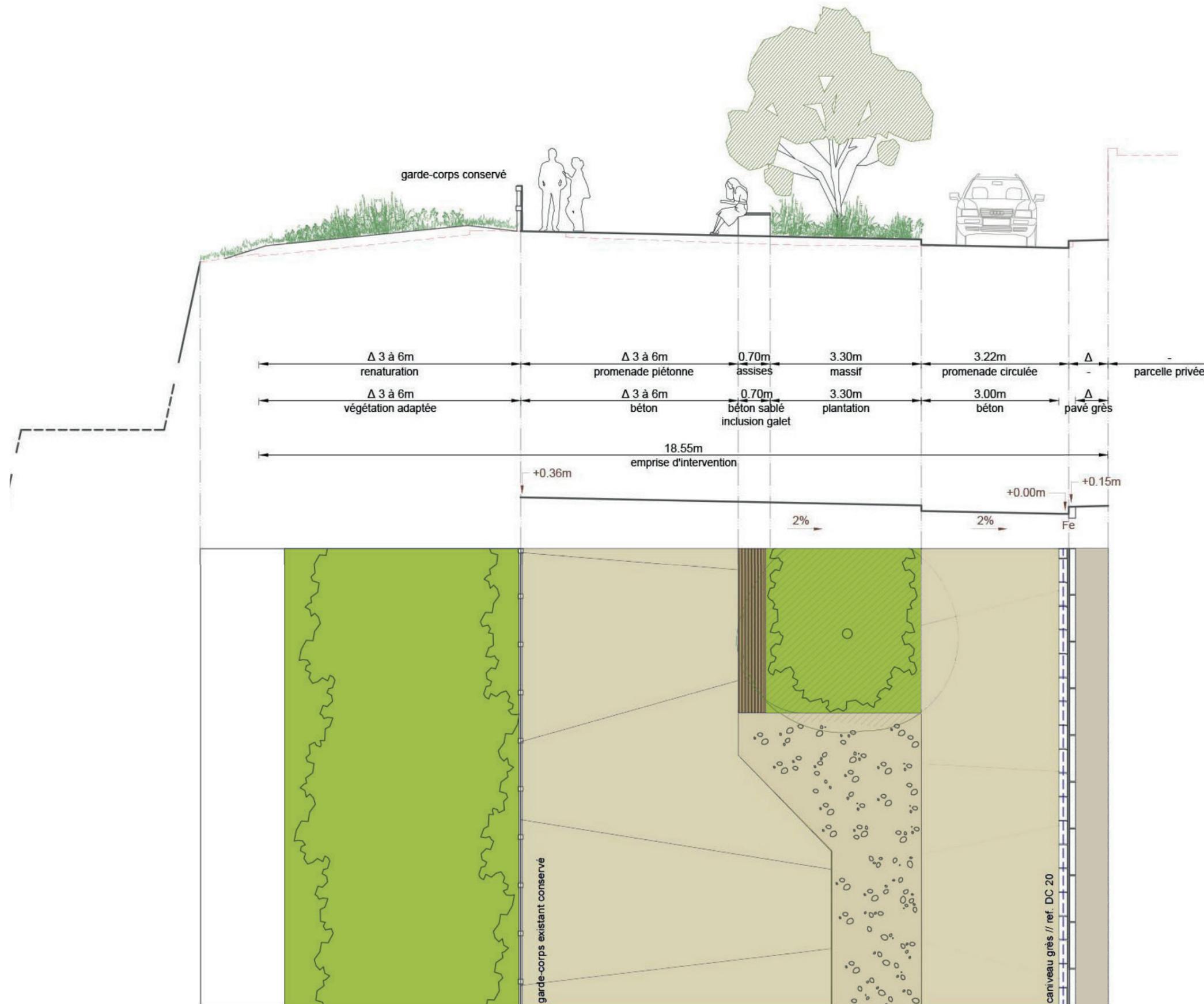
↑ Coupe en travers de l'état projeté sur la rue St Valéry // échelle : 1/100ème @ A3



↑ Plan de localisation de la coupe

rue Saint Valéry

section large



↑ Coupe en travers de l'état projeté sur la rue St Valéry // échelle : 1/100ème @ A3

Enjeux

Séquence qui présente une pente en long variable, ainsi qu'une emprise assez fluctuante. Préservant la possibilité de circuler le long des façades, la promenade se développe sur une largeur variable.

Le projet prévoit

- une partie exclusivement piétonne coté Manche large de 3,5 m minimum, et une partie circulaire de 3,5m,
- l'installation du banc incliné associé à des massifs,
- la conservation du garde-corps existant,
- le décroutage des enrobés sur les parties abandonnées, la mise en œuvre d'une géomembrane imperméable, doublée d'une géogrille fixant le substrat régale ; un ensemencement pour stabiliser le sol sera ensuite réalisé,
- fil d'eau en dalles de grès adossées à une bordure de même nature,
- rive en pied de façade en pavé grès.

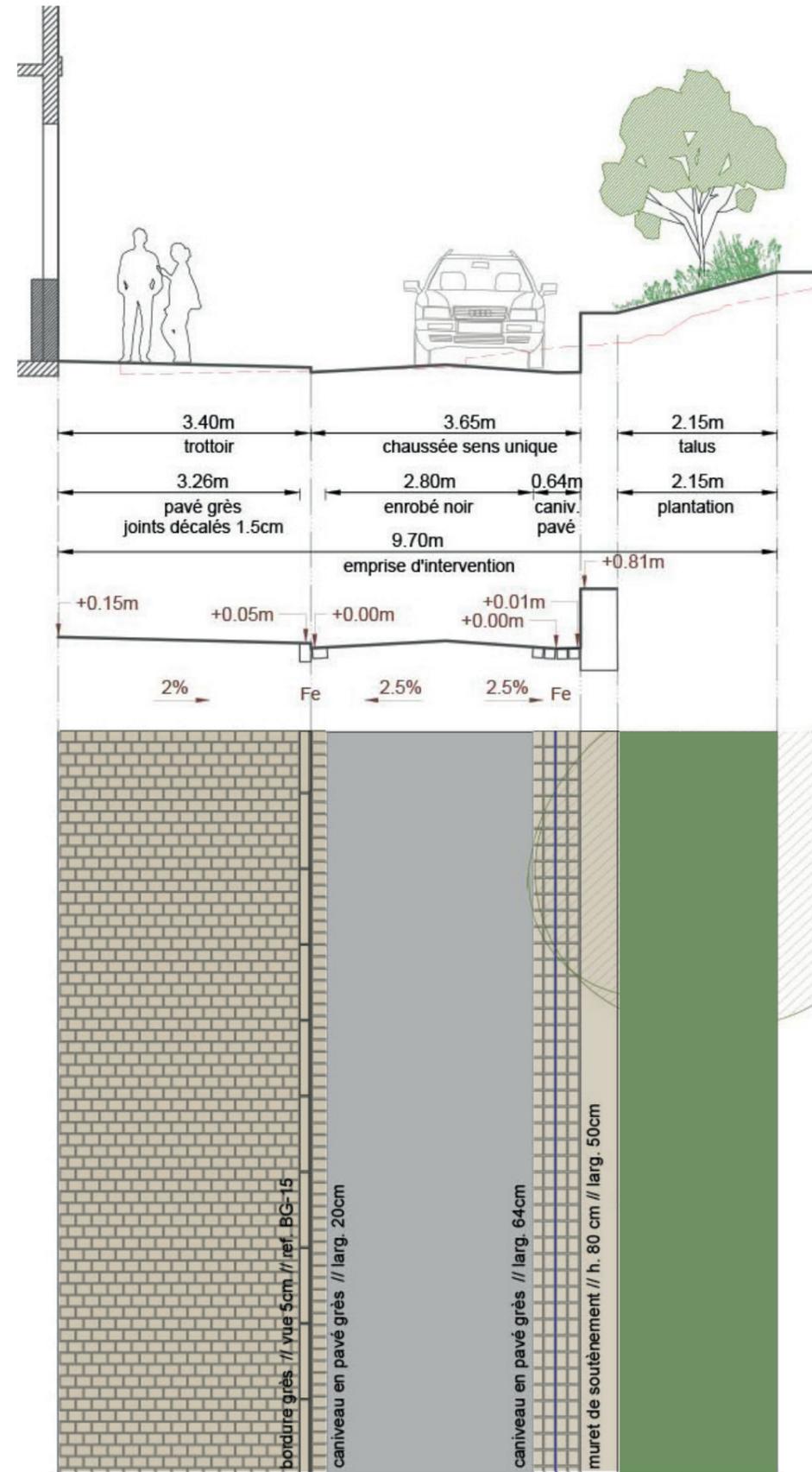


↑ Plan de localisation de la coupe

rue du Moulin section Ouest



↑ Clichés de l'existant



↑ Coupe en travers de l'état projeté sur la rue du Moulin // échelle : 1/100ème @ A3

Enjeux

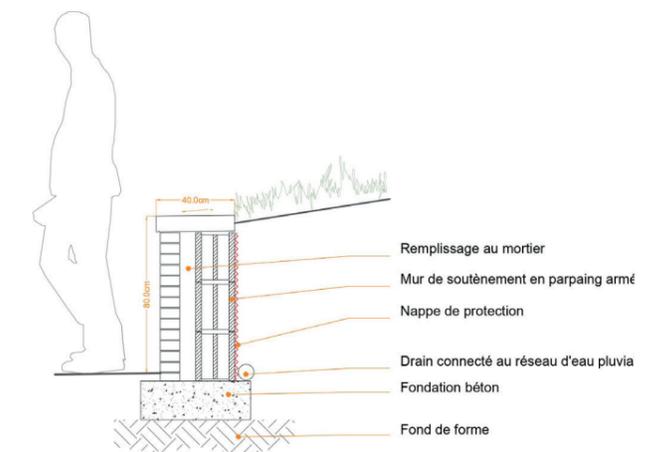
Accompagner les parcours des visiteurs depuis le Moulin jusqu'au front de mer et inversement et faire transition entre les rue du centre bourg et la promenade.

Le projet prévoit

- une voie à sens unique montant et donc réduire son emprise à 3,5 m,
- un large trottoir coté Nord le long de la rive habitée de la rue
- créer une épaisseur végétale permettant de gérer le dénivelé accompagné par un muret de soutènement pour tenir les terres.



↑ Plan de localisation de la coupe

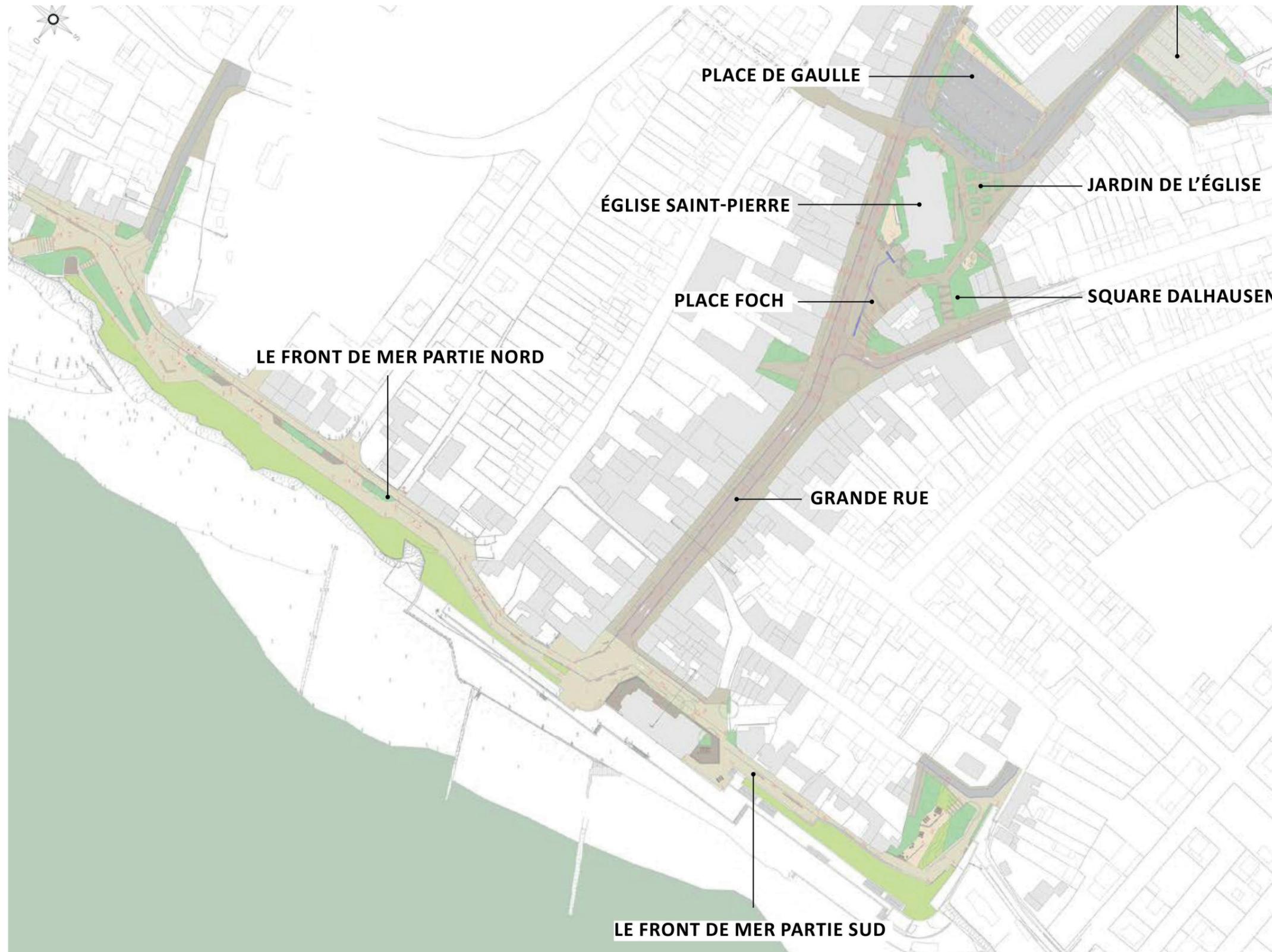


↑ Coupe de détail du muret de soutènement // sans échelle

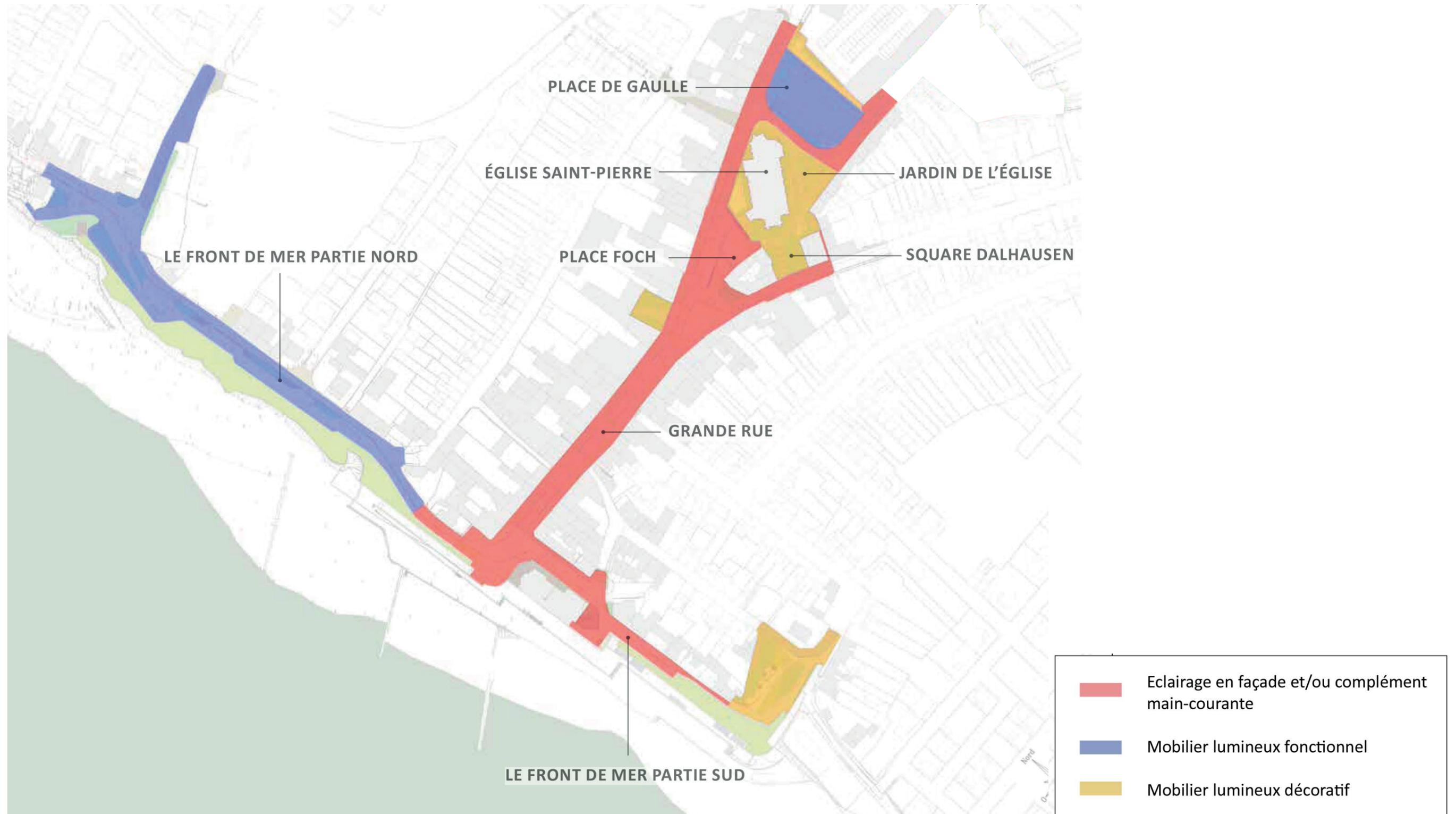
Les principes d'éclairage



les 3 axes

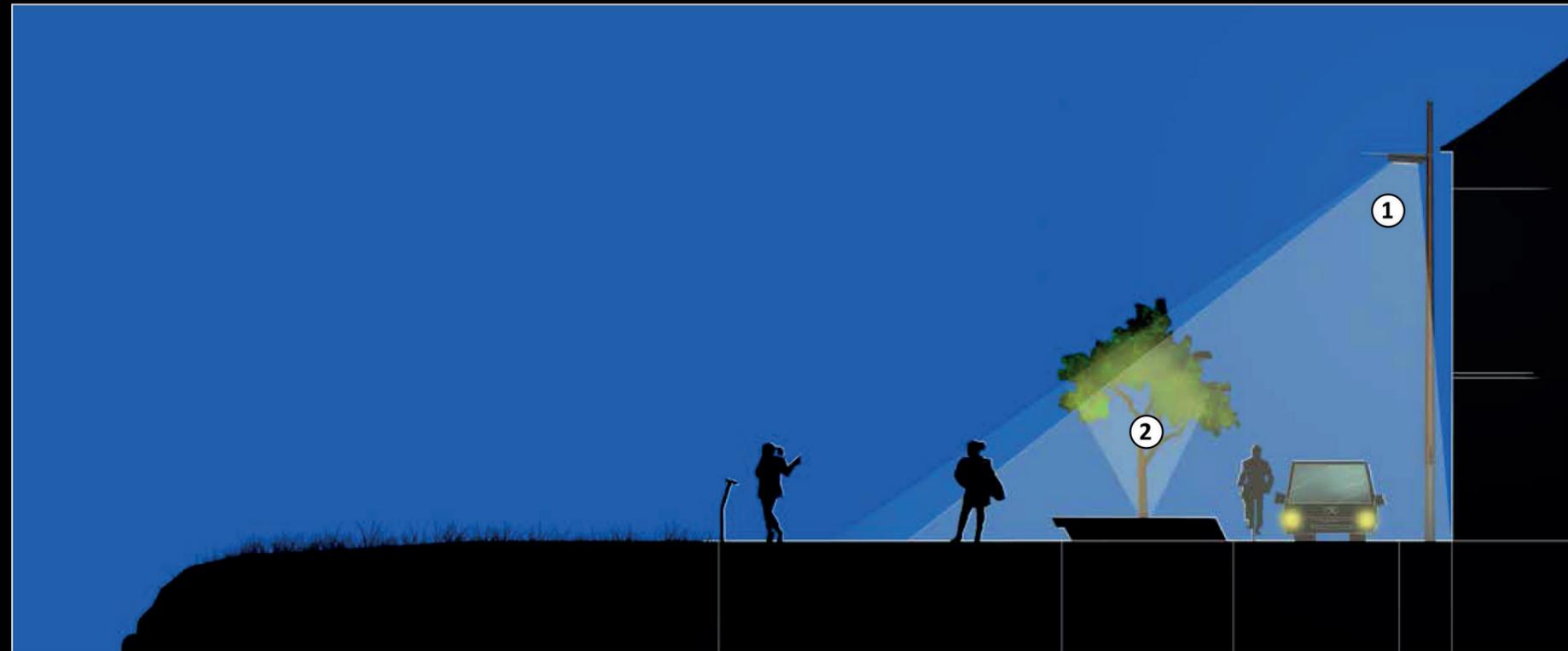


typologie d'éclairage



le Front de Mer / partie nord

de la rue de la Corderie au casino



Profil a



Mobilier lumineux fonctionnel



Encastré de sol

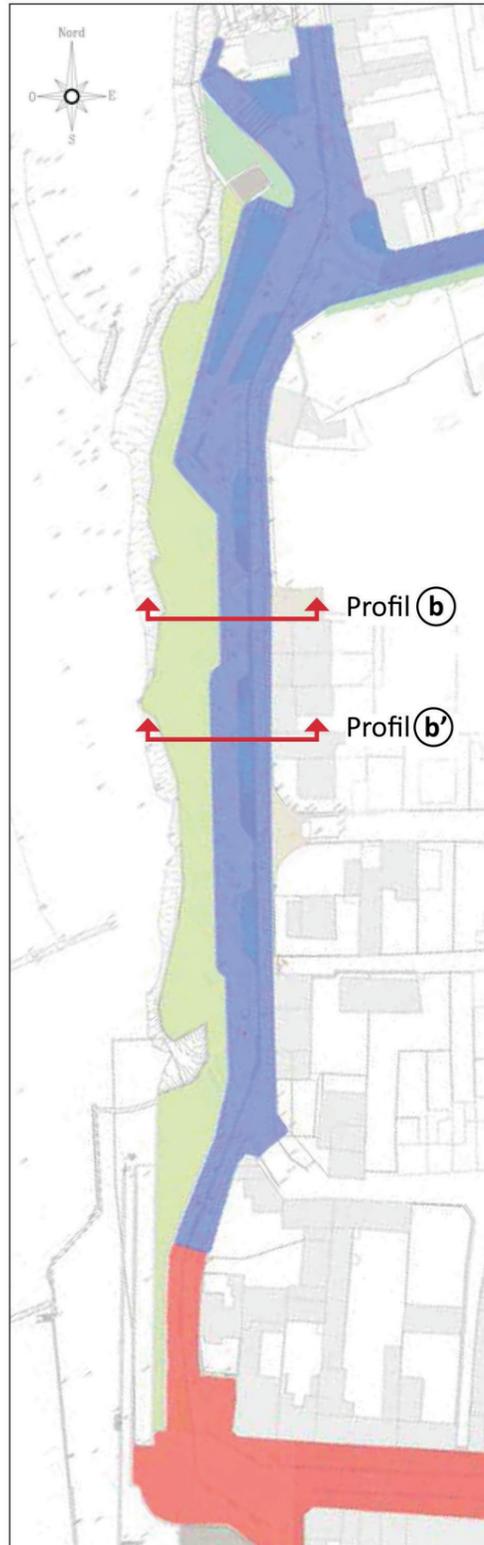
Mobilier lumineux fonctionnel, mât bois, matériau naturel, chaleureux et résistant aux conditions de bords de mer.

Ponctuation de lumière sur les arbustes pour renforcer l'aspect paysager.

--> voir fiches explicatives matériel à la fin du dossier

le Front de Mer / partie nord

de la rue de la Corderie au casino



Mobilier lumineux fonctionnel

--> voir fiches explicatives matériel à la fin du dossier



Mobilier lumineux fonctionnel



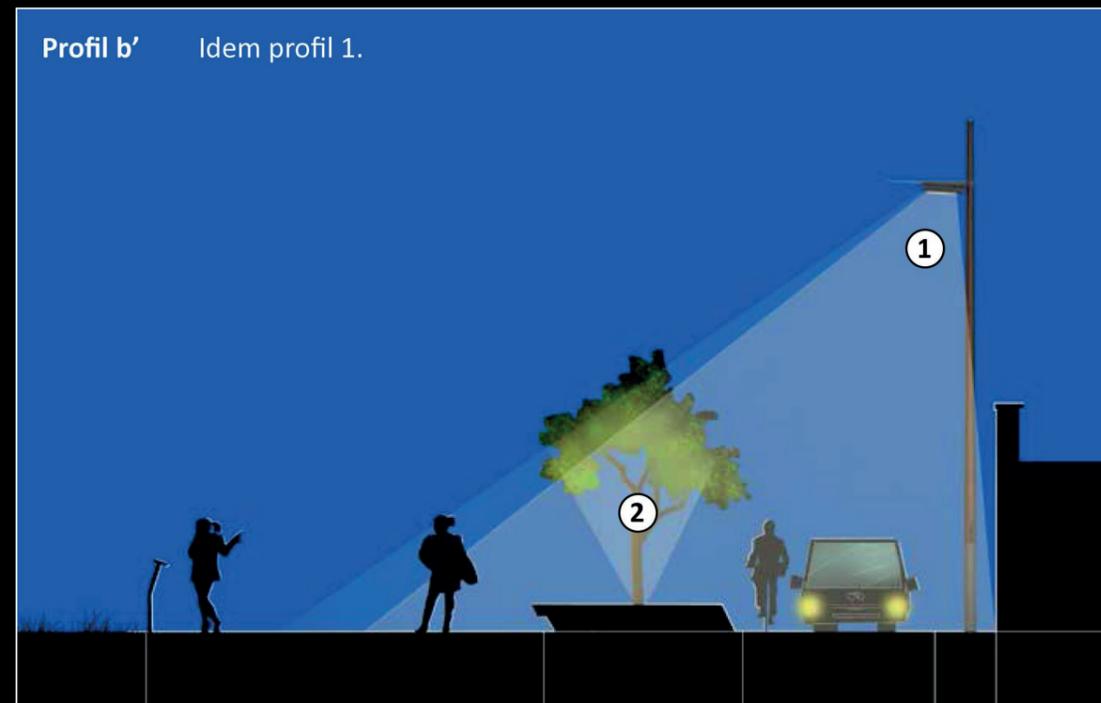
Encastré de sol

--> voir fiches explicatives matériel à la fin du dossier

Profil b Idem profil 1, sans arbustes.



Profil b' Idem profil 1.



le Front de Mer / partie nord

de la rue de la Corderie au casino



Profil c

Luminaire en façade

Barreau lumineux dans garde-corps

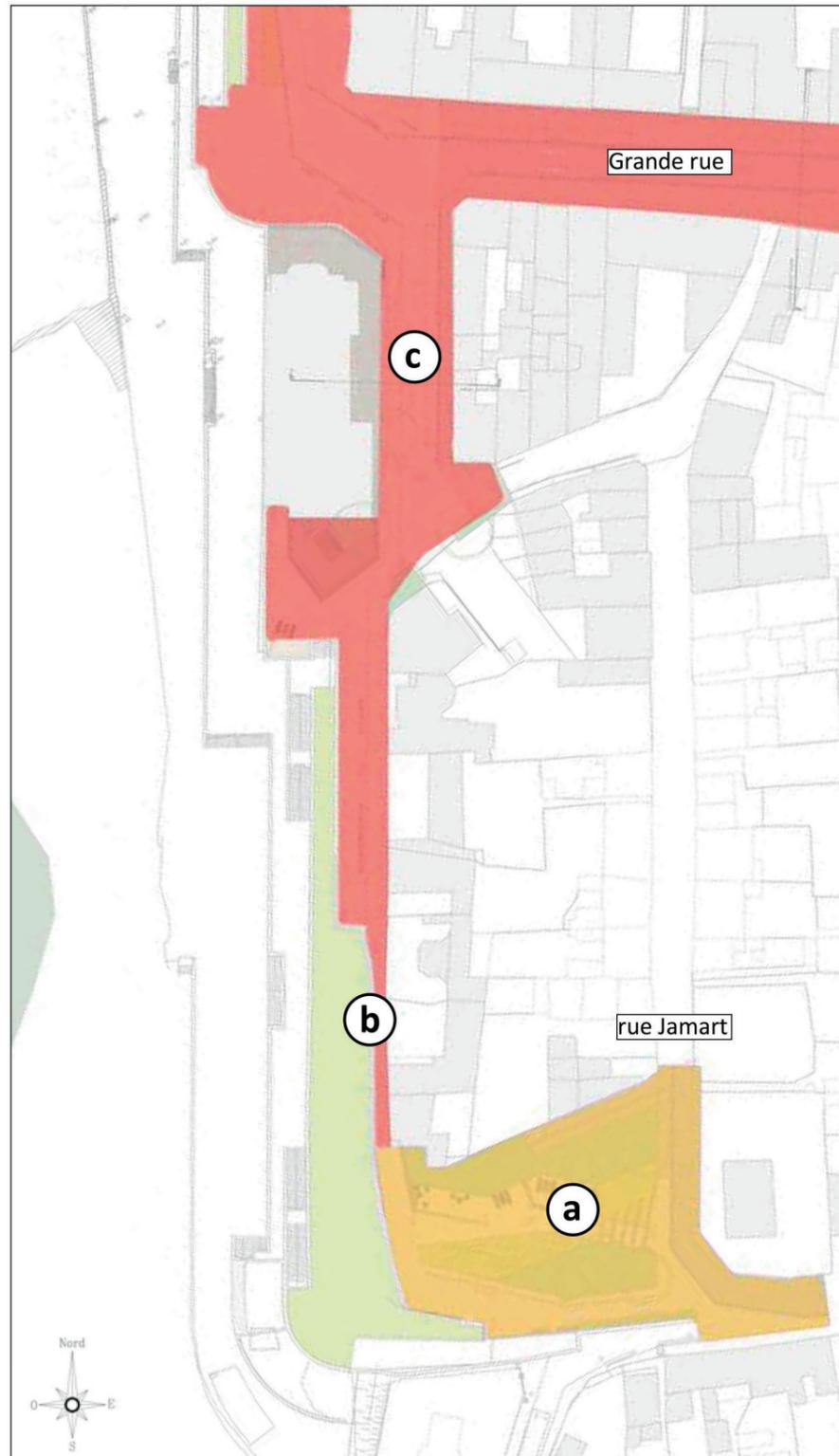
Plus de mât, même principe d'éclairage que pour la Grande rue, luminaire intégré en façade.

Si possible, prévoir d'ajouter au muret existant une double lisse, principe existant de part et d'autre du Casino, afin d'y intégrer un éclairage.

--> voir fiches explicatives matériel à la fin du dossier

le Front de Mer / partie sud

de la rue de la rue Jamart au casino



c

Même principe d'éclairage que pour la Grande rue, luminaire intégré en façade.

Continuité du principe de garde-corps éclairant à prévoir au garde-corps existant.

--> voir fiches explicatives du matériel à la fin du dossier



Luminaire en façade



Barreau lumineux dans garde-corps

b

Continuité du principe de garde-corps éclairant (à créer).

--> voir fiches explicatives du matériel à la fin du dossier

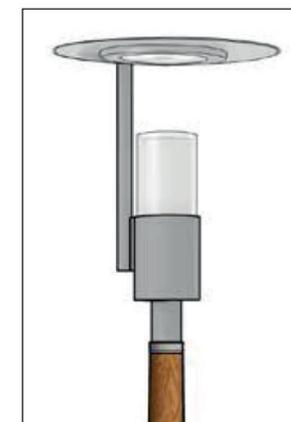


Barreau lumineux dans garde-corps

a

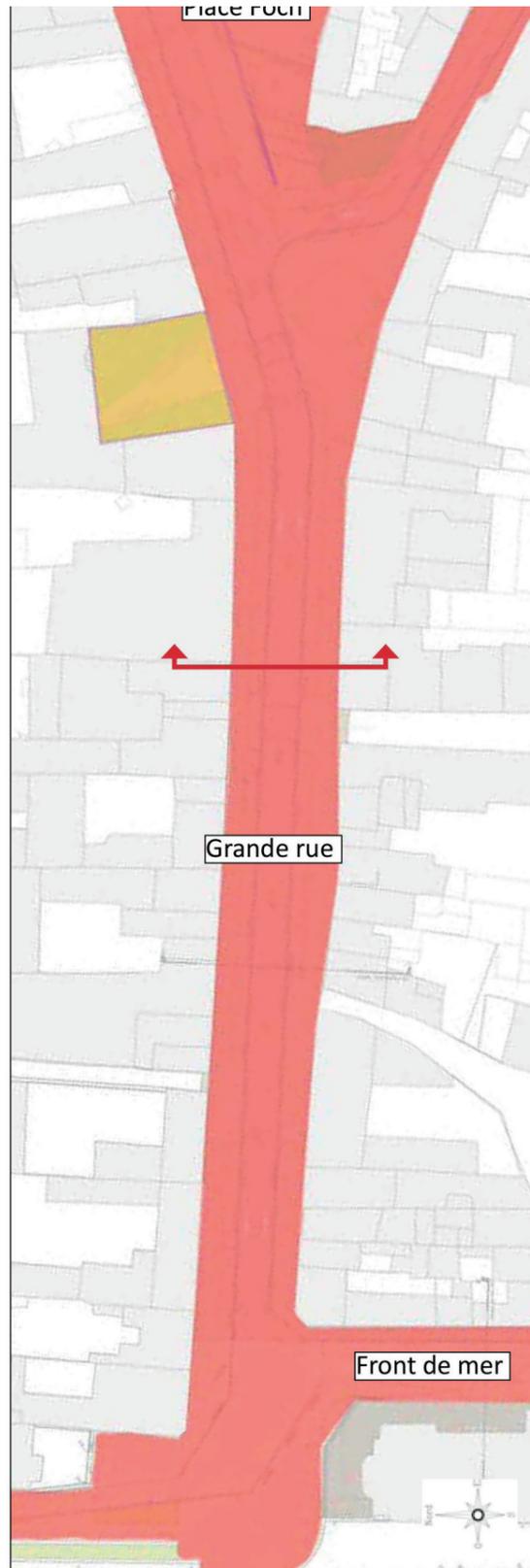
Mobilier lumineux décoratif, mât bois de faible hauteur, accompagnant l'aménagement paysager et l'ambiance placette.

--> voir fiches explicatives du matériel à la fin du dossier



Mobilier lumineux décoratif

la Grande Rue

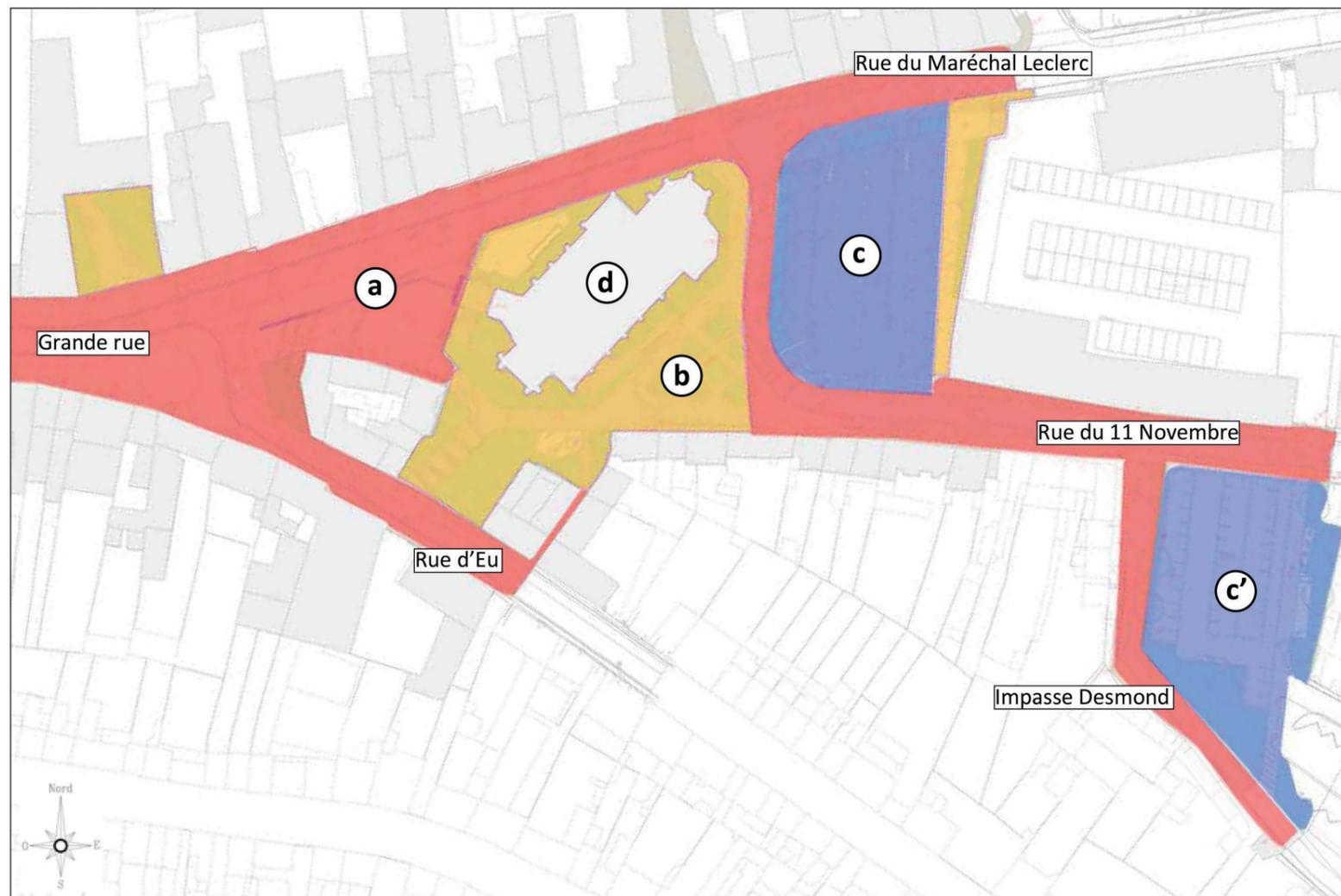


Luminaire en façade

Afin d'éviter la présence de mâts dans les trottoirs et donc de les libérer au maximum de toute émergence pouvant devenir de potentiels obstacles, les verticalités naturelles des façades serviront de support à l'intégration de luminaires à l'esthétique neutre, de forme simple et peint couleur des façades, s'intégrant ainsi parfaitement à la trame architecturale.

--> voir fiches explicatives du matériel à la fin du dossier

le Centre-Bourg



a

Prolongation du principe d'éclairage de la Grande rue, luminaire intégré en façade, pour :

- rue du Maréchal Leclerc
- rue du 11 Novembre
- rue d'Eu
- Impasse Desmond
- Place Foch

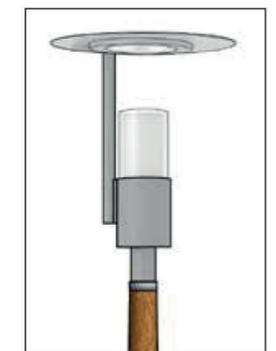


Luminaire en façade

b

En complément, lorsque effet de place, placette ou sur-lageur, mobilier lumineux décoratif, mât bois de faible hauteur pour :

- jardin de l'église
- square Dalhausen
- parvis de la mairie
- promenade suspendue



Mobilier lumineux décoratif

c c'

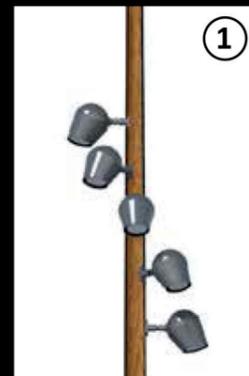
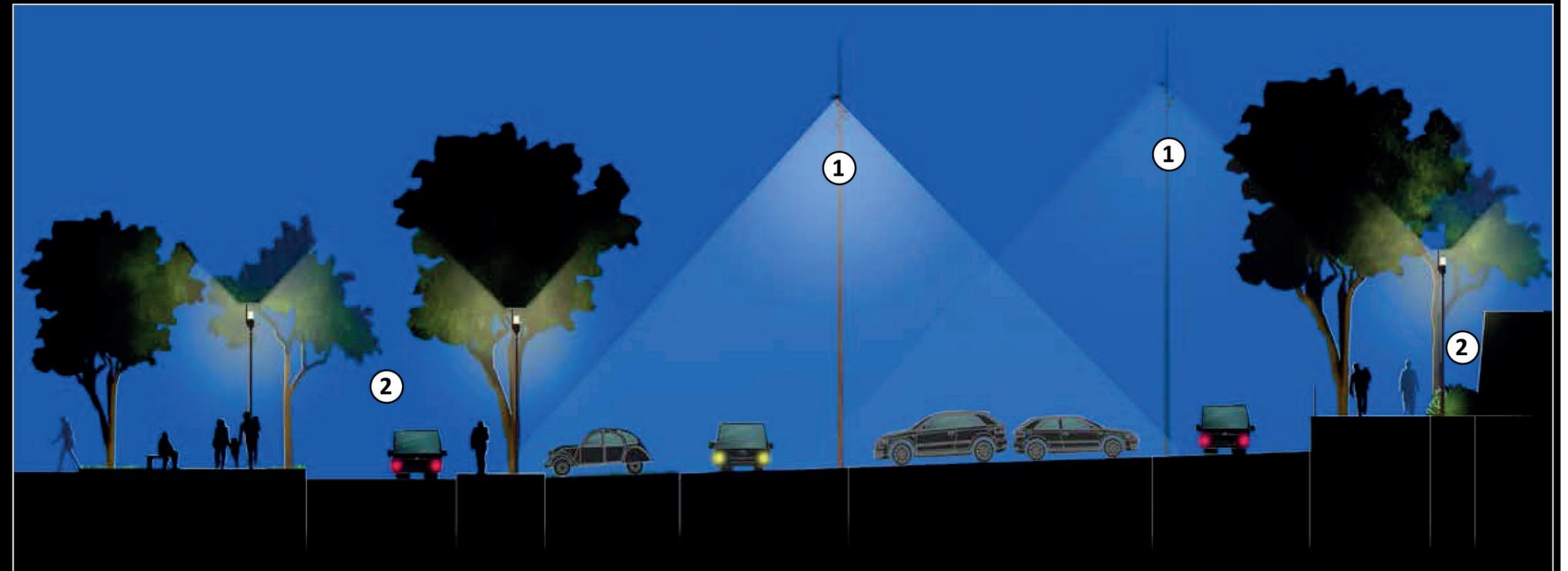
Mobilier lumineux fonctionnel spécifique pour l'éclairage des places De Gaulle et Gracchus Babeuf.

d

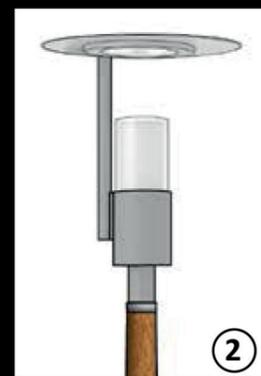
Mise en lumière de l'église Saint-Pierre.

--> voir fiches explicatives du matériel à la fin du dossier

le Centre-Bourg



Mobilier lumineux fonctionnel

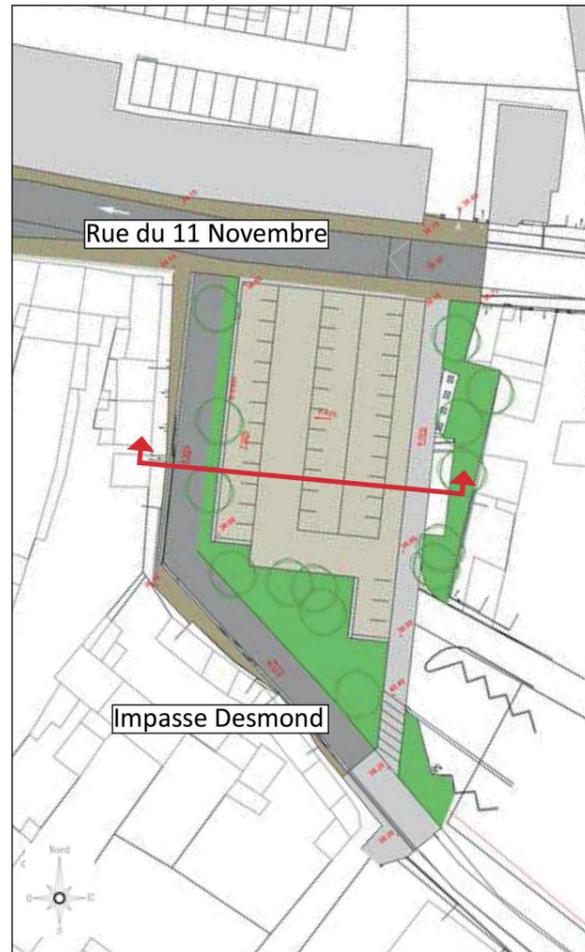


Mobilier lumineux décoratif

Mâts aiguille en bois, très effilés, structurants de jour comme de nuit et évitant de trop encombrer l'espace central.

Mobilier lumineux décoratif, mât bois de faible hauteur, en complément d'éclairage pour les places, placettes, surlargeurs.

le Centre-Bourg



Mobilier lumineux fonctionnel

Mobilier lumineux fonctionnel, mât bois, dans la continuité des autres mâts bois du périmètre projet.

Choix du matériau

Le bois est un matériau naturel, vivant, noble, chaleureux mais également imputrescible et donc très résistant aux conditions difficiles de bord de mer (embruns et air salé) qui détériorent grandement le mobilier urbain d'une manière générale.

Caractéristiques techniques des mâts bois VALMONT



- Le mât est conçu à partir de poutre en lamellé-collé **d'essence de Pin sylvestre** non traité conforme à la norme EN386, classe de service 3, certifiées GL28h avec planches externes de qualité C30 conforme à la norme EN338, coeur tourné vers l'extérieur.

- Utilisation de colle blanche pour joints non visibles, adhésifs type 1 selon les normes EN301 et EN302.

- Le mât est **certifié PEFC** (Programme for the Endorsement of Forest Certification).

- La durée de vie minimale du mât bois est de **25 ans**.

- Le choix de la teinte est primordiale et ne doit être **ni trop claire, ni trop sombre**.

- Le mât bois subit un procédé de **lasurage obligatoire en sortie d'usine**. La lasure est un traitement de surface qui n'influe pas sur la durée de vie mais sur l'esthétique du produit.

En sortie d'usine, deux solutions sont alors possibles concernant l'aspect visuel de la teinte et l'esthétique du mât dans le temps :

1/ Afin de conserver la teinte Caramel péconisée, un entretien régulier sera nécessaire tous les 5, voire tous les 4 ans, comprenant un égrenage et un re-lasurage à chaque fois.

2/ Ou laisser volontairement vieillir le mât petit à petit afin d'obtenir une teinte grisée. Pour ce faire, il sera nécessaire de **brosser le mât en usine afin d'ôter la partie tendre en surface**.

Ce faisant, la lasure n'apparaît plus homogène et donc la lecture de la perte d'homogénéité en cas de non maintenance est atténuée. Les microfissures sont également beaucoup moins visibles.

Et par la suite de **ne pas re-lasurer le mât**, le laissant se patiner avec le temps.

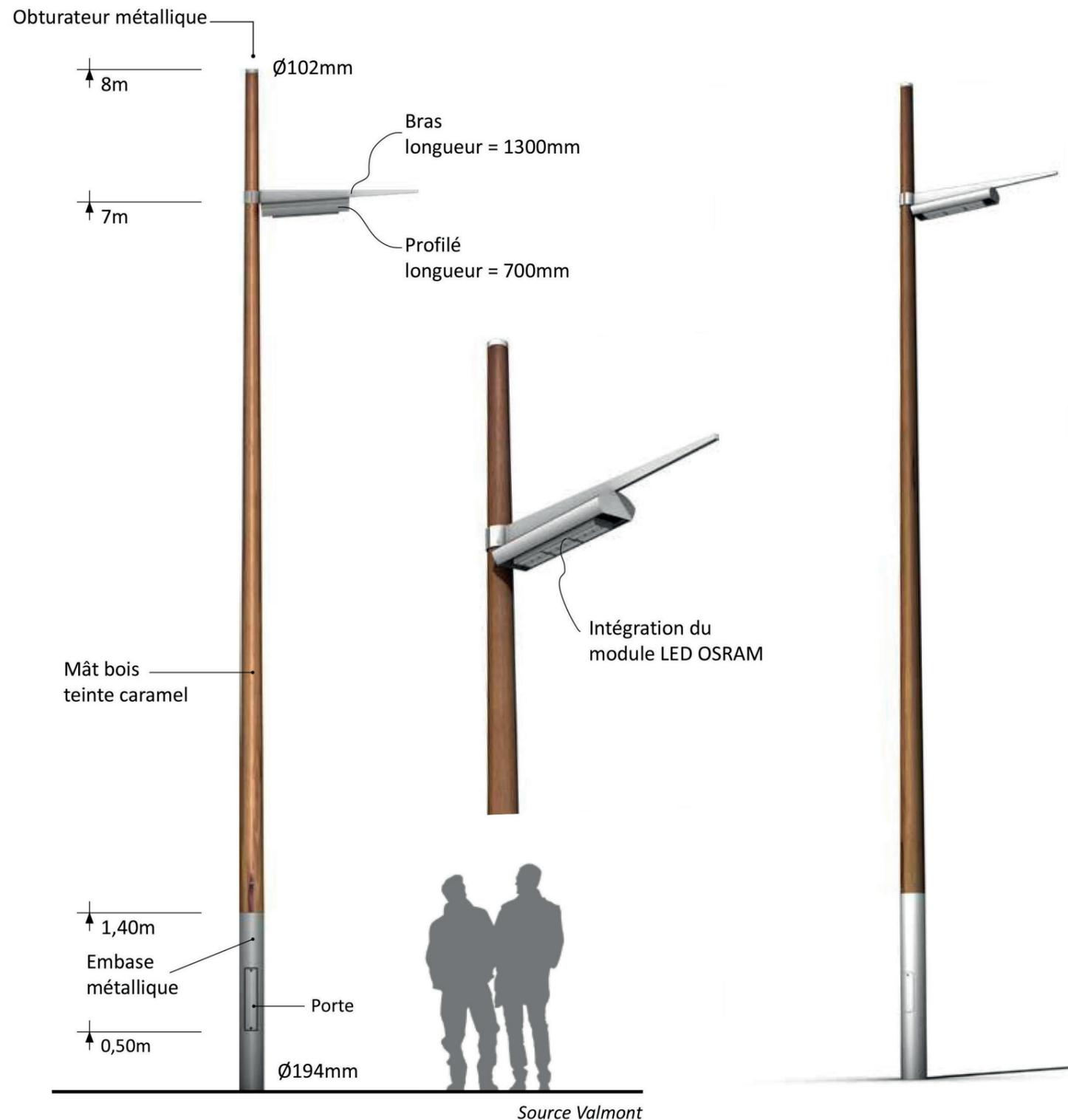
Dans tous les cas, des fissures de surface peuvent apparaître mais elles n'entacheront en rien la structure du mât et donc de sa résistance mécanique.

➔ Le bois étant un matériau vivant, notre point de vue serait de le laisser vieillir doucement et de se patiner dans le temps pour obtenir au final une teinte grisée.

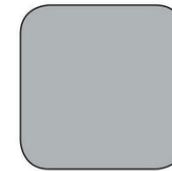


le Mobilier fonctionnel

du front de mer



Teinte Gris clair



Teinte Caramel



Bois naturel non lasuré et patiné avec le temps (teinte grisée)

Bois lasuré

Mobilier lumineux **VALMONT** modèle **ARTIMON** avec mât bois cylindro-conique et bras finissant en pointe, fixé sur le mât à l'aide d'une bague cylindrique.

Profilé de forme ovoïde recevant 1 module LED **OSRAM** modèle **RAP3**.

Puissance environ 70W.

Teinte 2700K.

Driver gradable DALI déporté en pied de mât. Driver piloté via un module et une interface utilisateur.

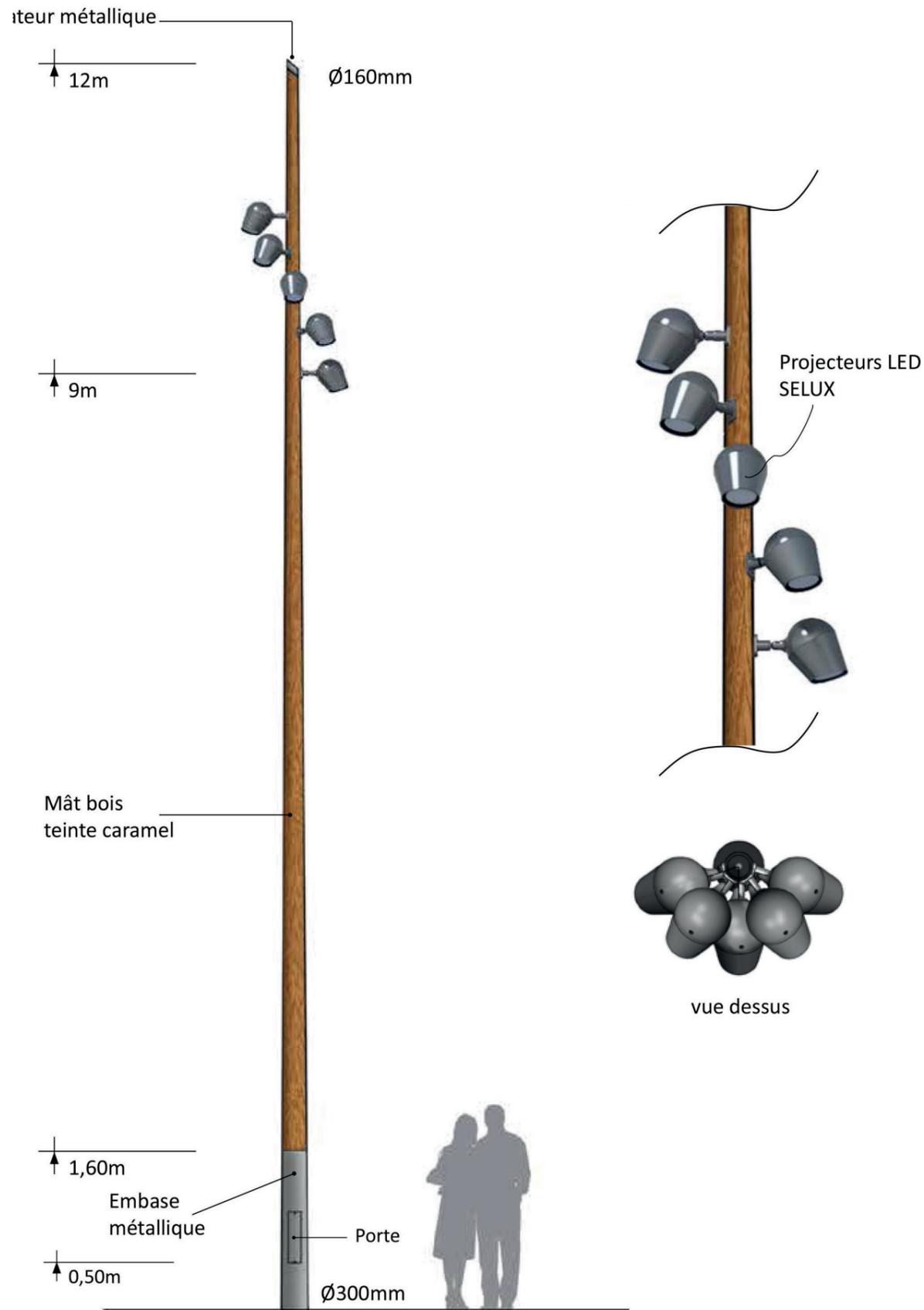
Couleur Gris clair ou RAL au choix avec traitement bord de mer pour le luminaire et pièces métalliques.

Pour le mât bois, teinte Caramel avec couche finale de protection type lasure en phase aqueuse multicouche, finition brossée pour vieillissement prématuré. Pas de re-lasurage prévu à long terme, le bois se vieillira et se patinera dans le temps.

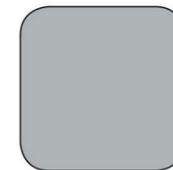
TENSION	SOURCE	INDICE DE RENDU DES COULEURS	TEMPÉRATURE	DURÉE DE VIE	RECYCLABLE	MAINTENANCE	GRADATION
24V	LED	>80	2700K	50.000h			0-100%

le Mobilier fonctionnel

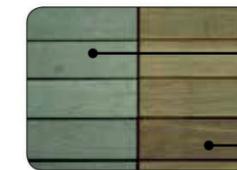
de la place Charles de Gaulle



Teinte Gris clair



Teinte Caramel



Bois naturel non lasuré
et patiné avec le temps
(teinte grisée)

Bois lasuré

Projecteur **SELUX** modèle **OLIVIO 300**.

Photométrie extensive.

LED, puissance maximale de 60W.

Teinte 2700K.

Driver programmable DALI intégré.

Fixation de 5 projecteurs en demi-spirale sur un mât cylindro-conique en bois de 12m de hauteur **VALMONT**.

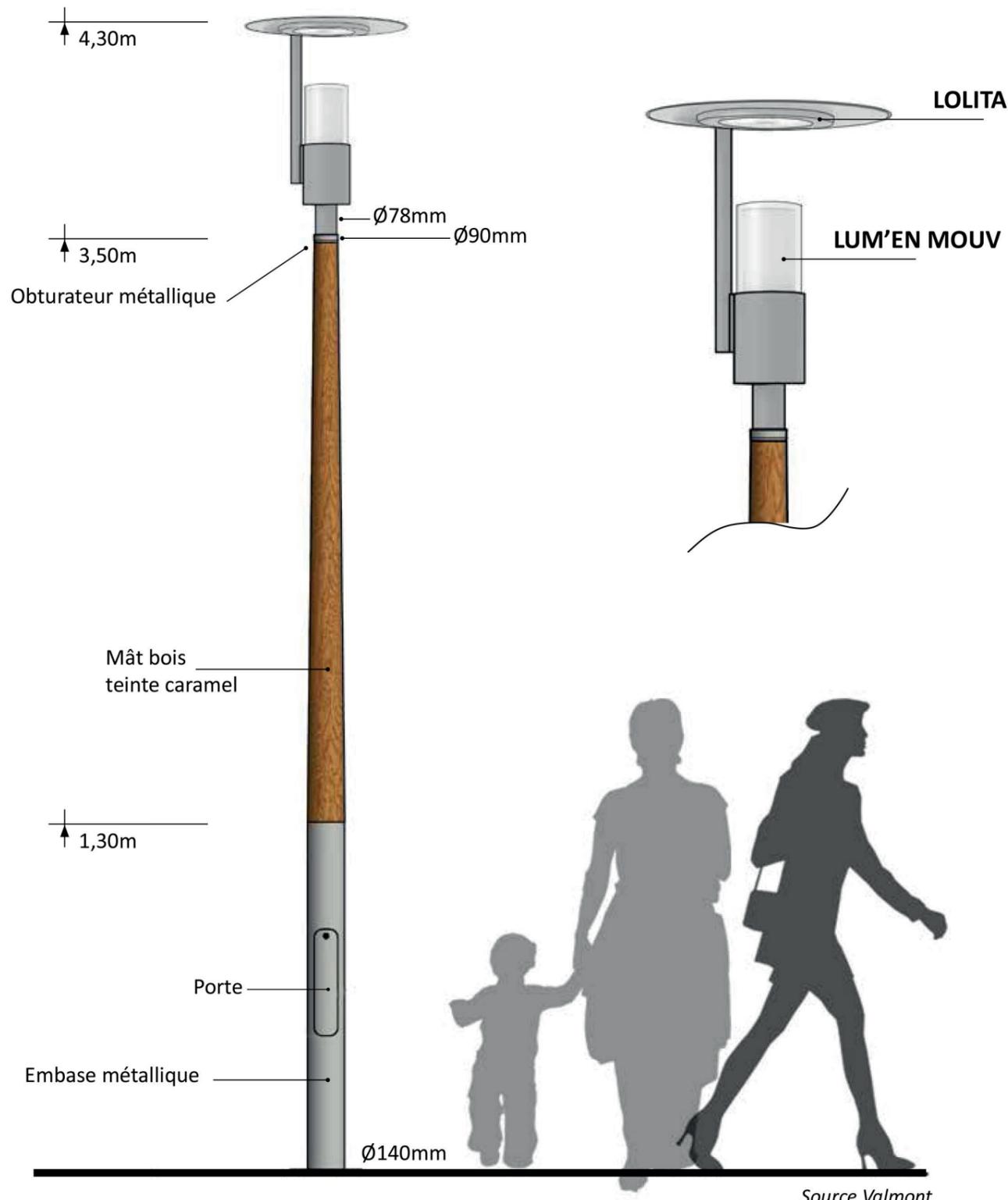
Couleur Gris clair ou RAL au choix avec traitement bord de mer pour les projecteurs et pièces métalliques.

Pour le mât bois, teinte Caramel avec couche finale de protection type lasure en phase aqueuse multicouche, finition brossée pour vieillissement prématuré. Pas de re-lasurage prévu à long terme, le bois se vieillira et se patinera dans le temps.

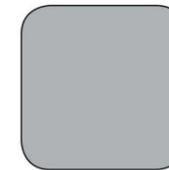
TENSION	INDICE DE RÉSISTANCE AUX CHOCS	INDICE DE PROTECTION CONTRE SOLIDE/LIQUIDE	SOURCE	INDICE DE RENDU DES COULEURS	TEMPÉRATURE	DURÉE DE VIE	RECYCLABLE	MAINTENANCE	GRADATION
230V	IK08	IP67	LED	>80	2700K	50.000h			0-100%

Sous réserve de validation de la part du fabricant Valmont

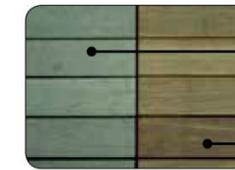
le Mobilier décoratif



Teinte Gris clair



Teinte Caramel



Bois naturel non lasuré et patiné avec le temps (teinte grisée)

Bois lasuré

Luminaire **CHRYSLIS modèle PORTÉ spécifique** composé d'un module LED **LUM'EN MOUV** pour éclairage d'ambiance et d'un autre module LED **LOLITA** pour éclairage fonctionnel.

LUM'EN MOUV

Puissance de 60W à 100W.

Teinte 2700K.

Driver programmable placé dans la base du module LED.

LOLITA

Puissance environ 50W.

Teinte 2700K.

Driver programmable DALI déporté en pied de mât.

Mât cylindro-conique de 3,5m de hauteur en bois avec luminaire emmanché en top.

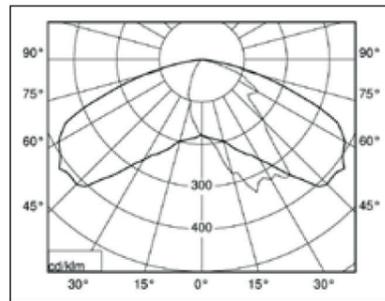
Couleur Gris clair ou RAL au choix avec traitement bord de mer pour le luminaire et pièces métalliques.

Pour le mât bois, teinte Caramel avec couche finale de protection type lasure en phase aqueuse multicouches, finition brossée pour vieillissement prématuré. Pas de re-lasurage prévu à long terme, le bois se vieillira et se patinera dans le temps

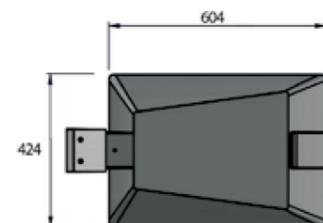
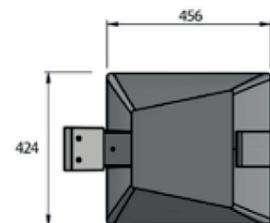
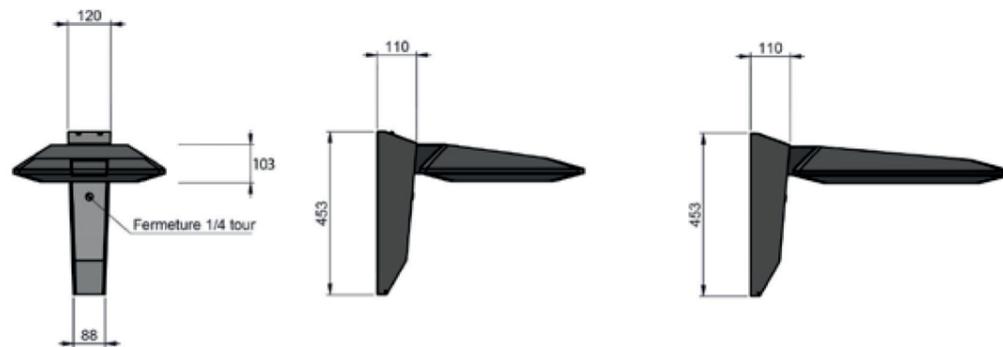
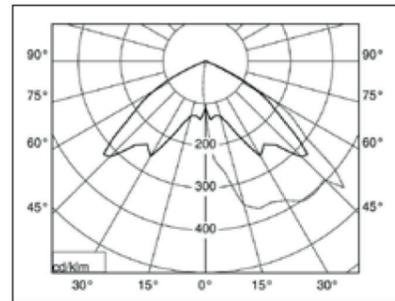
TENSION	INDICE DE RÉSISTANCE AUX CHOC	INDICE DE PROTECTION CONTRE SOLIDE/LIQUIDE	SOURCE	INDICE DE RENDU DES COULEURS	TEMPÉRATURE	DURÉE DE VIE	RECYCLABLE	MAINTENANCE	GRADATION
24V	IK08	IP66	LED	>80	2700K	50.000h			0-100%

le Luminaire en façade

Courbe photométrique optique routière avec confort visuel



Courbe photométrique optique asymétrique



Avanza 450



Avanza 600



Luminaire **SELUX** modèle **AVANZA 450** ou **600**.
Micro-optique, photométrie routière ou asymétrique.
LD, puissance maximale de 18W à 104W.
Teinte 2700K.

Driver programmable DALI intégré.

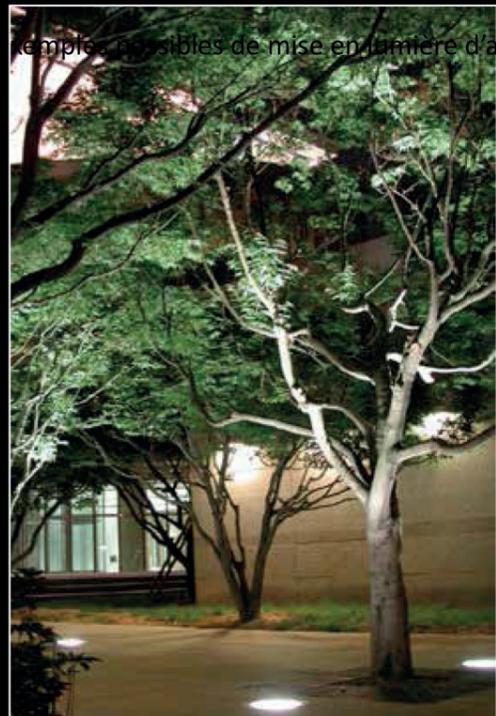
Console murale dédiée permettant de dissimuler la protection électrique P+N, de réaliser la coupure (IN/OUT) et de prévoir le parafoudre et le parasurtenseur.

Couleur Gris graphite standard SELUX (équivalent Futura 2900 Sablé) ou RAL au choix avec traitement bord de mer.

TENSION	INDICE DE RÉSISTANCE AUX CHOCS	INDICE DE PROTECTION CONTRE SOLIDE/LIQUIDE	SOURCE	INDICE DE RENDU DES COULEURS	TEMPÉRATURE	DURÉE DE VIE	RECYCLABLE	MAINTENANCE	GRADATION
230V	IK10	IP66	LED	>80	2700K	50.000h			0-100%

Bosquets d'arbres

du front de mer

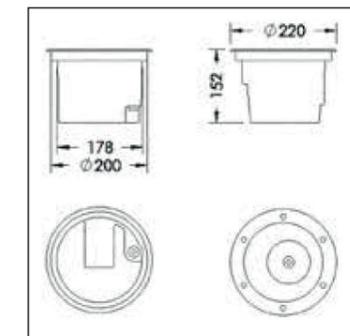
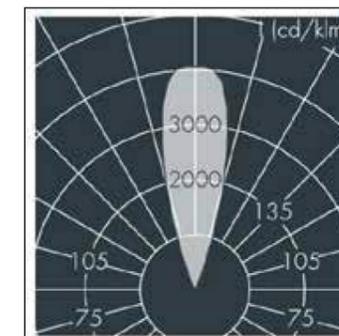


© INSTA

exemple possibles de mise en lumière d'arbres



Courbe photométrique



Projecteur rond encastré au sol **MEYER** modèle **UPLIGHT 220**.

Photométrie semi-extensive.

LED, puissance d'environ 20W.

Teinte 4000K.

Pot d'encastrement pour venir loger le projecteur avec drainage en fond pour évacuation de l'eau de pluie.

TENSION	INDICE DE RÉSISTANCE AUX CHOCS	INDICE DE PROTECTION CONTRE SOLIDE/LIQUIDE	SOURCE	INDICE DE RENDU DES COULEURS	TEMPÉRATURE	DURÉE DE VIE	RECYCLABLE	MAINTENANCE
230V	IK10	IP68	LED	>80	4000K	50.000h		

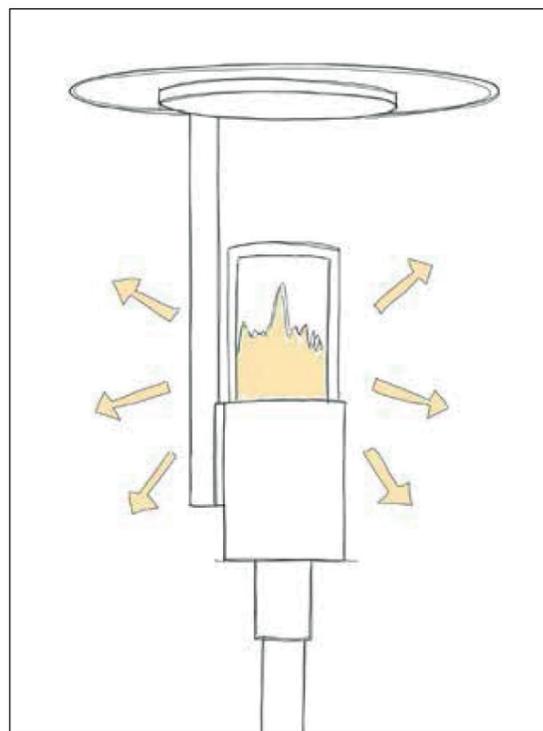
Principe de gestion différenciée

Le mobilier lumineux décoratif est composé de 2 systèmes d'éclairage distincts et indépendants. Chaque système d'éclairage a une fonction qui lui est propre et correspondant à un objectif bien particulier en fonction de l'ambiance lumineuse que l'on souhaite apporter ou encore de son adaptabilité aux différents moments de la nuit (temporalité) imposé par l'Arrêté :

1- Eclairage d'ambiance basé sur un effet volumétrique de la lumière (éclairage vertical)

2- Eclairage fonctionnel pur (éclairage horizontal)

① Éclairage d'ambiance



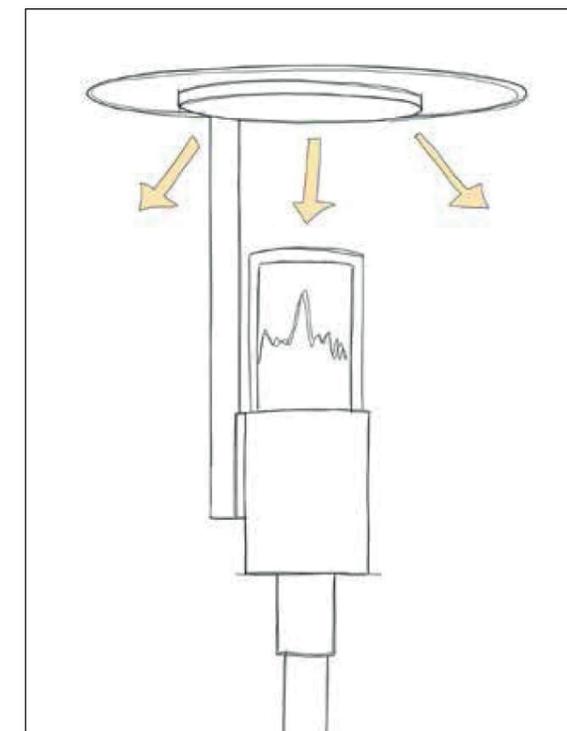
Objectif :

Le luminaire, véritable objet lumineux structurant dans l'espace public, apporte une ambiance lumineuse intimiste, chaleureuse grâce à son système de lumière particulier.

Cet éclairage vertical apporte une lecture volumétrique de l'espace public par la mise en lumière des éléments environnants tels que façades des immeubles et végétal.

Teinte de lumière : blanc chaud 2700K

② Éclairage fonctionnel



Objectif :

Le luminaire assure une quantité d'éclairage au sol à déterminer en fonction du niveau d'éclairage attendu.

Eclairage horizontal, strictement orienté vers le sol.

Teinte de lumière : blanc chaud 2700K

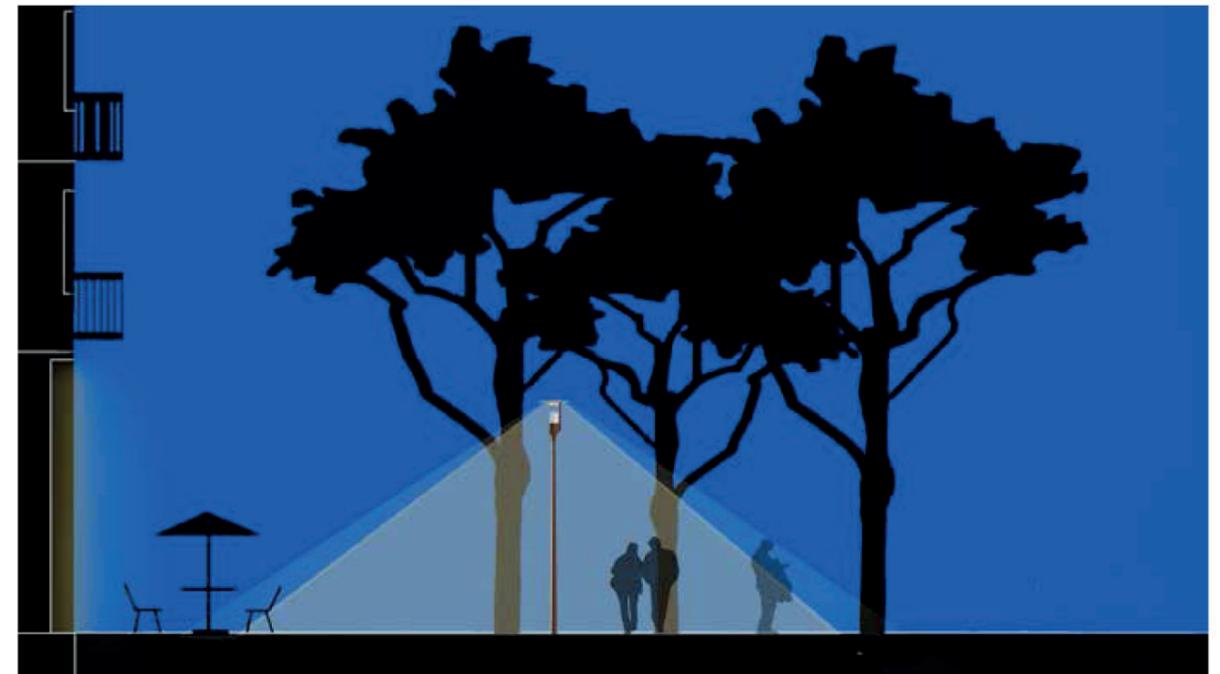
Principe de gestion différenciée

Début de soirée, l'éclairage général des espaces publics est basé essentiellement sur un éclairage d'ambiance faisant participer le volume des placettes, le végétal et les verticalités des façades des immeubles.



▶
Au crépuscule

Deuxième partie de nuit, l'éclairage devient exclusivement fonctionnel afin de continuer à assurer la sécurité lors d'usages.



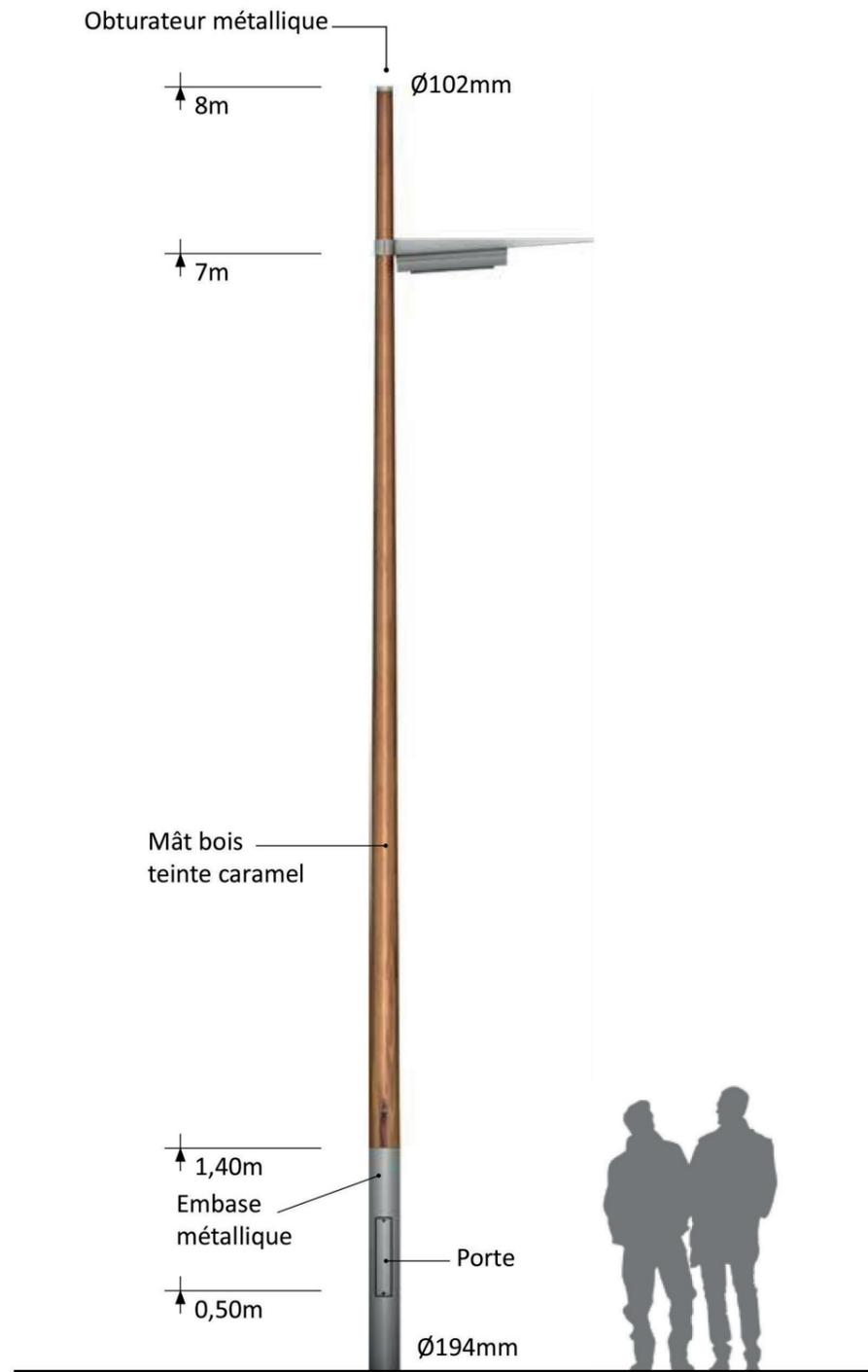
▶
23h

▶ temps
A l'aube

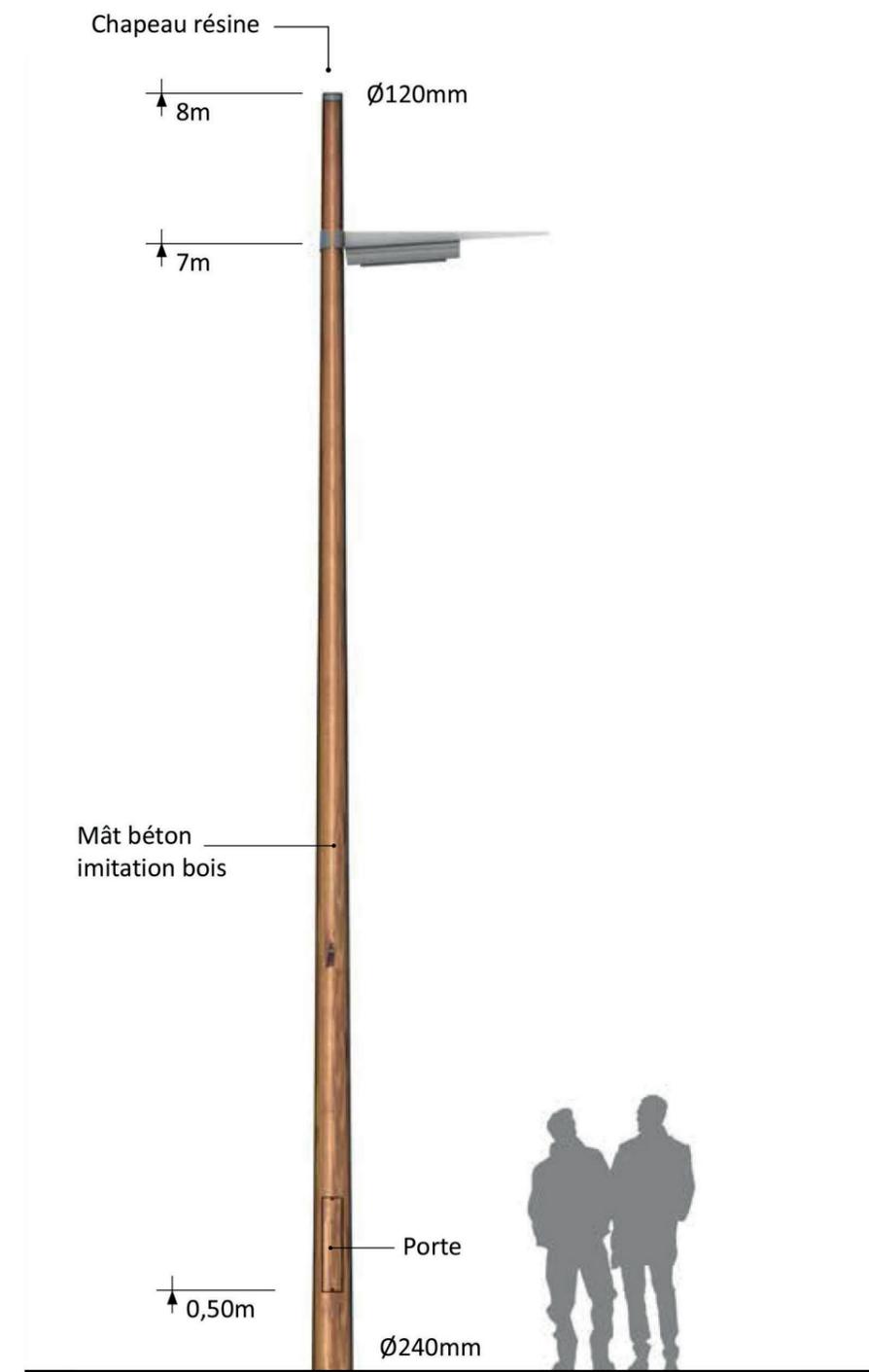
le Mobilier fonctionnel

du front de mer

MÂT BOIS



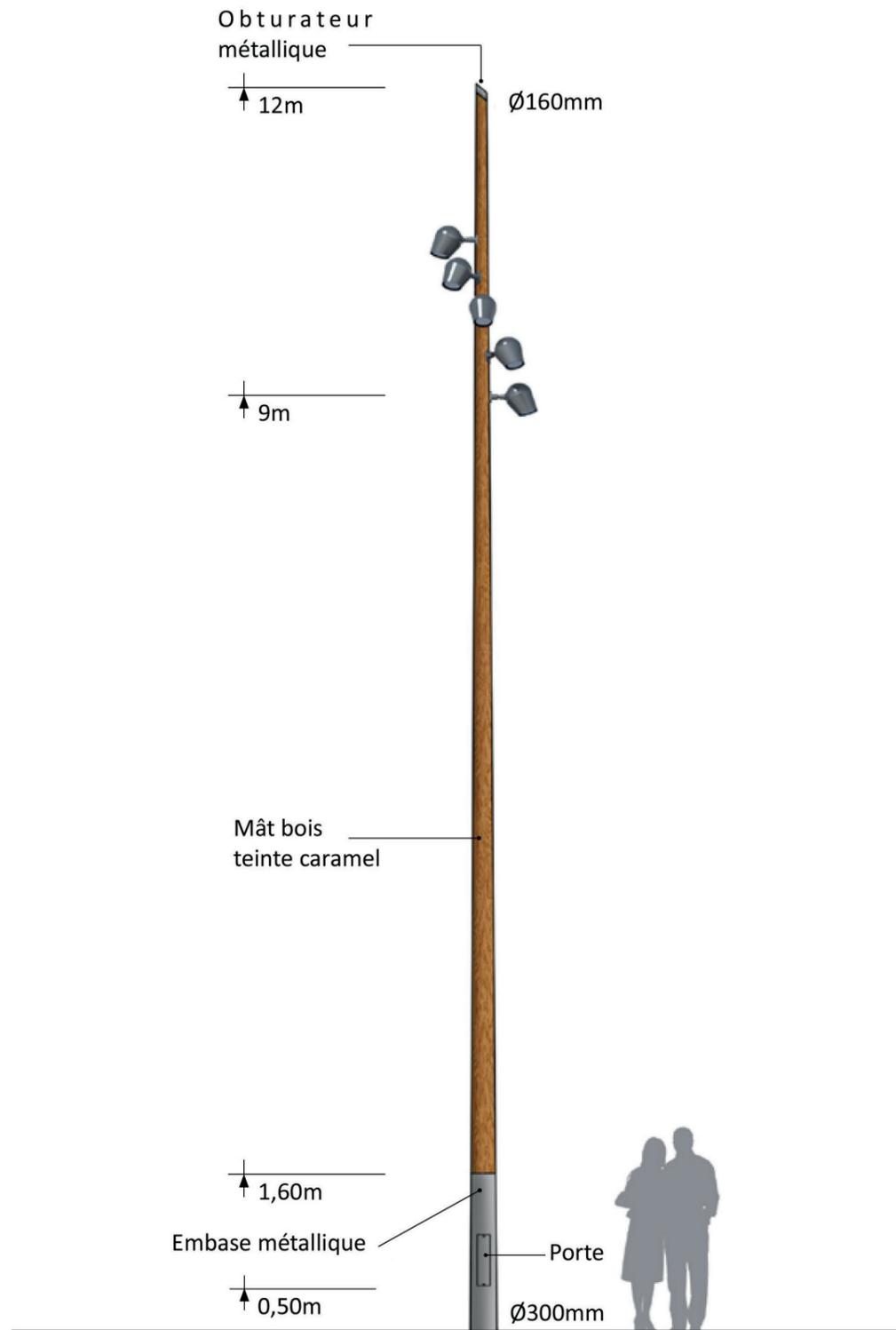
MÂT BÉTON



le Mobilier fonctionnel

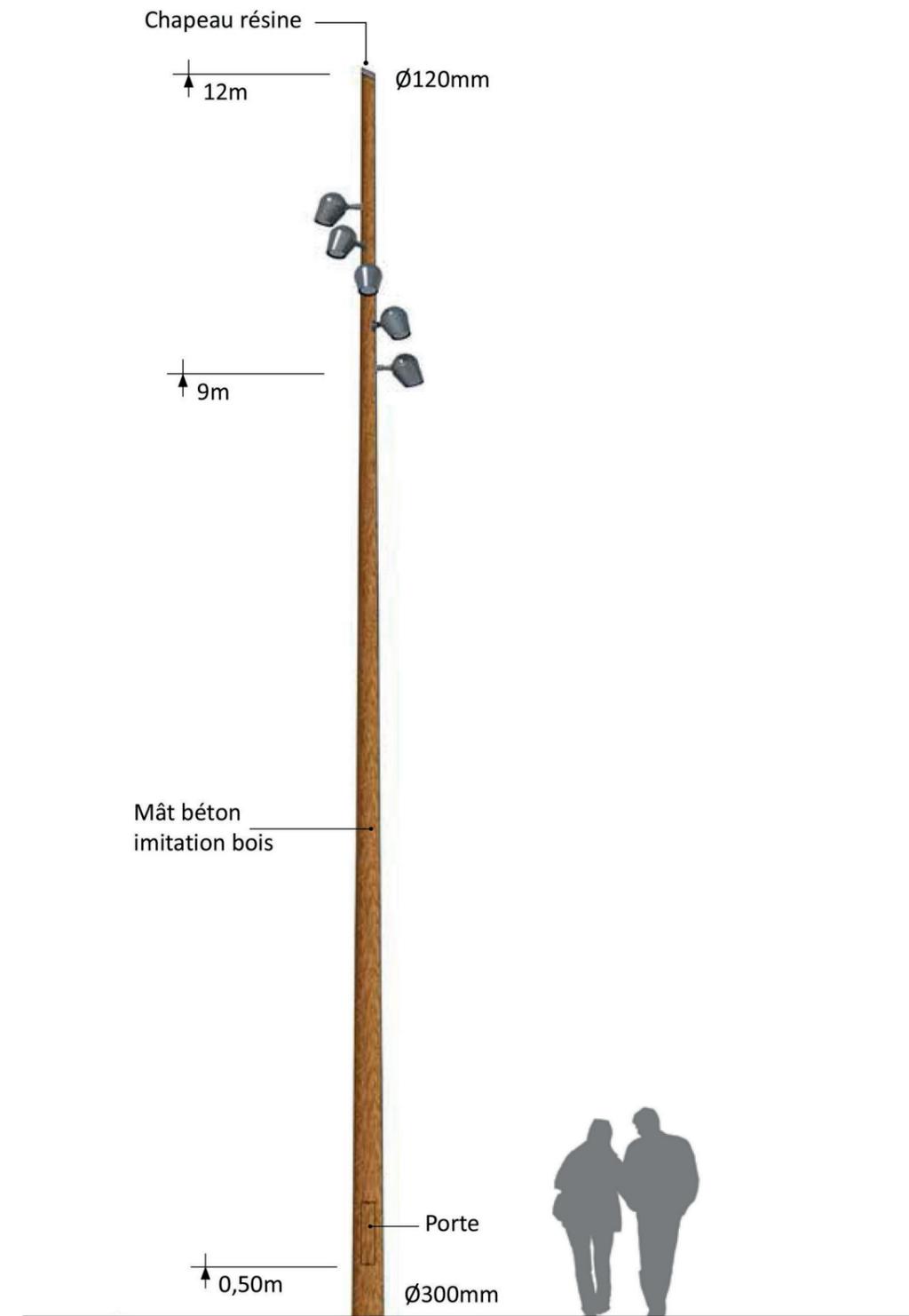
de la place Charles de Gaulle

MÂT BOIS



Source Valmont

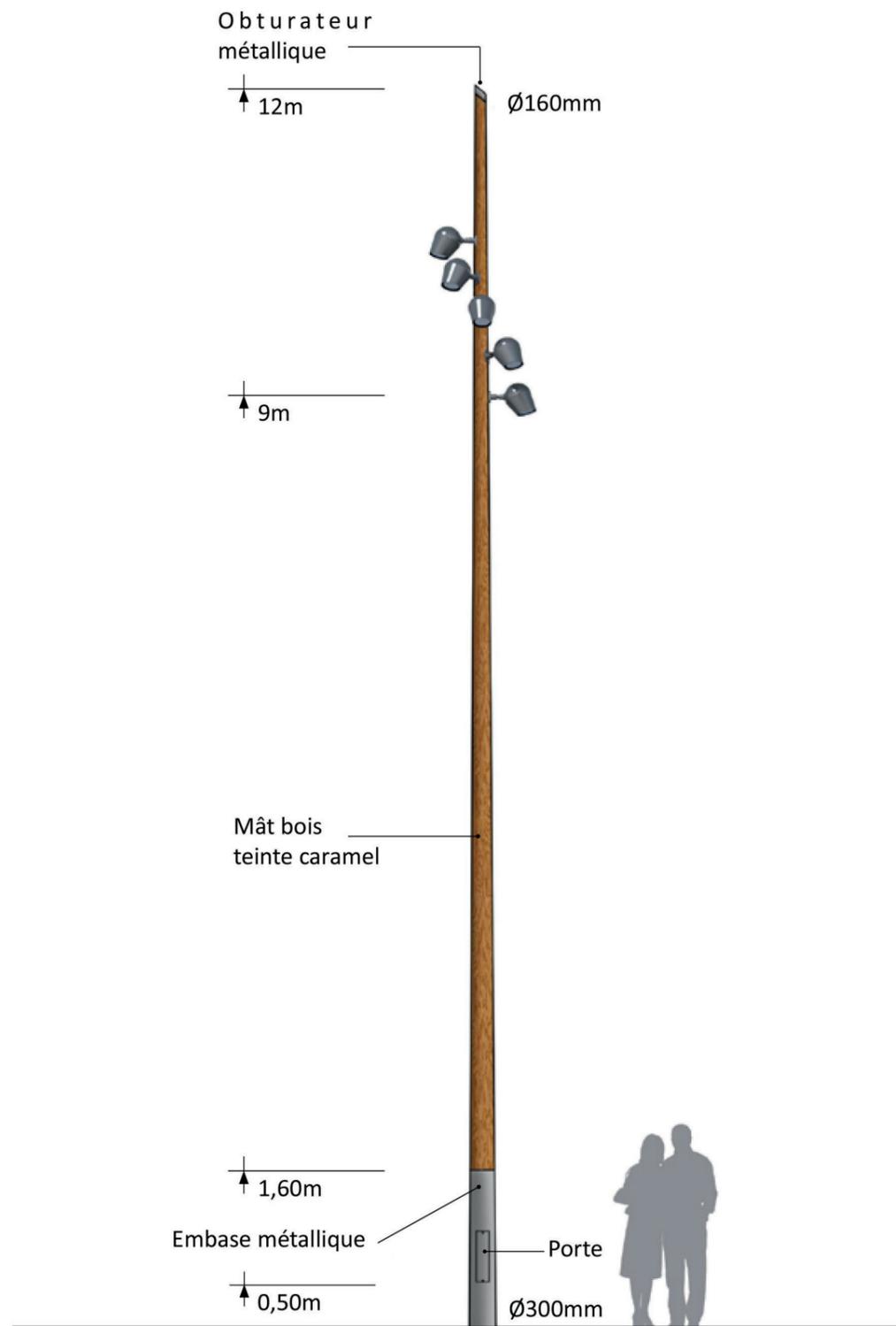
MÂT BÉTON



Source Azuli

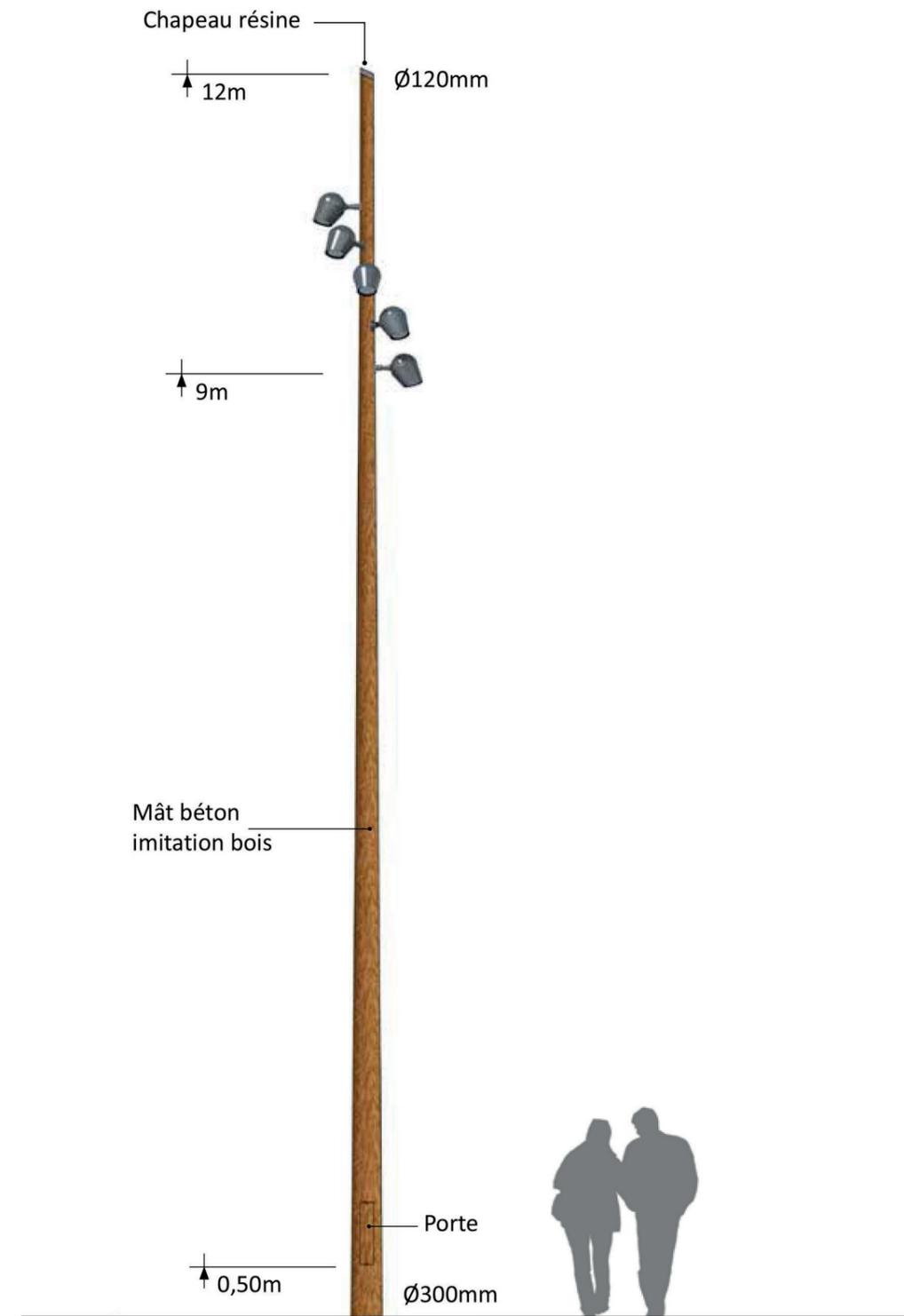
le Mobilier décoratif

MÂT BOIS



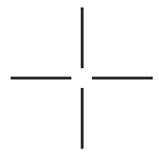
Source Valmont

MÂT BÉTON



Source Azuli

Аппехе



Faire aimer
la ville

47 rue de Paradis
75010 Paris
Tél. +33 1 42 03 25 87
Fax. +33 1 42 03 27 89
Mob. +33 6 07 01 69 14
agence@zccs.fr
www.zccs.fr